

Haute École
Groupe ICHEC – ECAM - ISFSC



BRUSSELS MANAGEMENT SCHOOL

Enseignement supérieur de type long de niveau universitaire

*Quels sont les défis et compétences nécessaires pour les auditeurs
dans la vérification des informations non financières des institutions
financières en vue de l'arrivée de la CSRD ?*

Mémoire présenté par :
Nancy VERNIN

Pour l'obtention du diplôme de :
Master en gestion de l'entreprise

Année académique **2023-2024**

Promotrice :
Christel DUMAS

Boulevard Brand Whitlock 6, 1150 Woluwe-Saint-Pierre

Haute École
Groupe ICHEC – ECAM - ISFSC



BRUSSELS MANAGEMENT SCHOOL

Enseignement supérieur de type long de niveau universitaire

*Quels sont les défis et compétences nécessaires pour les auditeurs
dans la vérification des informations non financières des institutions
financières en vue de l'arrivée de la CSRD ?*

Mémoire présenté par :
Nancy VERNIN

Pour l'obtention du diplôme de :
Master en gestion de l'entreprise

Année académique **2023-2024**

Promotrice :
Christel DUMAS

Boulevard Brand Whitlock 6, 1150 Woluwe-Saint-Pierre

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Tout d'abord, j'aimerai remercier ma promotrice, madame Christel Dumas, pour ses nombreux conseils, sa patience et ses disponibilités qui m'ont aidé à réaliser chaque partie de ce travail.

Ensuite j'aimerai remercier tous les professeurs de l'ICHEC que j'ai eus durant mon parcours et qui ont contribué de loin à la réalisation de ce mémoire en me donnant des bases solides m'ayant permis de développer les compétences nécessaires telles que l'analyse critique, pour mener à bien cette recherche.

J'aimerai également remercier Leah Noterdaeme, Gonne Van Mechelen, Laurie Rahier, Carmen-Anne Sorgeloose, Laurence Van Eyken, Erin Bradford, Sarah Dupuis, Mergim Mulaj et Tim Mogal de m'avoir accordé leur temps pour réaliser les interviews et de m'avoir donné des informations précieuses.

Enfin, je tiens à remercier ma famille et mes amis qui m'ont soutenu moralement tout le long de ce travail.

Engagement anti-plagiat

Je soussigné, VERNIN, Nancy, en année terminale de master, déclare par la présente que le travail ci-joint respecte les règles de référencement des sources reprises dans le règlement des études en signé lors de mon inscription à l'ICHEC (respect de la norme APA concernant le référencement dans le texte, la bibliographie, etc.) ; que ce travail est l'aboutissement d'une démarche entièrement personnelle; qu'il ne contient pas de contenus produits par une intelligence artificielle sans y faire explicitement référence. Par ma signature, je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des documents précités et que le travail présenté est original et exempt de tout emprunt à un tiers non-cité correctement.

Date

19 aout 2024

Signature

Nancy VERNIN

Je soussignée, VERNIN Nancy, 191394 déclare sur l'honneur les éléments suivants concernant l'utilisation des intelligences artificielles (IA) dans mon mémoire :

Type d'assistance		Case à cocher
Aucune assistance	J'ai rédigé l'intégralité de mon travail sans avoir eu recours à un outil d'IA générative.	
Assistance avant la rédaction	J'ai utilisé l'IA comme un outil (ou moteur) de recherche afin d'explorer une thématique et de repérer des sources et contenus pertinents.	
Assistance à l'élaboration d'un texte	J'ai créé un contenu que j'ai ensuite soumis à une IA, qui m'a aidé à formuler et à développer mon texte en me fournissant des suggestions.	<input checked="" type="checkbox"/>
	J'ai généré du contenu à l'aide d'une IA, que j'ai ensuite retravaillé et intégré à mon travail.	
	Certains parties ou passages de mon travail/mémoire ont été entièrement générés par une IA, sans contribution originale de ma part.	
Assistance pour la révision du texte	J'ai utilisé un outil d'IA générative pour corriger l'orthographe, la grammaire et la syntaxe de mon texte.	<input checked="" type="checkbox"/>
	J'ai utilisé l'IA pour reformuler ou réécrire des parties de mon texte.	<input checked="" type="checkbox"/>
Assistance à la traduction	J'ai utilisé l'IA à des fins de traduction pour un texte que je n'ai pas inclus dans mon travail.	
	J'ai également sollicité l'IA pour traduire un texte que j'ai intégré dans mon mémoire.	<input checked="" type="checkbox"/>
Assistance à la réalisation de visuels	J'ai utilisé une IA afin d'élaborer des visuel, graphiques ou images.	
Autres usages		

Je m'engage à respecter ces déclarations et à fournir toute information supplémentaire requise concernant l'utilisation des IA dans mon mémoire, à savoir :

J'ai mis en annexe les questions posées à l'IA et je suis en mesure de restituer les questions posées et les réponses obtenues de l'IA. Je peux également expliquer quel le type d'assistance j'ai utilisé et dans quel but.

Fait à **Galmaarden, le 19 aout 2024**

Signature **VERNIN Nancy, 191394**

Table des matières

Introduction	1
Problématique	1
Élaboration de la question de recherche	2
Structure du mémoire	2
Première partie : Cadre conceptuel.....	4
Chapitre 1 : Les défis du reporting non financier.....	4
1.1 Le greenwashing.....	4
1.2 Le greenhushing	9
1.3 La théorie du signal	11
1.4 Lien entre les trois concepts.....	13
Chapitre 2 : Les différentes catégories du reporting non financier	15
2.1 Définition de l'information non financière.....	15
2.2 Les différentes catégories de publication d'information non financière	16
2.3 Le rôle de l'auditeur	23
Chapitre 3 : Initiatives en matière de reporting non financier par l'Union européenne	28
3.1 Cadres réglementaires de la publication non financière.....	28
3.2 Impact et limites des cadres réglementaires.....	41
Deuxième partie : Cadre méthodologique	44
Chapitre 4 : Présentation d'Ernst & Young.....	44
4.1 Assurance — Audit	46
4.2 Assurance — CCaSS	48
4.3 Méthodologie d'audit chez EY	50
4.4 EY et la prévention contre le greenwashing.....	51
Chapitre 5 : Méthodologie de recherche.....	53
5.1 La méthodologie de Gioia.....	53
5.2 Entretiens avec les professionnels du secteur	55
5.3 Observations directes.....	57
5.4 Analyse des interviews	58
Chapitre 6 : Synthèse des résultats, conclusion et limites	60
6.1 Résultats	60
6.2 Création d'un modèle conceptuel sur base des dimensions agrégées.....	68
6.3 Conclusion	70
6.4 Limites	72
Conclusion générale	74
Bibliographie.....	77
Annexes	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 1 : Retranscription des interviews.....	Erreur ! Signet non défini.
Interview Leah Noterdaeme, senior CCASS department.....	Erreur ! Signet non défini.
Interview Gonne Van Mechelen, senior FSO department.....	Erreur ! Signet non défini.
Interview Laurie Rahier, senior CCASS department.....	Erreur ! Signet non défini.
Interview Carmen-Anne, senior FSO department	Erreur ! Signet non défini.
Laurence Van Eyken, executive director CCASS department	Erreur ! Signet non défini.
Erin Bradford, Manager CCASS department.....	Erreur ! Signet non défini.
Interview Sarah Dupuis, Partner FSO Department	Erreur ! Signet non défini.
Mergim Mulaj, Senior manager FSO Department	Erreur ! Signet non défini.

Tim Mogal, director FSO Department.....**Erreur ! Signet non défini.**

Annexe 2 : Analyse des interviews**Erreur ! Signet non défini.**

Annexe 3 : Utilisation de l'IA**Erreur ! Signet non défini.**

Table des illustrations

Figure 1 — Péchés commis par catégorie	8
Figure 2 — Lien entre les trois concepts	14
Figure 3 — Catégories d'émissions carbone	18
Figure 4 — Le modèle en cinq étapes	21
Figure 5 — Information spécifique à fournir selon la catégorie	30
Figure 6 — Calendrier progressif d'entrée en vigueur	36
Figure 7 — Double matérialité	37
Figure 8 — Articulation entre les différentes réglementations	38
Figure 9 — Normes ESRS	39
Figure 10 — Ligne de services pour les clients FSO	45
Figure 11 — Lignes de services pour les clients Industries	45
Figure 12 — Département dans la ligne de service Assurance	46
Figure 13 — Verdantix Green Cadrant	49
Figure 14 — Exemple Data Structure	55
Figure 15 — Data structure menant à la première dimension agrégée	59
Figure 16 — Modèle conceptuel	69
Tableau 1 — Obligations de divulgation basées sur le type d'allégation de durabilité	33
Tableau 2 — Présentation des interviewés	56

Liste des acronymes et abréviations

CSRD — Corporate Sustainability Reporting Directive
UE — Union européenne
RSE — Responsabilité Sociétale des Entreprises
ESG — Environnement, Social et Gouvernance
INF — Information Non Financière
GRI — Global Reporting Initiative
OCDE — Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODD — Objectif de Développement Durable
GES — Gaz à Effet de Serre
KPI — Key Performance Indicator
OPCVM — Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PAI — Principal Adverse Impact (Principales Incidences Négatives)
DNSH — Do No Significant Harm
NFRD — Non Financial Reporting Directive
SFRD — Sustainable Finance Disclosure Regulation
ESRS — European Sustainability Reporting Standards
EFRAG — European Financial Reporting Advisory Group
ISSB — International Sustainability Standards Board
EY — Ernst & Young
FSO — Financial Services Organization
CCaSS — Climate Change and Sustainability Services
EY GAM — EY Global Audit Methodology
IA — Intelligence Artificielle
IRE — Institut des Réviseurs d'Entreprises

Introduction

Problématique

Dans le contexte actuel où la durabilité est devenue un enjeu crucial pour plusieurs secteurs, dont le secteur financier, les réglementations concernant le reporting durable impactent de manière significative la communication et la transparence des pratiques environnementales des entreprises et des institutions financières. Ces normes visent à aider les entreprises à transiter vers une économie bas-carbone en structurant la communication des informations non financières et en classifiant les activités économiques durables (AMF, 2022 ; Commission européenne, 2022). Cependant, cela entraîne deux problématiques que l'on peut, aujourd'hui, rencontrer :

- le greenwashing ou écoblanchiment qui est le fait d'exagérer ou embellir ses engagements environnementaux (Larousse, 2024)
- le greenhushing ou écosilence qui est le fait de taire ses activités durables (Demain, s.d.)

Ces pratiques représentent un défi majeur pour l'auditeur puisque celui-ci, d'après Damien Duheron (Trebail, 2021), a un rôle à jouer pour assurer la crédibilité de l'information non financière. Les auditeurs devront donc d'une part vérifier que les entreprises classifient correctement leurs activités financières selon la Taxonomie européenne et d'autre part qu'elles rapportent de manière précise leurs informations non financières selon la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD). Les auditeurs se retrouvent alors au cœur de la lutte contre le greenwashing puisqu'ils sont chargés de vérifier la fiabilité des informations non financières fournies. De plus, ils sont chargés de s'assurer que les entreprises respectent les critères de durabilité et communiquent de manière transparente à propos de leurs activités durables, évitant ainsi le problème de greenhushing.

Cependant, bien que la Taxonomie européenne et la CSRD soient des outils qui permettent de lutter contre le greenwashing, ces réglementations doivent, comme l'indique Philippe Aubain, démontrer leurs pertinences et leurs efficacités dans le financement de la transition vers une économie européenne bas-carbone. En effet, des difficultés d'alignement ont été observées à nouveau pour la seconde année d'application de la taxonomie européenne, en raison de l'interprétation difficile de certains critères par les entreprises. (Aubain, 2023)

Avec l'entrée en vigueur de la CSRD, les informations non financières seront désormais incluses dans les comptes annuels, au lieu d'être présentées dans des rapports séparés. Cette intégration suscite des inquiétudes parmi les parties prenantes (Fischer, 2023).

Ensuite, la CSRD exigeant une assurance obligatoire quant aux informations non financières à partir de l'exercice 2024, il sera important de récolter les avis des auditeurs puisqu'ils ont un rôle important à jouer dans cette vérification des rapports tant financiers que non financiers.

Élaboration de la question de recherche

Dans ce contexte prédéfini, ce mémoire s'articulera autour de la question de recherche suivante :

Quels sont les défis et compétences nécessaires pour les auditeurs dans la vérification des informations non financières des institutions financières en vue de l'arrivée de la CSRD ?

Cette question explore les défis et les compétences que les auditeurs doivent développer pour vérifier les informations non financières dans un cadre réglementaire de plus en plus complexe et exigeant. L'analyse se concentrera sur les connaissances, les compétences et les méthodologies dont disposent les auditeurs pour mener à bien leur audit, ainsi que sur les défis spécifiques qu'ils rencontrent.

Pour répondre à cette question, ce mémoire utilisera une approche méthodologique combinant les outils de récolte de données suivants : des entretiens avec des auditeurs et des spécialistes en matière de durabilité, ainsi que des observations directes. Les entretiens seront analysés suivant la méthodologie de Gioia qui permet de structurer et de comprendre les perceptions et les expériences des interviewés. L'observation directe fournira une perspective pratique sur les processus et les défis rencontrés lors de mon stage chez Ernst & Young.

En examinant ces aspects, ce mémoire vise à évaluer les défis et compétences nécessaires pour les auditeurs afin de garantir la crédibilité des informations non financières conformément aux exigences de la CSRD.

Structure du mémoire

Ce mémoire est structuré en deux parties principales, chacune composée de plusieurs chapitres.

La première partie, intitulée « Cadre conceptuel », est composée de trois chapitres. Le premier chapitre présente les défis du reporting non financier. Dans ce chapitre, nous allons voir de plus près les phénomènes de greenwashing et de greenhushing, ainsi que la théorie du signal. Le deuxième chapitre examine plus en détail l'information non financière, les différentes catégories du reporting non financier ainsi que le rôle de l'auditeur dans la vérification de celles-ci. Le troisième et dernier chapitre de cette partie aborde les différentes initiatives de

l'Union européenne (UE) en matière de finance durable, y compris la Taxonomie européenne et la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD).

Ensuite, la deuxième partie, consacrée à la méthodologie, se compose également de trois chapitres. Le premier chapitre présente brièvement le cabinet Ernst & Young qui est le lieu où mon stage a été réalisé et où les entretiens ont été menés. De plus, s'agissant d'un acteur majeur sur le marché de l'audit, l'entreprise est confrontée au défi de l'évaluation du reporting non financier et doit donc se former et se préparer afin de répondre aux exigences de la CSRD. Le deuxième chapitre détaille les outils et les méthodes de recherche utilisés pour répondre à la question de recherche, en incluant la méthodologie de Gioia pour l'analyse des entretiens. Enfin, le troisième chapitre explique les résultats obtenus à partir de l'analyse des données collectées. Sur base de ces résultats, un modèle conceptuel démontrera comment chaque dimension agrégée est liée entre elles.

Pour finir, une conclusion générale viendra mettre fin à ce mémoire en rappelant la problématique et en rappelant les résultats obtenus au travers des différentes parties de ce travail. La conclusion mettra également en avant le lien entre les concepts de greenwashing et greenhushing et la pratique.

Première partie : Cadre conceptuel

Chapitre 1 : Les défis du reporting non financier

1.1 Le greenwashing

1.1.1 *Définition et concept*

Au cours des dernières années, l'inquiétude de notre société face au changement climatique s'est intensifiée et cela a conduit les investisseurs, les consommateurs, les gouvernements, etc., à mettre la pression aux entreprises afin qu'elles communiquent sur leur performance environnementale et sur leurs produits écoresponsables. (de Freitas Netto et al., 2020)

Avec cette demande croissante de révéler les informations durables et la complexité que cela demande, la fiabilité de ces informations est devenue un enjeu majeur pour les parties prenantes concernées. Les entreprises utilisent différents types de rapports tels que les rapports annuels, les rapports de développement durable, les rapports intégrés ou leur site web pour divulguer leurs informations non financières en utilisant différents cadres et mesures. Cette incohérence dans les rapports crée la possibilité de divulguer des informations trompeuses en exagérant et dénaturant les produits « verts », ce qui déclenche le phénomène de « greenwashing ». (De Silva Lokuwaduge, 2022)

De ce fait, le terme « greenwashing », cité pour la première fois en 1986 par l'environnementaliste Jay Westervelt, est défini, selon le dictionnaire Larousse (2024), comme étant « *l'utilisation fallacieuse d'arguments faisant état de bonnes pratiques écologiques dans des opérations de marketing ou de communication.* » (de Freitas Netto et al., 2020 ; Larousse, 2024) Cependant, d'après Lyon et Montgomery (2015), il s'agit d'un terme qui englobe une variété de formes spécifiques de communication environnementale trompeuse et dont on ne peut pas donner une définition rigide.

Le greenwashing a un impact sur les réactions des parties prenantes puisqu'un des éléments centraux est la présence de mensonge envers ces derniers. En effet, le greenwashing combine deux comportements des entreprises : un mauvais comportement environnemental (ou mauvaise performance environnementale) et une communication trompeuse sur ladite performance environnementale. Ainsi, le concept implique une incohérence entre les paroles et les actes liés à l'environnement. (Gatti et al., 2021)

Le greenwashing est souvent associé à un comportement de découplage. Selon Siano et al. (2017, p. 27), le greenwashing est lié à des actions symboliques qui détournent l'attention vers des questions mineures ou créent un discours vert à travers des déclarations visant à satisfaire les exigences des parties prenantes en termes de durabilité, sans aucune action

concrète. Walker et Wan (2011) définissent le greenwashing comme l'écart entre les actions sociales des entreprises « symboliques » et « substantielles », où les entreprises ayant une performance RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) négative appliquent en même temps une communication positive sur leur performance RSE. Guo et al. (2014, p. 1828) expliquent que le greenwashing consiste essentiellement à dissocier les comportements symboliques de protection de l'environnement de l'absence réelle de ces comportements, afin d'atténuer les pressions et les incertitudes publiques externes et d'éviter les conflits avec des constituants extérieurs. Ces comportements de découplage visent à maintenir la légitimité des entreprises. (de Freitas Netto et al., 2020)

Par conséquent, afin de protéger les différentes parties prenantes, des instruments de divulgation ESG obligatoires et volontaires ont été proposés afin de lutter contre le greenwashing. (Yu et al. 2020)

1.1.2 Le greenwashing dans le secteur financier

Les techniques de greenwashing ont un impact négatif sur le secteur financier. En effet, alors que les études précédentes se sont principalement concentrées sur l'opinion des consommateurs sur le greenwashing, les investisseurs sont également préoccupés par le risque climatique et commencent à en tenir compte dans leurs décisions d'investissement (Gatti et al., 2021).

De nos jours, les parties prenantes ont tendance à être plus hésitantes quant à l'investissement en raison de la pression des consommateurs et des médias en faveur de produits et services respectueux de l'environnement (Gatti et al., 2021). La pression pour être plus durables pousse les entreprises à exagérer leurs chiffres et à verdier leurs activités pour attirer les investisseurs potentiels. Pour cette raison, l'Union européenne (UE) a mis en place, depuis plusieurs années, des normes et des réglementations pour pouvoir lutter contre le greenwashing. Ces différentes normes et réglementations seront vues plus en détail au chapitre 3 de ce mémoire.

Selon Gatti et al. (2021), l'investissement des parties prenantes est plus négativement affecté par une entreprise qui fait du greenwashing sur ses activités que par une entreprise qui ne prend pas soin de l'environnement et n'induise pas en erreur la communication ESG. En effet, être transparent sur ses activités, même si elles ne sont pas écoresponsables, donne aux investisseurs plus de confiance dans l'entreprise honnête (Gatti et al., 2021).

Le greenwashing a également, au cours de ces dernières années, influencé le secteur bancaire. En effet, les banques ont un rôle important à jouer dans la transition vers une économie bas-carbone puisqu'elles peuvent financer des activités qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cependant, certaines banques se sont vues faire du greenwashing en proclamant être responsables alors qu'elles continuaient de financer des

activités non responsables telles que le combustible fossile. Depuis la signature de l'Accord de Paris en 2015, les banques françaises, par exemple, ont financé des entreprises qui planifient ou exploitent des « carbon bombs » pour un montant de 154 milliards de dollars. Les « carbon bombs » sont les 425 plus grands projets d'extraction de combustibles fossiles au monde. Sous eux, il y a suffisamment de charbon, de pétrole et de gaz pour brûler le budget carbone de l'humanité et rester quatre fois en dessous de 1,5 °C, selon les experts. Ainsi, le phénomène de greenwashing s'est répandu dans ce secteur puisque l'engagement des banques en faveur de la divulgation volontaire des émissions de carbone est largement motivé par des arguments liés aux parties prenantes et à la légitimité. (Galetta et al., 2024 ; Niranjan, 2023)

Le greenwashing observé auprès des banques est motivé par plusieurs raisons dont l'une des principales est la pression exercée pour atteindre les objectifs ESG et démontrer l'engagement en faveur de la finance durable. En finançant l'économie, les banques peuvent orienter leurs choix vers l'adoption de modèles plus écoresponsables. Les banques doivent donc adopter des procédures de contrôle et de vérification pour s'assurer que les fonds alloués aux entreprises pour des activités écoresponsables réelles sont utilisés aux fins prévues, réduisant ainsi les attitudes d'aléa moral. (Galetta et al., 2024)

Pour remplir leur rôle, les banques sont obligées de financer des projets qui sont conformes à leur revendication environnementale et elles doivent donner la priorité à la durabilité et à la transparence. La prévalence du greenwashing bancaire souligne donc la nécessité d'une réglementation plus stricte. Des lignes directrices et une surveillance rigoureuse peuvent contribuer à freiner les pratiques de communication trompeuses et à tenir les organisations responsables de leurs affirmations environnementales. (Galetta et al., 2024)

Dans le but de rendre les entreprises plus durables et plus transparentes dans leurs rapports, l'Union européenne a mis en place une série de réglementations sur le marché financier. En effet, la mise en œuvre, par l'UE, de différentes réglementations telles que la CSRD, la SFDR ou encore la taxonomie européenne, par exemple, fournit des orientations réglementaires pour l'intégration de la durabilité par tous les intermédiaires d'investissement, à la fois en termes de durabilité et de performance des investissements. D'autres réglementations sont mises en place, mais dans le cadre de ce mémoire nous n'allons pas toutes les voir. Ces réglementations ont pour impact de limiter le greenwashing. En effet, comme nous l'indique Chiu (2022), la transparence des entreprises est une solution pour empêcher le greenwashing de la part des entreprises.

1.1.3 Les différents types de greenwashing

Afin de lutter contre ce phénomène de greenwashing qui détruit la confiance des différentes parties prenantes, elle a été classée sous deux formes importantes : le « claim greenwashing » et le « executional greenwashing ». Cette classification a été faite dans le but de comprendre pourquoi il n'existe pas de définitions claires de ce phénomène. (de Freitas Netto et al., 2020)

1) Le « claim greenwashing »

Cette première classification est celle qui a été la plus étudiée, car non seulement elle est plus facile à aborder par la réglementation gouvernementale, mais aussi, car elle est plus facile à détecter (Parguel et al., 2015). En effet, ce phénomène est représenté par des argumentations textuelles faisant référence au bénéfice écologique d'un produit ou d'un service pour créer une allégation environnementale trompeuse (de Freitas Netto et al., 2020). Par conséquent, comme ces arguments sont basés sur les informations de l'entreprise qui peuvent être analysées, il sera plus facile pour le régulateur de les limiter. Par ailleurs, à travers les caractéristiques textuelles, TerraChoice (2007) identifie six types de greenwashing appelés « péchés ». Ces péchés résultent du fait que l'entreprise décide des règles à adopter en matière de divulgation d'informations. (TerraChoice, 2007)

Cette liste permet d'aider les parties prenantes à pouvoir déterminer les techniques de marketing vert qui ne sont pas dignes de confiance et ainsi décourager les entreprises à prétendre qu'elles sont plus durables qu'elles ne le sont vraiment (de Freitas Netto et al., 2020). Ces six péchés sont répertoriés et classés en deux catégories qui sont la tromperie active et la tromperie passive. En effet, dans le domaine de la psychologie de la communication, la communication trompeuse peut être classée comme active ou passive. (Gatti et al., 2021)

Dans la forme de tromperie active, les entreprises trompent leurs parties prenantes en fabriquant de fausses informations pour paraître plus responsables (Gatti et al., 2021). Dans cette catégorie, on peut classer deux péchés évoqués par TerraChoice (2007).

- *The Sin of No Proof* : toute allégation environnementale qui ne peut être soutenue par des informations justificatives facilement accessibles ou par une certification tierce fiable, commet le péché sans preuve. (TerraChoice, 2007)
- *The Sin of Fibbing* : le péché de mensonge est commis en faisant des allégations environnementales qui sont tout simplement fausses. Ce péché est le moins reproduit dans les techniques de greenwashing. (TerraChoice, 2007)

Dans la forme de tromperie passive, les entreprises trompent leurs parties prenantes en omettant de communiquer des informations compromettantes. Cela implique donc une sélection stratégique d'informations afin de conserver les informations risquées de manière avantageuse, en montrant uniquement les avantages d'un produit ou d'un service utilisé par l'entreprise (Gatti et al., 2021). Dans cette catégorie, on peut classer les quatre autres péchés évoqués par TerraChoice (2007).

- *The Sin of Hidden Trade-Off* : le péché du compromis caché est utilisé pour rendre un produit plus écologique qu'il ne l'est. Les principales caractéristiques d'un produit peuvent être néfastes pour l'environnement, mais dans le cas où l'entreprise performe un peu mieux, elle fera de la publicité uniquement sur cette caractéristique pour fausser les parties prenantes. (TerraChoice, 2007)

- *The Sin of Vagueness* : le péché d'imprécision est commis par toute allégation si mal définie ou si large que sa signification réelle risque d'être mal comprise par le consommateur visé. Une affirmation ne peut pas être entièrement vraie ou fausse en raison de sa nature vague. L'information n'est pas pertinente. (TerraChoice, 2007)
- *The Sin of Irrelevance* : le péché de non-pertinence est commis en faisant une allégation environnementale qui peut être vérifiable, mais qui est sans importance et inutile pour les consommateurs à la recherche de produits écologiques. Par conséquent, les investisseurs qui recherchent des produits respectueux de l'environnement ne peuvent pas déterminer si l'entreprise est véritablement engagée ou non en faveur du développement durable. (TerraChoice, 2007)
- *The Sin of Lesser of Two Evils* : le péché du moindre des deux maux repose sur la véracité limitée d'une affirmation. En effet, selon que le produit appartient ou non à une catégorie de produits polluants, il peut être considéré comme durable selon cette catégorie sans pour autant être durable dans toutes les catégories de produits. (TerraChoice, 2007)

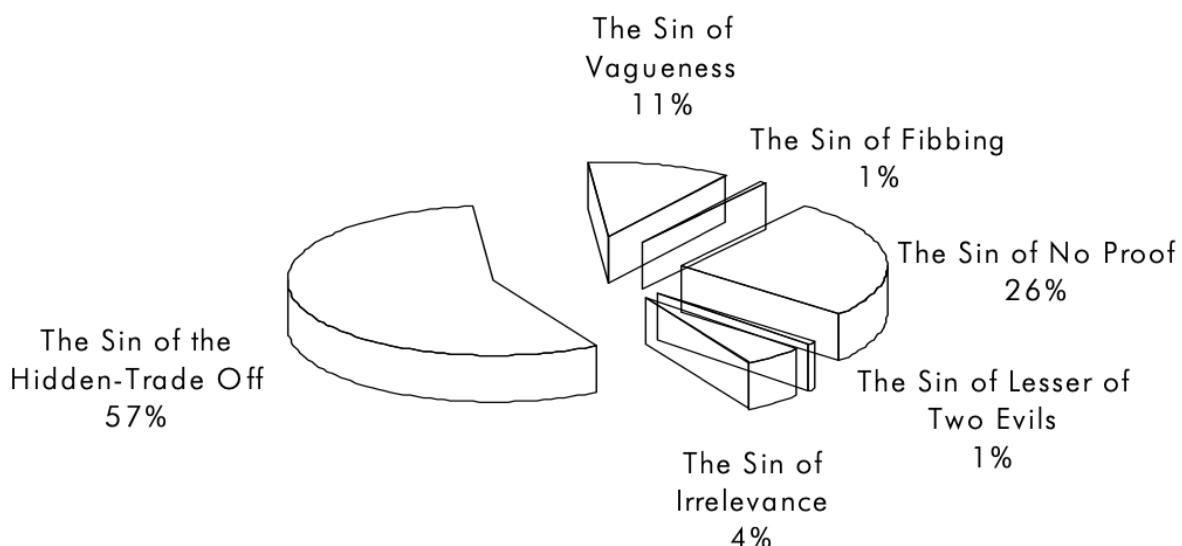


Figure 1 — Péchés commis par catégorie¹

Comme les tromperies passives ne divulguent pas de fausses informations, mais retiennent les informations dites négatives pour l'environnement, elles sont considérées comme moins condamnables que les tromperies actives. (Gatti et al., 2021)

¹ Terrachoice. (2007). The 'Six Sins of Greenwashing™' – A Study of Environmental Claims in North American Consumer Markets. Récupéré de https://sustainability.usask.ca/documents/Six_Sins_of_Greenwashing_nov2007.pdf

2) L'« executive greenwashing »

Cette seconde classification est représentée par de nombreux éléments visuels dont l'impact écologique dépend du profil socioculturel du public cible. En fait, la stratégie des entreprises ne joue pas sur les mots, mais sur le design de leurs publicités en utilisant des éléments évoquant la nature, ce qui rend impossible la création d'une réglementation universelle pour réduire ce type de greenwashing. (Parguel et al., 2015)

Cette façon d'induire de fausses perceptions du caractère écologique de la marque joue sur la naïveté de la société en faisant réfléchir les gens à l'achat d'un produit écologique même s'il ne possède aucun aspect durable (de Freitas Netto et al., 2020). Cependant, selon Parguel et al. (2015), cette naïveté dépend de la connaissance des consommateurs sur la catégorie du produit. En effet, les acteurs appelés « experts » dans un domaine spécifique sont moins susceptibles de s'appuyer sur des éléments d'exécution publicitaires représentant la nature et d'être influencés par celle-ci. Tandis que les consommateurs qui ne sont « pas experts » seraient influencés par l'« executive greenwashing » et percevraient donc la marque comme plus responsable si elle ajoutait des éléments verts dans sa publicité. (Parguel et al., 2015)

L'analyse de ces deux classifications significatives du greenwashing permet d'affirmer que plus les acteurs sont informés sur le sujet, moins le greenwashing a d'impact. Il est donc nécessaire, d'une part, d'éduquer les parties prenantes pour qu'elles reconnaissent les formes de greenwashing et, d'autre part, que le gouvernement crée des lois afin que même le consommateur mal informé soit protégé. (de Freitas Netto et al., 2020 ; TerraChoice, 2007 ; Parguel et al., 2015)

1.2 Le greenhushing

1.2.1 Définition et concept

D'après Font X. & al. (2017), les entreprises communiquent généralement leurs pratiques en matière de développement durable dans le but de créer une impression positive dans l'esprit de leurs parties prenantes avec pour objectif d'influencer leurs comportements à l'égard de l'entreprise et de ses produits ou services conformément à leurs objectifs commerciaux, qui peuvent inclure un gain financier pour l'entreprise ou un gain sociétal résultant d'un changement de comportement. Cela peut entraîner les entreprises à pratiquer du greenwashing, terme familier auprès de tous, en communiquant plus qu'il ne faut.

À l'inverse, il existe également un terme beaucoup moins familier qui est le terme de « greenhushing ». Le greenhushing ou écosilence est l'inverse du greenwashing et peut être défini comme étant la rétention délibérée des entreprises, aux clients et aux parties prenantes, d'informations sur les pratiques de développement durable qu'ils emploient. Il s'agit donc d'un phénomène de sous-communication des pratiques de développement durable dans lesquelles une entreprise s'engage. (Font et al., 2017)

Ce phénomène gagne de plus en plus d'importance, mais reste tout de fois négligé, contrairement au greenwashing, puisqu'il n'est pas facile à appréhender. (Falchi et al., 2021) Cependant, il a pu être observé dans plusieurs secteurs. En effet, on a pu observer, dans le secteur vinicole, que certains vignerons investissent des ressources considérables pour produire des vins biologiques et obtenir une certification, mais préfèrent ne pas le signaler. Dans le secteur vestimentaire, une usine en Asie a utilisé seulement un litre d'eau pour fabriquer un jean — contre 347 litres estimés pour fabriquer un jean Levi-Strauss en 2015 — mais reste silencieuse sur cette réussite. Dans le secteur automobile, Burrows (2020) rapporte que toutes les usines de fabrication Toyota en Europe sont zéro déchet mis en décharge depuis plusieurs années (et même « zéro déchet incinéré » plus récemment), mais l'entreprise reste relativement discrète sur ces réalisations. (Font et al., 2017)

1.2.2 Les raisons du greenhushing

Avant d'aborder les raisons du greenhushing, nous allons d'abord passer en revue les différents critères de communication, qui influencent le comportement des parties prenantes, que suggère la littérature.

Tout d'abord, l'entreprise peut communiquer de manière implicite ou explicite. De manière générale, les entreprises communiqueront de manière explicite, car elles pensent que cela aura un impact direct et positif sur leur image. (Font et al., 2017)

Ensuite, lorsque l'entreprise décide d'aborder la durabilité, elle peut le faire de manière affective ou rationnelle pour décrire ses actions. La communication rationnelle s'est montrée plus efficace que la communication affective puisque les parties prenantes, plus soucieuses de l'environnement, se montrent plus méfiantes. Il est donc important pour l'entreprise d'apporter des preuves rationnelles quant à ses activités durables plutôt que risquer la mauvaise compréhension du message affectif. (Font et al., 2017)

Enfin, l'entreprise peut communiquer de manière active ou passive. Si elle estime que le client tirera une expérience positive de sa participation aux activités durables de l'entreprise, le message soutiendra l'autonomisation du client pour choisir de participer activement. Si l'entreprise estime que le client ne tirera pas d'expérience positive de sa participation, elle communiquera passivement en montrant les actions prises au nom du client. (Font et al., 2017)

Bien qu'il existe différents critères de communication, le fait de ne pas communiquer sur ses activités écologiques est dû à plusieurs raisons :

- a) **Ne pas signaler les efforts durables parce que les entreprises ne réalisent pas leur importance** : il est possible que certaines entreprises ne considèrent pas que ce qu'elles ont accompli soit digne d'être communiqué et ne considère pas que le fait de communiquer sur ces accomplissements puisse être bénéfique. Une mauvaise

interprétation des réalisations durables peut donc entraîner l'entreprise à ne pas communiquer sur ses aspects durables.

- b) **Les efforts verts motivés en interne peuvent rendre la communication très secondaire** : certaines entreprises choisissent de ne pas communiquer sur leurs initiatives durables, car elles sont principalement motivées par des intérêts personnels tels que la maximisation des profits, la peur de la concurrence ou un altruisme interne. En d'autres termes, ces entreprises s'engagent dans des pratiques durables avant tout pour leur propre bénéfice et non pour des raisons de communication externe.
- c) **La sous-déclaration comme tactique pour éviter des déductions préjudiciables** : certaines entreprises peuvent être les dommages collatéraux de l'héritage laissé par la première génération d'entreprises dites durables, où l'écologisation s'est faite au prix d'une performance réduite par rapport aux qualités traditionnelles. Générer de l'écologisation est perçu comme une opération à somme nulle dans laquelle ce qui est gagné en termes d'écologie est perdu en termes d'autres qualités. Puisque les consommateurs croient intuitivement et inconsciemment que les produits durables sont moins performants que leurs équivalents conventionnels, les entreprises communiquent moins à ce sujet pour qu'il n'y ait pas d'impact sur leurs produits.
- d) **Éviter la communication verte pour éviter d'être scruté et accusé d'hypocrisie** : à cause du greenwashing, il existe des appréhensions comme quoi les entreprises en font trop sur leur communication durable. Par conséquent, les entreprises communiqueront moins de peur d'être associées à cette pratique de greenwashing puisque les parties prenantes auront tendance à vérifier et à examiner toutes les opérations dites durables et cela peut représenter un risque pour l'entreprise si tout n'est pas parfait.
- e) **Crainte de la concurrence** : si une entreprise veut avoir un avantage par rapport à ses concurrents en communiquant sur ses activités durables, elle doit être sûre qu'elle performe mieux que ses concurrents sinon sa communication sur ses efforts durable peut se retourner contre elle. (Falchi et al., 2021)

1.3 La théorie du signal

1.3.1 *Définition et concept*

La théorie du signal, initialement proposée par Michael Spence en 1973, cherche à résoudre le problème d'asymétrie d'information dans un environnement concurrentiel. (Mi Bae et al., 2018)

Avant que George A. Akerlof n'introduise le concept d'asymétrie de l'information, les modèles économiques partaient de l'hypothèse que l'information était parfaite (Stiglitz, 2001). Cependant, en utilisant l'exemple des voitures d'occasion, où les vendeurs de voitures d'occasion sont plus informés sur la qualité de la voiture que les acheteurs, Akerlof (1970) a expliqué comment l'asymétrie de l'information existait sur les marchés et comment elle

pouvait conduire à des performances sous-optimales du marché. Suite à cela, Michael Spence a d'abord étudié le phénomène qu'il a décrit comme « la signalisation du marché » (*Market Signaling*) en montrant comment les candidats à un emploi peuvent réduire l'asymétrie d'information entre eux et les employeurs en signalant leur qualité en investissant dans l'éducation. Depuis ces premières études, la littérature sur la théorie du signal a connu une croissance exponentielle et a été appliquée dans d'innombrables contextes, notamment dans de nombreuses disciplines de gestion telles que la gouvernance d'entreprise, l'entrepreneuriat ou encore la gestion des ressources humaines. (Connelly et al., 2011)

Aujourd'hui, la théorie du signal est liée au besoin des entreprises de communiquer leurs informations aux parties prenantes et au marché en émettant des signaux sur leur engagement envers la société (Bae et al., 2018). Ses principaux acteurs sont le signal en lui-même, le signaleur et le récepteur. Le **signal** est alors une information privée qui peut être positive ou négative, que les **signaleurs** décident de communiquer ou non aux **récepteurs**. (Connelly et al., 2011)

D'un point de vue de l'entreprise, les signaleurs sont des personnes internes qui ont accès aux informations confidentielles à savoir, les CEO, les directeurs ou les managers tandis que les récepteurs sont des personnes externes à l'entreprise, à savoir les employés, les investisseurs ou simplement des personnes lambda qui recherchent des informations sur l'entreprise. Les signaux envoyés sont les flux d'informations tels que les actualités boursières, les dividendes, le financement environnemental, les investissements responsables, etc. L'objectif de la théorie du signal est donc, pour l'entreprise, que les investisseurs détectent qu'elle accomplit réellement ce qu'elle mentionne dans ses rapports. (Mi Bae et al., 2018)

1.3.2 Théorie du signal et durabilité

La théorie du signal, dans le domaine de la durabilité d'entreprise, indique que les entreprises utilisent les rapports de durabilité afin d'informer les différentes parties prenantes quant à leur politique environnementale, sociale et de gouvernance. Ces pratiques de divulgation durable rendent compte de la transparence, de la stabilité financière et des préoccupations environnementales et sociales de l'entreprise. (Lopez-Santamaria et al., 2021)

Simoni et al. (2020) ont constaté que la décision d'une entreprise de toujours publier ses rapports de développement durable est motivée par la volonté de signaler ses performances en matière de développement durable et par la nécessité de maintenir de bonnes relations avec ses parties prenantes.

1.3.3 Théorie du signal et greenwashing

La théorie du signal est largement utilisée pour expliquer les stratégies de greenwashing et elle met en avant l'importance de la divulgation. En effet, puisque la divulgation par les entreprises réduit les asymétries d'information, elle peut contribuer à augmenter les valorisations des entreprises d'un point de vue financier, mais également d'un point de vue social. La divulgation en matière de responsabilité environnementale est un signal de l'engagement des entreprises sur ces enjeux, ce qui fait prendre conscience aux parties prenantes que le comportement de l'entreprise est conforme à leurs attentes. Cependant, dans le cas du greenwashing, le pouvoir de signalisation de la divulgation volontaire découle des asymétries d'information. (Bernini et al., 2023)

Seele et Gatti (2017) privilégient la théorie du signal pour expliquer le phénomène du greenwashing puisqu'elle permet d'observer à la fois la façon dont le signal est envoyé et comment il est reçu et interprété, en présence d'asymétries d'information. Dans cette perspective, Seele et Gatti (2017) expliquent pourquoi une « divulgation verte » trompeuse, formulée pour montrer un engagement envers les questions environnementales, peut, à tort, « signaler » les valeurs sociales positives des entreprises (Connelly et al., 2011). Ils supposent que divulguer des informations positives concernant les comportements écologiques convient aussi bien aux bons qu'aux mauvais acteurs environnementaux. Dans le cas de la théorie du signal, chaque entreprise peut choisir ou non de divulguer des informations véridiques sur sa performance « verte ». (Bernini et al., 2023)

En prenant cela en considération, le fait que les entreprises cherchent à être crédibles représente une forte incitation pour les mauvais acteurs environnementaux qui peuvent utiliser les asymétries d'information pour signaler un message trompeur en termes de bons comportements environnementaux, pratiquant ainsi le greenwashing. Selon la théorie du signal, les entreprises ayant des performances environnementales supérieures montrent une plus forte propension à divulguer volontairement ce comportement environnemental que les entreprises peu performantes. (Mahoney et al., 2013)

1.4 Lien entre les trois concepts

À la suite de ces trois premiers points qui illustre en détail les concepts de greenwashing, greenhushing et de la théorie du signal, un lien entre eux peut être établi. Bien que le greenwashing et le greenhushing représentent des phénomènes opposés, ils sont tous les deux influencés par la dynamique de la théorie du signal.

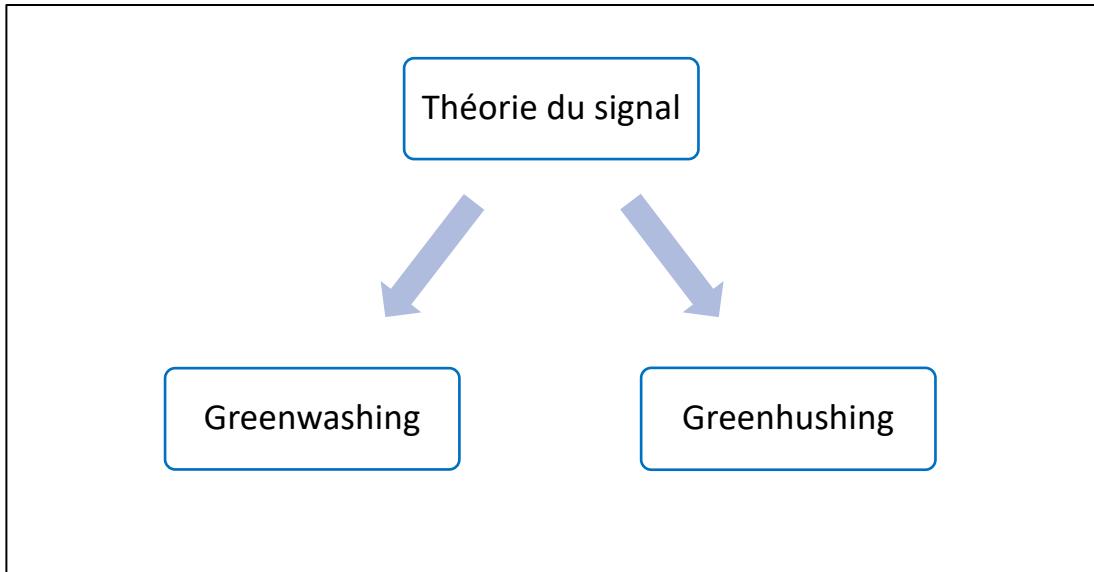


Figure 2 — Lien entre les trois concepts

D'une part, la théorie du signal influence le greenwashing qui se produit lorsqu'une entreprise envoie des signaux trompeurs à ses parties prenantes en exagérant ses efforts écologiques, tout en cherchant à tirer avantage de l'asymétrie d'information présente. Ce comportement crée une image faussement positive qui peut induire en erreur les parties prenantes. En effet, par manque de moyen de vérification des informations fournies, les parties prenantes perçoivent ces signaux comme étant fiables.

D'une autre part, le greenhushing reflète une stratégie où l'entreprise choisit de ne pas signaler, ou de signaler de manière minimale, ses efforts en matière de durabilité. Cette retenue peut découler, comme nous l'avons vu, de différentes raisons. Ainsi, tout comme le greenwashing, le greenhushing joue avec l'asymétrie d'information.

La théorie du signal se situe au cœur de cette dynamique en expliquant comment les entreprises utilisent la divulgation, ou la non-divulgation, d'informations pour influencer leurs images auprès des parties prenantes. La qualité et la crédibilité des signaux envoyés sont donc importantes dans un contexte où les asymétries d'information sont fortes. Les entreprises peuvent manipuler la perception du public en envoyant des signaux qui leur sont favorables. Le greenwashing et le greenhushing ne sont autres que des manières différentes d'envoyer des signaux dans le but d'influencer la perception externe de la durabilité des entreprises.

Chapitre 2 : Les différentes catégories du reporting non financier

2.1 Définition de l'information non financière

L'information non financière, ou INF, se réfère à toutes les données et les faits qui ne sont pas inclus dans les états financiers traditionnels d'une entreprise, à savoir le bilan, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie. Il s'agit d'une notion vaste qui peut varier d'une organisation à une autre. Elle englobe de manière générale plusieurs domaines d'intérêt, tels que la responsabilité sociétale des entreprises, le respect des droits de l'homme, les pratiques de gouvernance d'entreprise, la diversité et l'inclusion, les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, la gestion des déchets, la protection de l'environnement, la transparence fiscale, les relations avec les parties prenantes, etc. Ces domaines sont souvent définis par des directives et des cadres internationaux, tels que les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI), les Principes directeurs de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) à l'intention des entreprises multinationales, ou les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Les Principes directeurs sont des « *recommandations que les gouvernements adressent aux entreprises multinationales afin de favoriser une conduite raisonnable des entreprises dans les domaines des relations professionnelles, des droits de l'homme, de l'environnement, de la fiscalité, de la publication d'informations, de la lutte contre la corruption, des intérêts des consommateurs, de la science et de la technologie, et de la concurrence* » et les ODD « *constituent un appel universel à l'action pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et améliorer la vie et les perspectives de chacun, partout dans le monde* ». Il y a 17 objectifs qui ont été adoptés par tous les États Membres et qui doivent être atteints en 2030. (OCDE, 2024 ; Nations Unies, 2024)

L'objectif principal de la communication d'informations non financières est de fournir une image complète et équilibrée de la performance d'une institution sur des dimensions qui dépassent le seul aspect financier. (Protin et al., 2014 ; Cauvin et al., 2006)

Les caractéristiques de l'information non financière sont nombreuses et comportent notamment sa nature non quantitative puisqu'il s'agit surtout d'informations narratives. Son caractère prospectif ou rétrospectif a pour objectif de communiquer sur les décisions des dirigeants afin de mettre en avant les avantages compétitifs de l'entreprise et finalement son orientation vers les parties prenantes plutôt que vers les actionnaires pour qu'ils puissent comprendre la performance globale de l'entreprise. Contrairement aux informations financières qui mesurent principalement les ressources, les obligations et les performances économiques d'une entreprise, l'information non financière, elle, se concentre sur les interactions de l'organisation avec son environnement social, économique et surtout écologique. Elle offre une vision globale de l'activité d'une entreprise en tenant compte de ses impacts sociaux et environnementaux. (Protin et al., 2014)

L'information non financière peut être communiquée dans les rapports de gestion ou dans des rapports distincts à condition que ces rapports soient joints directement au rapport de gestion et que le rapport de gestion mentionne que la déclaration non financière se trouve dans un rapport distinct. Ces rapports doivent être clairs, concis, fiables et pertinents pour les différentes parties prenantes concernées et ils doivent également s'appuyer sur des cadres réglementaires européens ou internationaux. Cette déclaration de l'information non financière, est remplacée par une déclaration des informations en matière de durabilité à partir de l'exercice comptable commençant au 1er janvier 2024 qui n'est autre que la CSRD. (SPF Économie, 2024)

2.2 Les différentes catégories de publication d'information non financière

Les institutions financières qui sont soumises à la CSRD sont tenues de divulguer des informations non financières relatives à des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) qui sont importantes pour comprendre leur activité, leur situation financière, leurs performances et leurs impacts sur la société. Ces informations, subdivisées en plusieurs catégories, visent notamment à fournir des indications clés sur la durabilité des opérations de l'institution financière et sur la contribution de celle-ci au développement durable. Ces catégories comprennent les informations relatives à l'environnement, aux aspects sociaux et à la gouvernance qui comprend d'autres thématiques clés liées à la durabilité et à la responsabilité sociale des entreprises telles que la lutte contre la corruption et l'éthique. (Bihain, 2023)

Tout d'abord, en ce qui concerne les informations relatives au premier critère qui est celui l'environnement, les institutions financières communiquent au sujet de leur empreinte carbone, leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), leur consommation d'énergie, leur utilisation des ressources naturelles, leurs politiques de gestion des déchets, ainsi que leurs efforts en matière de protection de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique. Ces informations permettent d'évaluer l'impact environnemental de leurs activités et leur contribution à la lutte contre le réchauffement climatique. (Bihain, 2023)

Au niveau des aspects sociaux, le deuxième critère, des informations concernant les conditions de travail, la santé et la sécurité des employés, la diversité et l'inclusion, les relations avec les parties prenantes, ainsi que les initiatives prises pour promouvoir le respect des droits de l'homme et lutter contre les inégalités sociales sont divulguées. L'objectif étant de fournir une vision claire de l'engagement social de l'institution financière et de son impact sur les communautés locales et la société dans son ensemble. (Bihain, 2023)

Enfin, au travers du critère de la gouvernance, les institutions financières divulguent des informations relatives à leur structure de gouvernance, à la composition et aux compétences de leur conseil d'administration, aux mécanismes de contrôle et de supervision mis en place,

ainsi qu'aux politiques et pratiques de transparence et d'éthique des affaires. Les aspects liés à la lutte contre la corruption sont également repris dans ce dernier critère. Ces informations sont importantes puisqu'elles permettent d'évaluer la qualité de la gouvernance de l'institution financière et sa capacité à gérer les risques, à prendre des décisions responsables et à assumer sa responsabilité. (Bihain, 2023)

2.2.1 Facteurs environnementaux

Les enjeux environnementaux comprennent une vaste gamme de concepts tels que la déforestation, la biodiversité, le changement climatique, la rareté des ressources naturelles et toutes les formes de pollution et de déchets, qui sont financièrement significatifs pour de nombreux secteurs industriels. (CFI, 2024)

Le changement climatique est l'accélérateur ultime des risques, exacerbant à la fois les risques conventionnels et ceux liés aux ESG. L'augmentation des températures, les événements météorologiques plus fréquents et intenses, comme les tempêtes, les inondations, les sécheresses et les incendies de forêt, représentent des risques importants pour l'ensemble des secteurs économiques. De plus, en raison des conditions environnementales changeantes, la gestion des ressources naturelles rares, comme l'eau et le sol, devient de plus en plus importante pour de nombreuses industries et vitale pour le bien-être de tous les groupes de parties prenantes. (CFI, 2024)

Au niveau de la pollution et des déchets, ils peuvent représenter des risques considérables pour les entreprises et les portefeuilles. Ils peuvent causer des risques réputationnels graves pour une entreprise, comme les déchets plastiques ou alimentaires, et influencer la recherche et le développement des produits, les attentes des détaillants et les exigences des consommateurs. (CFI, 2024)

L'un des principaux défis auxquels font face les institutions financières est la gestion responsable des ressources naturelles puisqu'elles ont leur part de responsabilité quant aux activités qu'elles financent. Le secteur financier est donc souvent, directement ou indirectement, impliqué dans des activités liées par exemple à l'exploitation minière, à la déforestation ou encore dans des activités pétrolières. Ces différentes activités ont un impact considérable sur l'environnement et il faut donc, pour ces institutions, qu'elles prennent en compte cet impact dans leur reporting non financier et qu'elles mettent en place des mesures pour minimiser les dommages potentiels aux ressources naturelles. (WWF-Belgium, s.d)

Un autre défi important que les institutions financières rencontrent est l'émission de gaz à effet de serre qui est également une préoccupation majeure en matière environnementale. Les institutions financières, notamment celles qui sont associées à des industries à forte intensité énergétique, sont directement impliquées et ont donc un rôle important à jouer quant à la réduction des émissions de GES. En effet, elles investissent dans des obligations ou

titres de ces entreprises et les financent également. Ces institutions financières sont donc elles aussi soumises à l'obligation de publier des rapports sur leurs empreintes carbone. (Druant, M. & Ferrari, S., 2023 ; Bonnisseau, N., 2022)

Toutefois, le bilan de cette empreinte carbone qu'émettent les institutions financières peut s'avérer complexe. La méthodologie d'un bilan carbone complet pour le secteur bancaire classe les émissions en trois catégories appelées « scopes » :

Catégories d'émissions	Définition	Exemples
Scope 1	Les émissions directes de GES provenant des sources d'énergie fixes ou mobiles qui sont détenues ou contrôlées par la banque.	Les banques possèdent des flottes de véhicules de service dont les émissions liées à la combustion de carburant doivent être prises en compte.
Scope 2	Les émissions indirectes de GES résultant de l'achat d'électricité, de froid ou de vapeur, générés hors site mais consommés par la banque.	Une banque possède des bureaux qui sont éclairés, chauffés et/ou réfrigérés. Des émissions résultent de cette consommation énergétique, trouvable sur les factures de ses fournisseurs d'énergie.
Scope 3	Les émissions indirectes de GES provenant de sources qui ne sont pas détenues ou directement contrôlées par la banque mais qui sont liées à ses activités (hors scope 2).	Une banque peut prendre en compte les émissions liées aux déplacements de ses employés dans le cadre de leur travail, à la nature de ses investissements et actifs financiers (financement de projets fossiles ou écologiques), ...

Figure 3 — Catégories d'émissions carbone²

La complexité réside principalement dans les scope 2 et 3 qui sont les émissions indirectes. Ces émissions sont plus difficiles à quantifier puisqu'elles ne sont pas directement produites par l'institution financière, mais par ses fournisseurs et ses clients finaux. Les émissions émises par le scope 3 représentent même la plus grosse part d'émission pour l'institution financière avec un taux de plus de 75 % et depuis janvier 2023 la CSRD impose aux entreprises de plus de 500 employés d'intégrer le scope 3 dans leur rapport GES. (Bonnisseau, N., 2022 ; BNP Paribas, 2024)

² Badillo, A. (2023). Le bilan carbone du secteur de la banque. Récupéré de <https://climate.selectra.com/fr/entreprises/bilan-carbone/banque#:~:text=L%27empreinte%20carbone%20des%20investissements,Source%20%3A%20Oxfam%2C%202020>

Dans cette imposition, les institutions financières sont confrontées à trois défis majeurs :

- 1) **Collecte des données** : contrairement aux scopes 1 et 2, les données du scope 3 ne sont pas disponibles dans les systèmes internes. Elles doivent être obtenues directement auprès des sociétés investies, financées ou des fournisseurs, ou via des questionnaires. La méthode « spend-based » peut être utilisée, mais est moins précise.
- 2) **Centralisation des résultats et les mises à jour** : suivre les données du scope 3 sur plusieurs années est complexe. Un système unifié et flexible de collecte de données est nécessaire pour intégrer des données variées de différentes sources et zones géographiques.
- 3) **Diversité du scope 3** : ce scope couvre les émissions liées aux chaînes de valeur amont et aval et diverses activités impliquant des fournisseurs. Un outil capable de concaténer ces données, de les convertir en équivalents CO2, et de présenter les résultats de manière unifiée est essentiel. (Bonnisseau, N., 2022)

Le secteur financier ne peut plus ignorer le calcul des émissions de scope 3 dans sa démarche ESG. Ce défi majeur nécessite un outil adapté, capable d'évaluer précisément cette part de l'empreinte carbone et de proposer des solutions automatiques grâce notamment à l'intelligence artificielle. Il doit également respecter les normes internationales pour produire des rapports précis et normalisés. Cela permettra de lutter contre le greenwashing. (Bonnisseau, N., 2022)

Pour conclure, les facteurs environnementaux sont essentiels pour le reporting des informations en matière de durabilité des institutions financières. Ils fournissent un cadre réglementaire et des orientations pour la gestion responsable des questions environnementales. En effet, dans leurs rapports, les institutions financières doivent expliquer en détail leurs politiques environnementales, y compris les domaines couverts, les objectifs, les processus de mise en œuvre et les mécanismes de contrôle et d'évaluation. Elles doivent également indiquer comment elles se conforment aux réglementations environnementales en vigueur et comment elles intègrent les enjeux environnementaux dans leur gestion et leurs prises de décision.

2.2.2 Facteurs sociaux

Dans le domaine social, les institutions financières sont tenues de fournir des informations sur les questions relatives aux droits de l'homme, aux conditions de travail, à la diversité, à l'égalité des genres et à d'autres enjeux sociaux importants. (Marsh, 2021)

Le concept de durabilité sociale est un concept dynamique qui évolue au fil du temps et selon le lieu en fonction de la question de ce qui constitue une bonne vie et une bonne société. La durabilité sociale est parfois considérée comme un pilier autonome, distinct des préoccupations de durabilité environnementale et associée à la croissance économique. Dans d'autres cadres, elle est considérée comme une base pour les autres piliers de la durabilité,

où la formation de capital social est perçue comme un stimulus à la croissance et une condition préalable au développement économique et environnemental. Au fil du temps, la durabilité sociale s'est progressivement élargie et est maintenant considérée comme un facteur de durabilité indépendant plutôt que comme une simple partie du développement durable. (Kalfaoglou, 2021)

Le facteur social du reporting des informations non financières englobe plusieurs aspects clés, dont le respect des droits de l'homme qui est au centre des préoccupations. Les institutions financières doivent rendre compte de leur engagement à respecter les droits humains dans l'ensemble de leurs activités, car « *Les acteurs du secteur financier jouent un rôle vital dans l'économie mondiale, exercent une influence considérable sur toute une série d'autres secteurs et activités commerciales, et sont essentiels pour garantir le respect des droits de l'homme à grande échelle par les entreprises.* » Ce compte rendu inclut l'évaluation et la gestion des risques liés aux droits de l'homme, ainsi que la communication des mesures prises pour éviter les atteintes à ces droits. (Nations Unies, 2024)

Ensuite, les conditions de travail, la diversité et l'égalité des genres sont également des thèmes importants de la thématique sociale. Les institutions financières, tous comme les autres entreprises, doivent fournir des informations sur les politiques en matière d'emploi, de santé et de sécurité au travail, ainsi que sur les relations avec les employés, y compris les questions de formation, de rémunération équitable et d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. (Anderson, K., 2023)

En ce qui concerne le bien-être des parties prenantes, les facteurs sociaux représentent des questions orientées vers les affaires, telles que la qualité des produits ou des clients, la sécurité des données, les relations industrielles ou la chaîne d'approvisionnement et d'autres questions qui peuvent créer ou détruire de la valeur. Ces questions sont liées aux intérêts plus larges des parties prenantes et même si elles impliquent des coûts à court terme, elles créent de la valeur à long terme au bénéfice des entreprises. (Kalfaoglou, 2021)

L'importance du pilier social a été accentuée par la pandémie du COVID-19. En effet, durant l'avant-pandémie, la divulgation des impacts sociaux représentait un défi puisqu'ils étaient plus difficiles à évaluer pour les investisseurs. Les questions sociales sont moins tangibles, avec des données moins matures pour montrer comment elles peuvent affecter les performances d'une entreprise. Mais des questions telles que les droits de l'homme, les normes du travail et l'égalité des sexes — et les risques et opportunités qu'elles présentent pour les investisseurs — commencent à gagner en importance. (Kalfaoglou, 2021)

Après la pandémie du COVID-19, les défis persistants tels que les inégalités et le changement climatique mettent en lumière l'importance cruciale de créer des impacts sociaux positifs pour les individus et les institutions. Ce besoin est renforcé par la reconnaissance croissante des

questions sociales telles que les droits de l'homme et l'égalité des sexes par les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies. Les banques éthiques jouent un rôle clé en intégrant ces valeurs dans leur modèle d'entreprise, comme le montre une étude récente soulignant leur leadership dans l'amélioration de l'impact social au sein du secteur financier. (GABV, 2022)

Cette étude explique comment les institutions financières favorisent le changement positif social. Elle présente un modèle en cinq étapes qui vise à intégrer efficacement les pratiques d'impact social dans toute l'organisation. Ce modèle circulaire vertueux d'impact social propose de **définir** des objectifs clairs, de **concevoir** une approche globale, de la **mettre en œuvre**, de **contrôler** les résultats et d'**amplifier** les efforts pour assurer une transformation sociétale continue et complète. (GABV, 2022)

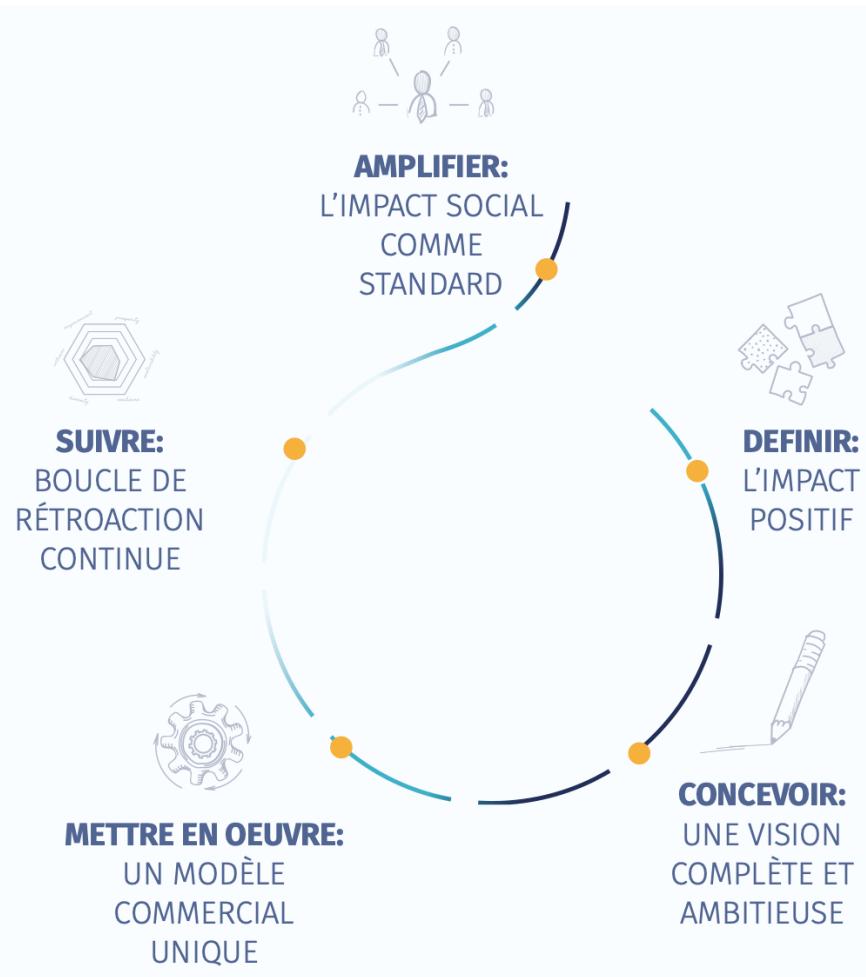


Figure 4 — Le modèle en cinq étapes³

³ GABV. (2022). Comment les institutions financières favorisent le changement social positif. Récupéré de https://www.gabv.org/wp-content/uploads/2022/01/Informe_fr.pdf

Pour concrétiser ce modèle, les régulateurs et les responsables politiques doivent surmonter les obstacles à son adoption, comme en reconnaissant le faible risque des portefeuilles à impact social dans la réglementation bancaire, en restreignant le financement des activités préjudiciables, et en facilitant l'investissement citoyen dans des initiatives à impact positif. (GABV, 2022)

C'est là que la CSRD entre en jeu en exigeant que les institutions financières soumises à cette directive incluent dans leur rapport non financier une description des politiques mises en place concernant ces questions, ainsi que les résultats de ces politiques et les mesures prises pour les mettre en œuvre. Ces rapports doivent être évalués de manière indépendante pour s'assurer de leur fiabilité et de leur conformité aux exigences réglementaires. (Vanbeveren, 2024)

2.2.3 Gouvernance

La gouvernance d'entreprise peut se définir comme le système selon lequel les sociétés sont dirigées et contrôlées. Elle concerne donc le fonctionnement et le contrôle interne d'une entreprise, mais également son lien avec les différentes parties prenantes dans tous ses domaines d'activité. (SPF Économie, 2021)

Elle couvre une large gamme de questions qui peuvent également être considérées comme des préoccupations environnementales ou sociales, selon la manière dont une entreprise, un investisseur ou une entité les catégorise. Par exemple, la gestion de la chaîne d'approvisionnement touche aux questions environnementales et sociales, mais la gestion de cette chaîne est finalement dictée par ceux qui occupent des postes de direction. (CFI, 2024)

L'un des principaux mécanismes de contrôle en matière de reporting non financier est le comité de gouvernance d'entreprise. Ce comité, au sein du conseil d'administration de l'institution financière, est chargé de superviser la qualité et l'intégrité du reporting non financier. Il établit les politiques et les procédures relatives à la collecte, à la vérification et à la communication des informations non financières. (CFI, 2024) Au sein de ce comité, il est important d'avoir une bonne représentation des différentes parties prenantes telles que les actionnaires, les dirigeants, les experts en développement durable et les membres indépendants. Cette diversité permet de garantir une approche équilibrée et objective dans la définition des objectifs et des indicateurs clés du reporting non financier. (Kalfaoglou, 2021)

Au niveau de la gouvernance bancaire, les questions typiques de gouvernance au sens étroit telles que le rôle du conseil d'administration, la composition du conseil, la qualité du conseil, le système de contrôle interne, etc., ainsi que les questions au sens large telles que le blanchiment d'argent, la politique de connaissance du client, l'intégration des clients, etc., sont abordées selon les réglementations existantes, la conduite des affaires et les exigences de conformité. De nouvelles exigences émergent pour l'incorporation des facteurs ESG dans

la gouvernance bancaire. En effet, plusieurs réglementations de l'Union européenne exigent que les banques disposent de dispositifs de gouvernance robustes, de structures organisationnelles appropriées, de lignes de responsabilité transparentes et cohérentes, ainsi que de processus efficaces pour identifier, gérer, surveiller et rapporter les risques auxquels elles sont exposées, y compris les risques ESG. (Kalfaoglou, 2021)

Le conseil d'administration doit aligner la stratégie et la culture de la banque avec les objectifs ESG, intégrer ces thèmes dans la stratégie, le modèle économique et la rémunération des dirigeants, et s'assurer que les risques de durabilité sont adéquatement gérés. La gestion des risques doit soutenir le conseil avec des analyses sur les risques ESG et établir une culture de risque appropriée. Le conseil supervise l'évaluation et la divulgation des sujets ESG matériels, démontrant ainsi l'importance des ESG pour la performance de la banque et engageant les parties prenantes dans ce processus. (Kalfaoglou, 2021)

Cependant, peu de conseils d'administration abordaient spontanément ces questions en raison de diverses raisons, telles que la priorité donnée à d'autres sujets, le manque de diversité et de compétences complémentaires, notamment en matière d'expertise ESG, et une insuffisance de directives réglementaires. La CSRD vient corriger cette dernière insuffisance. (Baddache, 2024)

2.3 Le rôle de l'auditeur

La véracité et la fiabilité de ces informations non financières, tout comme les informations financières, sont d'une importance capitale. En effet, elles vont également être utilisées par les différentes parties prenantes afin d'évaluer la performance durable de l'institution financière en question. C'est là que le rôle des auditeurs entre en jeu. Ils doivent disposer des compétences, des outils et des ressources nécessaires pour évaluer si les informations non financières publiées par l'institution financière sont exactes, complètes, objectives et fiables. (Bihain, 2023)

Cependant, l'audit des informations non financières présente plusieurs défis. Contrairement aux informations financières qui reposent sur des normes comptables et des principes largement acceptés, les informations non financières peuvent être plus subjectives et complexes à évaluer puisqu'elles reposent principalement sur des éléments qualitatifs. De plus, il peut être difficile d'obtenir des preuves suffisantes et fiables pour soutenir les déclarations faites dans les informations non financières. En effet, pour chaque critère ESG, il faudra inclure, dans les processus d'audit, des éléments fondés, par exemple, sur des concepts issus de science naturelle. C'est pourquoi les auditeurs devront fournir une assurance dite « limitée » sur ces rapports d'informations de durabilité avec pour objectif final d'arriver à fournir une assurance dite « raisonnable » comme c'est le cas pour les audits d'informations financières. (Daelman, M. et Van Leeuwe, M., 2024)

Pour relever ces nombreux défis, les auditeurs doivent adapter leurs méthodologies d'audit et développer de nouvelles compétences spécifiques à l'évaluation des informations de durabilités, afin de pouvoir traiter les critères ESG. Cela peut impliquer l'utilisation d'indicateurs clés de performance (KPI) pertinents, la vérification des sources d'information et des processus de collecte des données, ainsi que la consultation d'experts en la matière. Les auditeurs doivent également exercer un jugement professionnel pour évaluer la pertinence et la crédibilité des informations de durabilités fournies par les institutions financières. (Daelman, M. et Van Leeuwe, M., 2024)

De plus, la collaboration avec d'autres parties prenantes, telles que des experts en durabilité, peut s'avérer bénéfique pour renforcer l'efficacité de l'audit des informations non financières. La mise en place de mécanismes de partage d'expérience et de bonnes pratiques entre les auditeurs peut également contribuer à améliorer la qualité de l'audit des informations de durabilité. (Daelman, M. et Van Leeuwe, M., 2024)

La qualité de l'audit est en réalité assez difficile à observer et son évaluation est assez problématique puisque les parties prenantes ne peuvent accéder aux dossiers de travail de l'auditeur, car ceux-ci sont confidentiels et protégés par le secret professionnel. De plus, le rapport d'audit est tellement standardisé dans sa formulation et son contenu qu'il offre peu de possibilités de différenciation (Tahir et al., 2020). Pour éviter ces problèmes, l'auditeur doit donc utiliser des substituts pour évoquer la qualité apparente. Pour évaluer la qualité de l'audit, les chercheurs en audit utilisent plusieurs indicateurs tels que la réputation du cabinet d'audit, la taille de l'auditeur, le montant des honoraires d'audit, l'ancienneté de l'auditeur et l'appartenance aux Big Four. (Hichri, A., 2023)

Il est donc important que les auditeurs disposent de ressources nécessaires pour assurer un audit de qualité des informations de durabilité. Les organismes de réglementation et les instances professionnelles doivent donc soutenir et promouvoir le développement des compétences des auditeurs dans le domaine de l'audit des informations non financières, tout en garantissant leur indépendance et leur objectivité, ce que prévoit, en Belgique, l'Institut des Réviseurs d'Entreprise (IRE). En effet, les réviseurs d'entreprise ainsi que les stagiaires seront « *agrés pour procéder à l'assurance de l'information en matière de durabilité, pour autant qu'elles acquièrent les connaissances nécessaires concernant l'information en matière de durabilité et l'assurance de l'information en matière de durabilité au moyen de la formation permanente.* » (IBR-IRE, 2024)

L'audit des informations en matière de durabilité est renforcé par des cadres réglementaires et des normes d'audit appropriées. Les réglementations, telles que la CSRD, établissent des exigences spécifiques en matière de divulgation d'informations non financières et peuvent également imposer des exigences en matière d'audit de ces informations. Aussi, les

institutions financières devront divulgues leur information de durabilité en respectant les normes européennes ESRS (European Sustainability Reporting Standards). (Bihain, 2023)

Pour conclure, les différentes catégories de publication d'informations non financières par les institutions financières soumises à la CSRD couvrent donc un large éventail de thématiques liées à l'environnement, à la responsabilité sociale et à la gouvernance. Les informations fournies dans ces catégories ont un impact important sur la perception de l'institution financière par ses parties prenantes et elles influencent les décisions financières et d'investissement. Il est donc crucial que les auditeurs soient suffisamment formés pour évaluer la véracité et la fiabilité de ces informations. Cela nécessite des compétences spécifiques, une adaptation des méthodologies d'audit et une collaboration étroite avec les parties prenantes pour garantir un audit de qualité des informations non financières.

2.3.1 L'assurance limitée et l'assurance raisonnable

Dans le cadre du reporting sur les informations en matière de durabilité, les régulateurs, les investisseurs et le grand public ne peuvent pas être certains qu'une entreprise respecte les réglementations en matière de divulgation. L'assurance joue ici un rôle important puisqu'elle permet aux entreprises de garantir que leurs chiffres sur les émissions sont aussi exacts que possible. L'assurance est le résultat final de la validation ou de la vérification. Il s'agit d'un rapport indiquant une certaine confiance dans les résultats. Une fois que l'auditeur a vérifié la déclaration des informations durables, il évaluera les procédures d'audit et les preuves recueillies pour attribuer un niveau d'assurance, l'assurance « limitée » étant le niveau fondamental et l'assurance « raisonnable » étant le niveau le plus complet et le plus fiable. (Gruitt, 2024)

L'assurance limitée, comme son nom l'indique, est moins complète que l'assurance raisonnable. Bien qu'elle suive des procédures similaires, l'étendue et la profondeur de ces procédures sont considérablement réduites. L'objectif principal de l'assurance limitée est d'accroître la confiance des parties prenantes dans les données déclarées, mais pas dans la même mesure que l'assurance raisonnable. Ce type d'assurance vérifie que l'entreprise dispose de contrôles, de processus et de cadres appropriés, mais les procédures appliquées sont moins détaillées et moins étendues. (Shannon, 2024)

Pour une mission d'assurance limitée, les auditeurs vont rassembler moins d'éléments probants que pour une assurance raisonnable, ce qui est suffisant pour une forme négative d'expression de la conclusion de l'auditeur. Cela implique généralement des tests différents ou moins nombreux ou des échantillons de plus petite taille pour les tests effectués. Malgré des procédures réduites, une assurance limitée confère toujours une confiance significative, renforçant la confiance des utilisateurs dans les informations sur la durabilité à un degré qui est clairement plus que sans conséquence. (ICAEW, 2024)

En revanche, **l'assurance raisonnable** s'apparente à une opinion d'audit lors de l'audit des états financiers. Il garantit un niveau élevé de confiance quant à l'exactitude des informations publiées et à l'absence d'anomalies significatives. Pour obtenir une assurance raisonnable, les auditeurs suivent une méthodologie rigoureuse qui implique d'acquérir une compréhension globale de l'entreprise et de ses opérations, d'évaluer et d'examiner les contrôles internes, d'identifier les risques et de procéder à des tests détaillés des données. La rigueur de ce processus garantit que la conclusion d'assurance est solide et fiable. (Shannon, 2024)

Dans le contexte du reporting ESG, l'assurance raisonnable implique que les indicateurs ESG déclarés ont été méticuleusement examinés et sont considérés comme matériellement corrects. Ce niveau d'assurance est essentiel pour les parties prenantes qui s'appuient fortement sur l'exactitude des données ESG pour prendre des décisions. Le processus implique une collecte et une analyse approfondies de preuves, similaires à l'audit des états financiers, qui comprennent l'évaluation de l'environnement de contrôle, des processus et des pratiques de gestion des risques de l'entreprise. (Shannon, 2024) Ces deux termes peuvent être différenciés à travers leurs approches respectives en matière de profondeur des tests, de niveau de preuve, de coût et de crédibilité perçue :

Au niveau de la **profondeur des tests**, l'assurance limitée implique moins de tests de contrôle, se concentrant principalement sur l'inventaire des GES et les données sous-jacentes. Les procédures de test ont une portée plus limitée et peuvent impliquer l'évaluation des processus de gestion des données. L'assurance raisonnable, quant à elle, implique des tests plus approfondis, notamment des tests de contrôles, une vérification des données et une évaluation des hypothèses et des méthodes sous-jacentes.

Ensuite, pour une assurance limitée, **des preuves** suffisantes et appropriées sont rassemblées, bien qu'elles soient délibérément limitées, ce qui signifie qu'aucune visite sur site n'est effectuée pour vérifier les sources et les données d'émissions. En revanche, l'assurance raisonnable implique la collecte de preuves suffisantes et appropriées dans le cadre d'un examen systématique. Cela comprend l'examen des risques, la réponse à ces risques, la collecte de preuves supplémentaires et l'évaluation globale des preuves obtenues.

Passons maintenant au **coût de l'assurance**. L'assurance limitée demande moins de temps et de ressources, ce qui la rend moins coûteuse que l'assurance raisonnable. L'assurance raisonnable est plus coûteuse en raison du niveau de contrôle plus élevé requis, de l'inclusion des frais de déplacement pour les visites sur place et de la difficulté de trouver des évaluateurs qualifiés puisqu'elle est effectuée moins fréquemment.

Pour finir, abordons la **perception de la crédibilité**. Avec une assurance limitée, l'évaluateur peut tirer une conclusion raisonnable, mais avec une certitude limitée en raison du nombre limité d'informations disponibles. Par contre, l'assurance raisonnable donne à l'auditeur

l'assurance que son audit a été suffisamment approfondi pour parvenir à une conclusion avec un niveau élevé de certitude. Ce type d'assurance est généralement perçu comme plus crédible que l'assurance limitée, grâce au niveau plus élevé de tests et de preuves fournies par l'auditeur. (Gruitt, 2024)

En conclusion, comprendre les distinctions entre assurance raisonnable et assurance limitée est crucial pour les organisations impliquées dans le reporting des informations de durabilité. L'assurance raisonnable offre un niveau de confiance plus élevé grâce à des procédures détaillées et complètes, semblables à un audit financier tandis que l'assurance limitée, bien que toujours précieuse, implique des procédures moins étendues et offre un niveau de confiance inférieur. La décision quant au type d'assurance à rechercher doit être motivée par les besoins des parties prenantes et le contexte spécifique de l'organisation déclarante.

Avec l'évolution des normes et réglementations, il devient essentiel de comprendre les attentes associées à chaque forme d'assurance. Les réglementations telles que la CSRD et les normes de l'International Sustainability Standards Board (ISSB) imposent des exigences spécifiques en matière d'assurance. Ces évolutions pourraient créer un fossé d'attentes si les utilisateurs ne comprennent pas pleinement les différences entre l'assurance limitée et l'assurance raisonnable. (ICAEW, 2024)

Chapitre 3 : Initiatives en matière de reporting non financier par l'Union européenne

3.1 Cadres réglementaires de la publication non financière

Dans le but d'améliorer la transparence, la responsabilité et la gestion environnementale, l'Union européenne a mis en place différents cadres réglementaires pour favoriser les pratiques de finance durable et également lutter contre le greenwashing. Ainsi, la Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), la *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD) et la Taxonomie européenne constituent la base des principales réglementations en matière de finance durable. Ensemble, ces cadres réglementaires constituent le fondement des initiatives de finance et de divulgation durables dans l'UE, alignant les activités financières sur les objectifs environnementaux et promouvant un avenir durable.

3.1.1 *Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)*

Le SFDR est une réglementation de l'UE qui vise à améliorer la transparence et la comparabilité des informations fournies par les acteurs du marché en ce qui concerne les aspects liés à la durabilité environnementale, sociale et gouvernementale. Il a été adopté en 2019 dans le cadre du plan d'action de l'UE pour le financement durable, et est entré en vigueur progressivement en deux phases. La première phase, en vigueur à partir du 10 mars 2021, fut axée sur des informations plus larges, et la phase 2, en vigueur à partir du 1er janvier 2023, consiste à mettre l'accent sur des informations détaillées au niveau des produits.

Ce règlement concerne tous les acteurs des marchés financiers et les conseillers financiers établis au sein de l'UE. Il s'applique également aux gestionnaires et conseillers en investissement situé en dehors de l'UE qui commercialisent ou prévoient de commercialiser leurs produits à des clients de l'UE conformément à l'article 42 de la directive sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (directive AIFM de l'UE). En ce qui concerne les produits, les obligations d'information s'appliquent aux OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières), aux fonds alternatifs, aux portefeuilles dédiés, aux mandats de gestion déléguée et aux conseils financiers offerts au sein de l'UE ou par une entreprise d'investissement de l'UE. (JP Morgan, 2024)

La SFDR oblige les acteurs des marchés financiers à classer leurs produits dans l'une des trois catégories suivantes :

- Les produits qui ont un objectif d'investissement durable (article 9)
- Les produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales (article 8),
- Les produits qui n'ont pas d'objectifs d'investissement durable et ne déclarent pas prendre en compte les critères ESG (article 6) (Scheitza et al., 2024)

Le règlement SFDR exige que tous les produits financiers concernés, y compris ceux relevant de l'article 6, publient des informations dans la documentation précontractuelle (comme les prospectus et les contrats de mandat). Ces informations doivent expliquer comment les risques liés à la durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement et les impacts potentiels de ces risques sur le rendement du produit. Les produits des articles 8 et 9 ont des exigences de transparence supplémentaires. Cela inclut des informations précontractuelles sur la manière dont les caractéristiques ou objectifs seront respectés, des rapports périodiques sur l'atteinte des objectifs et le respect des caractéristiques, ainsi que des détails sur la méthodologie adoptée. (Darpeix et al., 2023)

L'objectif principal de ce règlement est la prise en compte des impacts environnementaux et de la valeur sociale qui pourrait être générée par le secteur financier, en intégrant la divulgation ESG et en faisant passer cette pratique d'une initiative volontaire de quelques acteurs à une obligation précise du marché en général. La SFDR vise donc à réduire les asymétries d'information envers les investisseurs sur l'intégration des risques de durabilité⁴, les impacts négatifs sur la durabilité, les objectifs d'investissement durable et les caractéristiques environnementales ou sociales promues par les acteurs des marchés financiers. Ce règlement permet donc de prévenir le phénomène de greenwashing que nous avons pu expliquer au premier chapitre. (Bengo et al., 2022)

La SFDR définit également la notion d'investissement durable comme étant « *un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, mesuré par exemple au moyen d'indicateurs clés en matière d'utilisation efficace des ressources concernant l'utilisation d'énergie, d'énergies renouvelables, de matières premières, d'eau et de terres, en matière de production de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre ou en matière d'effets sur la biodiversité et l'économie circulaire, ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social, en particulier un investissement qui contribue à la lutte contre les inégalités ou qui favorise la cohésion sociale, l'intégration sociale et les relations de travail, ou un investissement dans le capital humain ou des communautés économiquement ou socialement défavorisées, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saine, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales*

 » (EUR-Lex, 2024)

⁴ « *Les Risques en matière de durabilité font référence aux événements ou aux situations de nature environnementale, sociale ou de gouvernance, comme le changement climatique, qui ont effectivement ou sont susceptibles d'avoir un impact négatif important sur la valeur d'un investissement.* » (JP Morgan, 2024)

De plus, pour qu'un investissement soit qualifié de durable, il faut que les fonds respectent des exigences minimales, à savoir :

- Exposer leur prise en compte des PAIs⁵ (Principales Incidences Négatives)
- Ne pas nuire de manière significative (« Do No Significant Harm » — DNSH⁶) (Morningstar, 2022)

Dans le cadre de cette réglementation, les acteurs concernés doivent donc fournir des informations spécifiques quant à la prise en compte des risques en matière de durabilité et des PAIs :

	Gestionnaires d'actifs	Conseillers	Produits
Risque de durabilité	Une politique d'intégration des risques de durabilité dans le processus de prise de décision d'investissement	Une politique d'intégration des risques de durabilité dans le conseil en investissement ou le conseil en assurance	Publier leur façon d'intégrer les risques liés à la durabilité dans leurs décisions d'investissement ; et l'évaluation de l'impact probable des risques de durabilité sur le rendement du produit
Principaux impacts négatifs	Prise en compte des principaux impacts négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité Déclaration sur les politiques de due diligence Obligatoire pour les grandes entités et les grandes holdings Se conformer ou expliquer pour toutes les autres entités	Prise en compte des principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité dans les conseils en investissement ou en assurance Se conformer ou expliquer	Divulguer comment chaque produit financier prend en compte les impacts négatifs sur les facteurs de durabilité

Figure 5 — Information spécifique à fournir selon la catégorie⁷

On voit donc que la SFDR marque un tournant majeur dans la divulgation des informations non financières par les institutions financières, en mettant l'accent sur l'intégration des facteurs ESG dans les décisions d'investissement et de gestion des risques. Son adoption a un impact significatif sur l'audit de ces informations, en exigeant des auditeurs une compréhension approfondie du règlement, ainsi que des compétences techniques pour évaluer la conformité, la pertinence et la fiabilité des informations fournies. Les auditeurs doivent également jouer un rôle proactif dans l'identification des domaines d'amélioration et dans la communication transparente des résultats de leur audit aux parties prenantes.

⁵ Les indicateurs des Principales Incidences Négatives (PAIs) sont au cœur du SFDR et sont essentiels à la compréhension de ses objectifs. Les PAIs peuvent être assimilées aux facteurs négatifs de durabilité sous-jacents aux investissements, décisions ou conseils (Morningstar, 2022)

⁶ Le principe « ne pas nuire de manière significative » de la Commission européenne stipule que les activités des États membres ou des investisseurs qui lancent de nouveaux projets sur le marché européen ne peuvent pas causer de dommages significatifs à l'environnement. Cela s'applique à tout le cycle de vie des projets. Cela va de l'extraction des matières premières jusqu'au traitement des produits résiduels à la fin de la vie du projet. (Vlaamse overheid, s.d.)

⁷ JP Morgan. (2024). Comprendre le règlement SFDR : Guide du règlement européen sur la publication d'informations de durabilité dans le secteur des services financiers à l'intention des investisseurs. Récupéré de <https://am.jpmorgan.com/fr/fr/asset-management/adv/investment-themes/esg/understanding-SFDR#:~:text=Le%20r%C3%A9glement%20SFDR%20de%20l%27UE%20oblige%20les%20gestionnaires%20d%20et%20les%20Principales%20incidences%20n%C3%A9gatives>

3.1.2 La Taxonomie « verte » européenne

La Taxonomie « verte » européenne a également été développée par l'UE en réponse à la nécessité croissante de lutter contre le changement climatique et de promouvoir une économie durable. Elle s'appuie sur le Plan d'action pour la finance durable, qui vise à orienter les flux de financement vers des investissements durables, à intégrer les risques liés au climat et à l'environnement dans le secteur financier, et à encourager la transparence des informations non financières. Ainsi, la taxonomie verte de l'UE, lancée en 2018 et entrée en vigueur en 2022, « *est un système de classification des activités économiques permettant d'identifier celles qui sont durables sur le plan environnemental, c'est-à-dire qui n'aggravent pas le changement climatique* » et vient en complément du règlement SFDR. (Commission européenne, 2022 ; Société Générale, 2024)

Le principal objectif de la taxonomie est de fournir une classification harmonisée des activités économiques selon leur contribution à des objectifs environnementaux spécifiques à savoir :

- L'atténuation du changement climatique,
- L'adaptation au changement climatique,
- L'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et maritimes,
- La transition vers une économie circulaire,
- La prévention et le contrôle de la pollution,
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Cette classification permet d'identifier quelles activités peuvent être considérées comme « vertes » ou « écologiquement durables », et elle établit des critères techniques pour évaluer ces activités. Ainsi, une activité sera considérée comme durable, et donc alignée à la Taxonomie, si elle respecte trois critères :

- 1) contribuer de manière substantielle à au moins un des six objectifs environnementaux,
- 2) ne pas causer de préjudice significatif aux cinq autres objectifs (DNSH)
- 3) et respecter des garanties sociales minimales.

En plus de cette catégorie d'activités dites durables, la taxonomie les classe également dans deux autres catégories, à savoir les activités « habilitantes » et les activités « transitoires ». Les activités habilitantes permettent le développement des secteurs durables, en habilitant d'autres activités à contribuer à l'un des objectifs tandis que les activités transitoires sont les activités dont l'impact carbone est important pour lesquelles il n'existe pas d'alternative bas-carbone, mais dont les émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances du secteur, le gaz et les activités nucléaires ont été classifiés dans cette dernière catégorie. (Commission européenne, 2022)

Selon ce règlement, trois acteurs principaux sont tenus de divulguer des informations sur la taxonomie de l'UE. Premièrement, les acteurs des marchés financiers qui proposent des produits financiers dans l'Union européenne devront intégrer des informations faisant

référence à la taxonomie. Deuxièmement, les grandes entreprises soumises à des déclarations non financières en vertu de la CSRD, autrefois NFRD, doivent elles aussi fournir des informations en référence à la taxonomie. Enfin, l'Union européenne et les États membres, lorsqu'ils établiront des mesures publiques, des normes ou des labels pour les produits financiers verts ou les obligations (d'entreprises) vertes, doivent divulguer sur le règlement de la taxonomie de l'UE. (EU TEG, 2020)

Pour les acteurs du marché financier soumis à la SFDR, ils devront divulguer des informations sur l'alignement taxonomique de leurs produits. L'information couvre les produits qui ont pour objectif l'investissement durable (produits art. 9 SFDR) et ceux qui présentent des caractéristiques environnementales ou sociales (produits art. 8 SFDR). (Doyle, 2021)

Pour chaque produit concerné, l'acteur du marché financier sera tenu de déclarer :

- comment et dans quelle mesure ils ont utilisé la taxonomie pour déterminer la durabilité des investissements sous-jacents
- à quel(s) objectif(s) environnemental(s) les investissements contribuent-ils
- la proportion d'investissements sous-jacents alignés sur la taxonomie, exprimée en pourcentage de l'investissement, du fonds ou du portefeuille. Cette information devrait inclure des détails sur les proportions respectives des activités habilitantes et de transition, telles que définies dans le règlement.

Ainsi, les produits financiers commercialisés ou fabriqués dans l'Union européenne devront faire référence à la taxonomie et la nature des informations requises diffère selon le type de fonds, tel que défini dans le règlement sur les informations relatives au développement durable dans le secteur des services financiers (SFDR). Par ailleurs, les acteurs des marchés financiers peuvent choisir d'utiliser la taxonomie pour d'autres types de produits s'ils le souhaitent. (EU TEG, 2020)

Tableau 1 — Obligations de divulgation basées sur le type d'allégation de durabilité⁸

Article SFDR	Description	Obligation
Article 9	Produits financiers qui ont pour objectif l'investissement durable	Doit remplir des divulgations de taxonomie lorsque l'investissement concerne des activités qui contribuent à un objectif environnemental
Article 8	Produits financiers qui mettent en avant les caractéristiques environnementales ou sociales de l'investissement, seules ou en combinaison avec d'autres caractéristiques	Doit compléter les divulgations de taxonomie où les caractéristiques environnementales sont promues
Article 6	Tous les autres produits financiers.	Doit compléter les informations de taxonomie ou porter une clause de non-responsabilité indiquant que « le ou les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE pour les investissements écologiquement durables ».

Toutefois, bien que l'application de la taxonomie européenne fournit un cadre clair et harmonisé pour l'évaluation et la communication des impacts environnementaux des activités des différents acteurs en leur permettant de déterminer quelles activités peuvent être considérées comme durables, de mesurer et de rapporter leurs performances environnementales selon des critères objectifs, elle peut poser certains défis qui proviennent d'une part de la nouvelle obligation pour les entreprises de déclarer la proportion de leurs activités alignées à la Taxonomie en termes de chiffre d'affaires, dépenses d'investissement et d'exploitation, et d'autre part de la complexité à interpréter certains critères et à collecter les données techniques et spécifiques nécessaires à l'évaluation de cet alignement. (Aubain, 2023)

⁸ EU TEG. (2020). Taxonomy: Final report of the Technical Expert Group on Sustainable Finance. Récupéré de https://finance.ec.europa.eu/system/files/2020-03/200309-sustainable-finance-teg-final-report-taxonomy_en.pdf

Après deux années d'application de la taxonomie européenne, il a été révélé que les entreprises faisaient face aux défis suivants :

- Marges d'interprétation : des incertitudes subsistent sur certains aspects du règlement, entraînant des évaluations différentes au sein des mêmes secteurs
- Respect de la contribution substantielle : le niveau d'exigence élevé et le manque d'informations suffisantes compliquent l'évaluation de l'alignement à la taxonomie
- Évaluation des critères DNSH : les critères DNSH, parfois plus ambitieux que les réglementations existantes, et la difficulté à obtenir des informations détaillées limitent l'alignement
- Garanties minimales : l'article 18 suscite des doutes sur ce qui constitue un « minimum » de garanties, surtout hors UE où les cadres sociaux diffèrent.

Malgré ces défis, de nombreuses opportunités ont également été constatées. En effet, en favorisant une convergence des pratiques de reporting financières et extrafinancières, elles améliorent le niveau de confiance des parties prenantes. De plus, elles ouvrent l'accès à des options de financement plus avantageuses, comme les Green ou Sustainable Funds, tout en renforçant l'image et la réputation des entreprises, attirant ainsi des consommateurs, partenaires et investisseurs sensibles aux enjeux environnementaux. Cette approche favorise également une création de valeur long-terme plus résiliente et contribue à une meilleure rétention des talents, particulièrement dans un contexte où les employés valorisent de plus en plus les entreprises s'engageant activement dans la transition. (Aubain, 2023)

3.1.3 Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)

La Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) fait suite à la Non-Financial Reporting Directive (NFRD) entrée en vigueur en 2017 et qui a introduit pour la première fois des obligations de divulgation pour certaines grandes entreprises européennes en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Cependant, la NFRD a été largement critiquée pour ses lacunes qui comprenaient un manque de données cohérentes et comparables qui pourraient avoir un impact négatif sur les investissements durables et entraîner une augmentation des coûts des données pour les parties prenantes, ce qui a conduit à l'initiative de révision et de renforcement de la directive sous la forme de la CSRD. (IMB, 2024)

Entrée en vigueur en 2023, la CSRD vise à améliorer le processus de divulgation et à fournir aux investisseurs et aux consommateurs un moyen plus simple et plus cohérent de comprendre et de comparer l'impact ESG d'une organisation, et de prendre des décisions plus éclairées basées sur des données de durabilité. À plus long terme, les objectifs primordiaux de la CSRD seront de réduire les risques climatiques et d'améliorer la durabilité globale au sein de l'UE. Associée à l'objectif de neutralité climatique de l'Europe à l'horizon 2050 et aux initiatives du Green Deal européen, de meilleures informations sur le climat soutiendront une industrie compétitive et résiliente à l'échelle mondiale, des bâtiments rénovés et économies

en énergie, une énergie plus propre et une innovation technologique propre avancée. (IMB, 2024)

Comparée à la NFRD, 5 changements majeurs ont été apportés par la CSRD :

- 1) **Un champ d'application élargi** : un nombre significativement plus important de sociétés seront concernées par les obligations de reporting, incluant notamment toutes les sociétés (à l'exception des microentreprises) cotées sur les marchés réglementés européens. Les nouvelles obligations de reporting concernent toutes les sociétés cotées sur les marchés réglementés européens, sauf les microentreprises, et incluent les PME cotées avec des obligations allégées. Les grandes entreprises européennes dépassant deux des trois seuils (250 salariés, 40 M€ de chiffre d'affaires, 20 M€ de total de bilan) sont également concernées. Certaines sociétés non européennes, via leurs filiales ou succursales européennes, doivent se conformer si leur chiffre d'affaires dans l'UE dépasse 150 M€. Les filiales peuvent être exemptées si un reporting consolidé est fourni par la société mère, avec des informations minimales. Cette exemption ne s'applique pas aux grandes sociétés cotées.
- 2) **Un renforcement et une standardisation des obligations de reporting** : s'appuyant sur des normes européennes harmonisées, les sociétés devront publier des informations détaillées sur leurs risques, opportunités et impacts matériels en lien avec les questions sociales, environnementales et de gouvernance, selon le principe de « double matérialité ». Ces normes de reporting seront adoptées via des actes délégués.
- 3) **Une localisation unique** : le reporting de durabilité sera publié dans une section dédiée du rapport de gestion.
- 4) **Un format digital imposé** : le rapport de gestion sera publié dans un format électronique unique européen xHTML. Des balises seront insérées dans le reporting de durabilité, définies dans une nouvelle taxonomie digitale fixée par acte délégué.
- 5) **Une vérification obligatoire de l'information** : un commissaire aux comptes ou un organisme tiers indépendant (au choix des États) devra vérifier les informations, avec un niveau d'assurance « limitée » initialement. Un passage au niveau d'assurance « raisonnable » pourrait être requis à partir de 2028. Les auditeurs appliqueront des standards d'assurance renforcés par la directive et le règlement Audit. (AMF, 2023)

L'application de la CSRD se fera de manière progressive avec un premier reporting en 2025 concernant l'année d'exercice 2024 pour les entreprises qui sont déjà soumises à la NFRD. Ainsi, d'ici 2028, toutes les organisations ou entreprises citées ci-dessus devront se conformer à la CSRD selon le calendrier mis en place.

Janvier 2025	Janvier 2026	Janvier 2027	Janvier 2029
Reporting sur l'exercice 2024	Reporting sur l'exercice 2025	Reporting sur l'exercice 2026	Reporting sur l'exercice 2028
Grandes entreprises déjà soumises à la NFRD : + 500 salariés + 40M€ de CA et/ou + 20M€ de bilan total	Grandes entreprises qui réunissent deux des trois conditions suivantes : + 250 salariés + 50M€ de CA net + 25M€ de bilan total	PME cotées sur un marché réglementé européen qui réunissent deux des trois conditions suivantes : + 10 salariés + 900 000€ de CA net + 450 000€ de bilan total	Les entreprises non européennes dont le chiffre d'affaires net est supérieur à 150M€ dans l'UE si elles ont au moins une filiale ou une succursale dans l'UE.

Figure 6 — Calendrier progressif d'entrée en vigueur⁹

La CSRD permet également de renforcer et préciser le concept de double matérialité, aussi appelé « double importance relative ». La matérialité est un concept déjà familier puisqu'elle est tirée du domaine des audits financiers. Il s'agit d'un principe comptable qui précise que tout élément susceptible d'influencer les performances d'une entreprise et les décisions des investisseurs doit figurer dans les rapports financiers. Une information matérielle est avant tout pertinente, reflétant un enjeu crucial pour l'entreprise, sa santé financière et son attractivité. Ce type de matérialité est connu sous le nom de **matérialité financière** et correspond à la vision « Outside-In ». Elle prend en compte que les impacts positifs et négatifs de l'environnement économique, social et naturel sur le développement, la performance et les résultats de l'entreprise. (RSE Reporting, 2023 ; Florent, 2024)

La double matérialité repose sur les mêmes principes que la matérialité simple, à savoir l'identification des enjeux significatifs pouvant influer sur les décisions des investisseurs, mais elle comprend, en plus de la matérialité financière, un autre type de matérialité qui n'est autre que la **matérialité d'impact**. Ce type de matérialité correspond à la vision « Inside-Out » et elle prend en compte les impacts négatifs ou positifs de l'entreprise sur son environnement économique, social et naturel. Cela implique d'identifier tous les enjeux pertinents à inclure dans le rapport de durabilité, comme les émissions de gaz à effet de serre, les droits humains, la gestion des ressources, la diversité et l'inclusion, ainsi que l'éthique des affaires. (RSE Reporting, 2023 ; Florent, 2024)

⁹ Florent, A. (2024). Carbo Academy. (2024). CSRD : comprendre le principe de double matérialité. Récupéré de <https://www.kabaun.com/post/double-materialite-csrd>



Figure 7 — Double matérialité¹⁰

La CSRD entraîne donc une augmentation significative des données et informations à la fois quantitatives et qualitatives tant en volume qu'en diversité, que les entreprises doivent produire. Elle vient également compléter les deux autres règlements qui vont dans la même direction, à savoir : le règlement sur la divulgation des informations en matière de finance durable (SFDR) et la taxonomie de l'UE. En effet, alors que la taxonomie européenne établit un cadre juridique pour la classification des activités durables, la CSRD réglemente le reporting sur la durabilité et la SFDR définit les exigences en matière d'informations pour la commercialisation des produits financiers. Ainsi, on peut dire que la CSRD et la SFDR sont interconnectées puisque la CSRD étend les obligations de reporting des entreprises aux gestionnaires d'actifs, tandis que la SFDR étend les obligations de reporting des gestionnaires d'actifs aux investisseurs dans leurs fonds. De plus, les entreprises devront aussi se conformer aux normes obligatoires de l'UE en matière de reporting sur le développement durable (ESRS). (Société Générale, 2023 ; Mulkens, 2024)

¹⁰ Carbo Academy. (2024). CSRD : double matérialité et obligations, le guide complet. Récupéré de <https://www.hellocarbo.com/blog/reduire/double-materialite/>

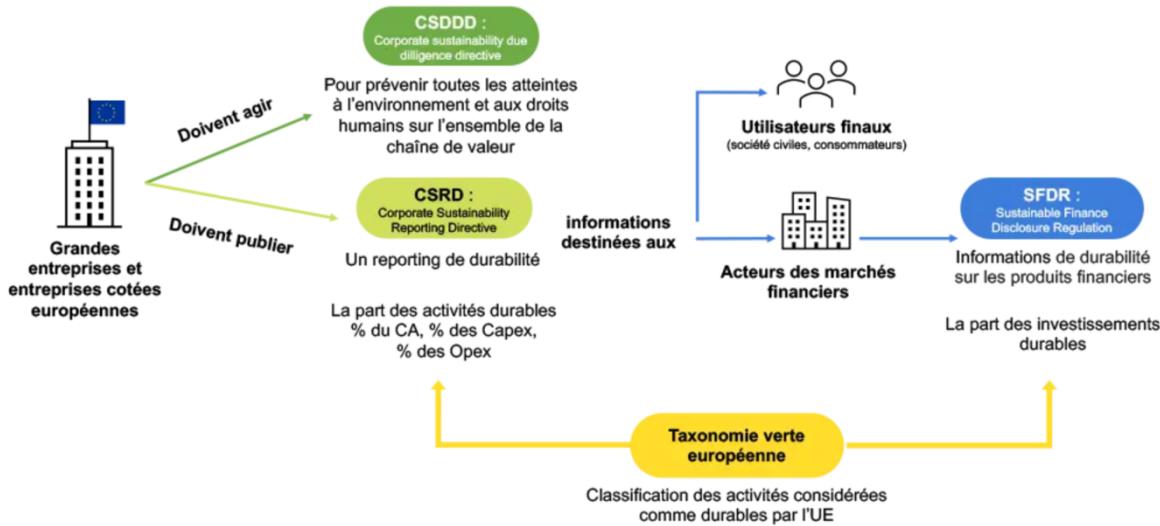


Figure 8 — Articulation entre les différentes réglementations¹¹

3.1.4 European Sustainability Reporting Standards (ESRS)

Les European Sustainability Reporting Standards (ESRS) ont été adoptés par la Commission européenne à l'usage de toutes les entreprises soumises à la directive sur le reporting de développement durable des entreprises (CSRD). Ce sont des normes, développées par l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group), qui définissent les règles de la CSRD en fixant la structure et les exigences de divulgation sur lesquelles les entreprises, les banques et les compagnies d'assurance concernées devront rendre des comptes. Cela marque donc une nouvelle étape dans la transition vers une économie européenne durable. Cette initiative vise à fournir un cadre commun pour les rapports durables, qui permettrait aux entreprises de divulguer leurs performances environnementales, sociales et de gouvernance de manière cohérente et comparable. Ils fournissent également des informations aux investisseurs pour leur permettre de comprendre l'impact sur le développement durable des entreprises dans lesquelles ils investissent. Ils intègrent également les discussions avec l'International Sustainability Standards Board (ISSB) et la Global Reporting Initiative (GRI) afin d'assurer une universalité entre les normes européennes et mondiales, évitant ainsi aux entreprises une double déclaration. (Commission européenne, 2023)

Les normes ESRS ont été créées dans le but d'assurer une transparence accrue et une meilleure communication des informations sur la durabilité par les entreprises. L'UE impose aux grandes entreprises et sociétés cotées (sauf les microentreprises cotées) de publier des informations sur les risques et opportunités liés aux problématiques sociales et environnementales, ainsi que sur l'impact de leurs activités. Cela aide les parties prenantes à évaluer les performances en matière de durabilité.

¹¹ Restout, E. (2023). CSRD : Décryptage des ESRS, les standards européens de l'information de durabilité. Récupéré de <https://goodwill-management.com/csrdecryptage-esrs-standards-durabilite/>

Cependant, les informations publiées sont souvent insuffisantes, difficiles à comparer et peu fiables, ce qui prive les investisseurs d'une vue d'ensemble des risques de durabilité. Une meilleure information permettrait de respecter les obligations du règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) et d'orienter les financements vers des activités durables. Pour remédier à cela, la directive CSRD impose l'utilisation des normes ESRS pour garantir des informations comparables et fiables dans toute l'Union. Ces normes devraient réduire les coûts de conformité et renforcer la responsabilité publique. (Commission européenne, 2023)

Conformément à la CSRD, les ESRS adoptent l'approche de la « double matérialité ». Cela signifie que les entreprises doivent d'une part rendre compte de leur impact sur la population et l'environnement, et d'une autre part rendre compte des opportunités et risques financiers que les problématiques sociales et environnementales représentent pour elles. L'EFRAG a proposé 12 normes ESRS qui couvrent l'ensemble des questions de durabilité sous les 3 thématiques ESG, à savoir environnement, social et gouvernance. Parmi ces 12 normes, on retrouve 2 normes transverses et 10 normes thématiques. (Restout, 2023)

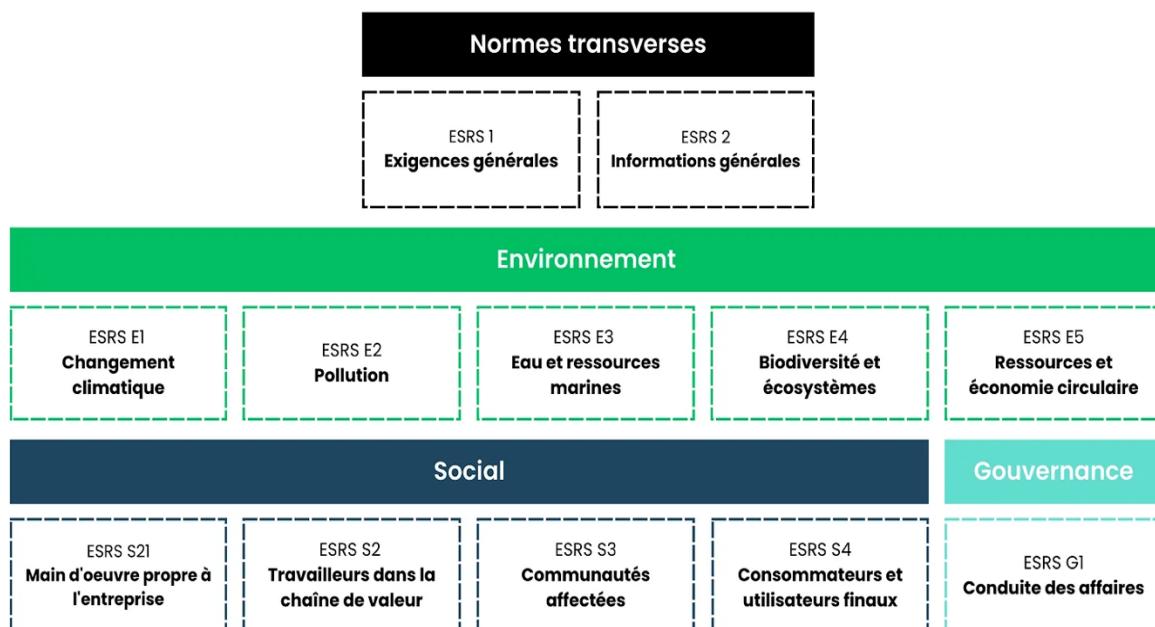


Figure 9 — Normes ESRS¹²

Les normes transverses visent à fournir une vue globale des performances de l'entreprise en matière de durabilité. L'ESRS 1 — Exigences générales, établit les principes généraux pour la publication d'informations sans imposer d'exigences spécifiques de publication et l'ESRS 2 — Informations générales, définit les informations essentielles à divulguer, indépendamment de

¹² Florent, A. (2024). Carbo Academy. (2024). CSRD : comprendre le principe de double matérialité. Récupéré de <https://www.kabaun.com/post/double-materialite-csrd>

la question de durabilité concernée. L'ESRS 2 est obligatoire pour toutes les entreprises relevant de la CSRD. (Florent, 2024 ; Commission européenne, 2023)

Au niveau des 10 normes thématiques, on en retrouve 5 sur la thématique environnementale, 4 sur la thématique sociale et seulement 1 sur la thématique de gouvernance. Tout d'abord, les informations environnementales regroupent les ESRS E1 à E5 et couvrent principalement le changement climatique, la pollution, les ressources marines, la biodiversité et les écosystèmes, ainsi que l'utilisation des ressources dans une perspective d'économie circulaire. L'entreprise doit publier ses émissions de GES, les actions mises en place pour les réduire, et ses pratiques visant à diminuer les risques de pollution.

Ensuite, les informations sociales comprennent les ESRS S1 à S4, dédiées à la main-d'œuvre, aux employés de la chaîne de valeur, aux communautés affectées par les activités, et aux consommateurs ainsi que l'utilisation des produits ou services. Ces critères intègrent des problématiques liées à l'inclusion, à la sécurité, à la santé, et aux pratiques de travail équitables. La divulgation d'information se fera principalement sur les données RH de l'entreprise.

Enfin, les informations de gouvernance sont couvertes par un seul critère, l'ESRS G1, qui concerne la conduite commerciale. Les données portent sur la transparence et les systèmes de contrôle interne mis en place pour garantir des pratiques intègres. (Florent, 2024)

Toutes ces normes thématiques font l'objet d'une évaluation de leur importance. Cela veut dire que l'entreprise communiquera uniquement les informations pertinentes et pourra omettre celles qui ne sont pas pertinentes pour son modèle d'entreprise et son activité. Toutefois, si une entreprise décide de ne pas publier des informations jugées importantes, elle doit fournir une explication détaillée de cette décision, notamment pour des sujets comme le changement climatique, qui ont des impacts généralisés et systémiques sur l'économie. Ce processus d'évaluation de l'importance des informations doit être vérifié par une assurance externe, conformément aux dispositions en vigueur. Cela renforce la crédibilité et la fiabilité des rapports de durabilité des entreprises, facilitant ainsi une meilleure évaluation de leur performance environnementale, sociale et de gouvernance par les parties prenantes et les investisseurs. (Commission européenne, 2023)

Les ESRS représentent une initiative majeure visant à harmoniser et à améliorer la divulgation des informations extrafinancières au sein de l'Union européenne. Leur adoption potentielle dans le cadre de la CSRD pourrait contribuer à renforcer la crédibilité, la fiabilité et la comparabilité des rapports durables, en facilitant l'évaluation des performances ESG des institutions financières par les parties prenantes. Cependant, leur application nécessiterait une période de transition et de mise en œuvre progressive, ainsi qu'un soutien adéquat aux entreprises pour garantir le succès de cette initiative. La collecte de données devra également

se faire tout au long de l'année et la réalisation d'un bilan carbone et d'une analyse de double matérialité permettra d'anticiper au mieux le reporting.

3.2 Impact et limites des cadres réglementaires

3.2.1 *Impact*

L'impact des cadres réglementaires sur la véracité des informations non financières est significatif. Les réglementations, telles que la SFDR, la Taxonomie européenne ou encore la CSRD, imposent des exigences spécifiques aux institutions financières en matière de divulgation d'informations non financières, notamment sur des sujets tels que l'environnement, le social et la gouvernance.

Ces réglementations visent notamment à promouvoir la transparence et la responsabilité des entreprises envers leurs parties prenantes, en les obligeant à fournir des informations précises, fiables et pertinentes sur leur performance en matière de durabilité et d'impact sociétal. Par conséquent, elles sont tenues de mettre en place des systèmes de mesure, de collecte et de rapport adéquats pour répondre à ces exigences réglementaires. Cela permet donc de réduire l'asymétrie de l'information en fournissant aux analystes et aux investisseurs des informations pertinentes pour éclairer leur prise de décision et l'évaluation de leur entreprise. (Bossut, 2021)

De plus, les investisseurs institutionnels ainsi que les investisseurs particuliers pourraient également acquérir des informations pertinentes leur permettant de mieux gérer leurs préférences en termes d'impacts environnementaux et sociaux de leurs investissements. D'un point de vue économique, la divulgation obligatoire d'informations non financières contribue à l'efficacité des marchés de capitaux tandis que d'un point de vue utilitaire et social, elle permet un meilleur alignement des investissements sur les préférences des investisseurs et vice versa. (Bossut, 2021)

À court terme, les impacts de la CSDR devraient être importants, car les entreprises devront ajuster leurs processus et systèmes de reporting pour se conformer aux nouvelles exigences. Des coûts supplémentaires peuvent également être associés au reporting et à la garantie de l'exactitude et de la fiabilité des informations divulguées. Cependant, à long terme, la CSDR devrait améliorer la qualité et la comparabilité des rapports sur le développement durable, permettant ainsi aux investisseurs, aux parties prenantes et aux régulateurs d'évaluer plus facilement les performances et l'impact ESG des entreprises. Ceci, à son tour, devrait favoriser des pratiques et une prise de décision plus durables de la part des entreprises, contribuant ainsi aux objectifs de développement durable de l'UE et aux efforts mondiaux plus larges en matière de développement durable. (Steinbinder, 2023)

L'impact des cadres réglementaires ne se limite pas seulement aux entreprises, mais touche également les auditeurs qui sont chargés de vérifier la véracité et la fiabilité des informations fournies par ces institutions comme l'indique la CSRD. Les auditeurs doivent s'assurer que les informations non financières divulguées sont conformes aux exigences réglementaires, qu'elles sont complètes, précises et exemptes d'erreurs significatives, cela en fournissant dans un premier temps une assurance limitée et par la suite pouvoir donner une assurance raisonnable. Cela aura donc une influence sur la responsabilité de l'auditeur. (Daelman et al, 2024)

Les réglementations peuvent également avoir un impact sur les coûts et les délais de l'audit des informations non financières. En effet, les exigences supplémentaires imposées par les cadres réglementaires, notamment en termes de collecte et d'analyse de données, de vérification des processus de reporting et de documentation, peuvent entraîner des coûts plus élevés pour les institutions financières et prolonger la durée de l'audit. (Daelman et al, 2024)

Dans l'ensemble, ces réglementations ont un impact significatif sur les entreprises, dont les institutions financières, en renforçant leur responsabilité envers leurs parties prenantes, ainsi que sur les auditeurs, qui doivent s'assurer de la conformité aux exigences réglementaires et de la fiabilité de ces informations. L'impact peut se traduire par des défis supplémentaires pour les auditeurs, des coûts plus élevés et des délais prolongés, mais il est essentiel pour promouvoir la transparence, la responsabilité et la confiance dans les informations non financières et ainsi lutter contre le phénomène de greenwashing.

3.2.2 Limites

Bien que les cadres réglementaires aient été élaborés pour améliorer la transparence et la responsabilité des entreprises en ce qui concerne leurs activités non financières, notamment leur impact environnemental, social et de gouvernance (ESG), il est important de reconnaître qu'ils présentent certaines limites et certains défis concernant la récolte d'information et également pour les auditeurs chargés de vérifier l'exactitude et la conformité des informations non financières communiquées par ces institutions.

En effet, selon une étude menée par EY, Deloitte et MEDEF, quatre défis majeurs ont été identifiés :

- Premier défi : la CSRD introduit le concept de « double matérialité », où les entreprises doivent évaluer à la fois les impacts économiques des risques ESG sur elles-mêmes et leur impact sur l'environnement et la société. Cela guide le choix des sujets de reporting crucial pour la durabilité, avec seulement 14 % des entreprises adoptant cette approche nouvelle, tandis que 69 % optent pour une analyse de matérialité plus traditionnelle, nécessitant une adaptation prioritaire pour le reste du reporting.
- Deuxième défi : la CSRD exige des entreprises une évaluation précise des risques financiers associés aux impacts physiques et de transition climatique, souvent difficiles

à identifier. Cela soulève des questions essentielles sur la gouvernance et la nécessité de quantifier les conséquences financières à court, moyen et long termes du changement climatique. Les entreprises doivent divulguer leurs plans de transition en détaillant leur méthodologie.

- Troisième défi : les normes de durabilité exigent des entreprises qu'elles déclarent leurs impacts et dépendances vis-à-vis de la biodiversité, un domaine peu quantifié dans les rapports annuels 2022 malgré son importance soulignée. Seuls 13 % des entreprises publient des informations sur leurs sites et leur chaîne de valeur à proximité de zones sensibles. Des référentiels comme la Taskforce on Nature-related Financial Disclosure (TNFD) et la Science Based Target for Nature (SBTN) peuvent aider à structurer cette nouvelle exigence.
- Quatrième défi : la CSRD élargit le périmètre de reporting pour inclure les effectifs non employés directement par l'entreprise, tels que les fournisseurs et sous-traitants. Ce changement nécessite une gestion améliorée des données des ressources humaines et une meilleure transparence sur les chaînes de valeur des entreprises, une tâche complexe que toutes les entreprises n'ont pas encore entièrement abordée. (Aubain, 2023)

Cependant, d'autres défis ont pu être identifiés. Tout d'abord, les coûts élevés associés au reporting durable sont une préoccupation majeure. Selon une analyse officielle, cela représenterait un coût annuel de 3,6 milliards d'euros, avec des coûts ponctuels supplémentaires de 1,2 milliard d'euros. Cependant, les législateurs soutiennent que les conséquences financières à long terme de ne pas adopter ces règlements seraient encore plus préjudiciables. De nombreuses entreprises éprouvent déjà des difficultés à déterminer les données à inclure dans leurs rapports, notamment en raison des défis liés à la gestion des informations au sein de leurs chaînes d'approvisionnement. (Carbo Academy, 2024)

De plus, la diversité des entreprises pose un autre défi. En effet, chaque entreprise possède son propre modèle d'affaires unique, ce qui rend difficile l'application uniforme des critères de reporting. Il est donc possible que certaines entreprises ne se reconnaissent pas dans certains critères. (Carbo Academy, 2024)

Enfin, la transition vers une conformité complète avec la CSRD implique le développement de nouvelles compétences et l'adoption de nouveaux outils technologiques. Les entreprises doivent non seulement intégrer des connaissances scientifiques approfondies pour évaluer les impacts environnementaux comme les émissions de gaz à effet de serre et la biodiversité, mais aussi renforcer leur capacité à gérer efficacement les données de leurs chaînes d'approvisionnement. Cette intégration est essentielle pour fournir des informations précises et complètes, notamment pour les « scope 3 » incluant toutes les émissions indirectes de gaz à effet de serre. (Desjardins, 2022)

Deuxième partie : Cadre méthodologique

Cette deuxième partie du mémoire est consacrée à la partie empirique, et ce, à travers les récoltes des données réalisées ainsi que l'analyse et l'interprétation de celles-ci. Grâce aux résultats qui seront obtenus, il nous sera permis de tirer nos conclusions et de répondre à la question de recherche qui est :

Quels sont les défis et compétences nécessaires pour les auditeurs dans la vérification des informations non financières des institutions financières en vue de l'arrivée de la CSDR ?

Cette partie du mémoire se compose de trois chapitres. Dans le premier chapitre, une brève présentation d'Ernst & Young (EY) sera faite. Le choix s'est porté sur cette entreprise car elle est confrontée au défi de l'évaluation du reporting non financier et doit se former et se préparer pour répondre aux exigences de la CSDR. En effet, en tant que grand cabinet, EY doit former ses auditeurs et adapter ses méthodologies pour assurer la véracité et la conformité des informations non financières, ce qui est central à notre question de recherche. Le second chapitre sera dédié à l'explication de la méthodologie utilisée pour analyser les données récoltées. Enfin, le troisième chapitre présentera et expliquera les résultats obtenus.

Chapitre 4 : Présentation d'Ernst & Young

Ernst & Young, couramment appelé EY, créée en 1989, est l'un des principaux cabinets mondiaux d'audit et de conseil au monde. Avec une présence dans plus de 150 pays, EY joue un rôle majeur sur le marché de la certification des informations financières et non financières. En effet, l'objectif d'EY étant de construire un monde du travail meilleur, les compétences et services qu'ils offrent renforcent la confiance dans les marchés financiers et les économies mondiales. Leurs dirigeants collaborent pour tenir les engagements envers toutes les parties prenantes. Pour ce faire, EY soutient les leaders du numérique dans la lutte contre le piratage des données, elle conseille les gouvernements en période de crise financière, elle facilite le développement de nouveaux traitements médicaux grâce à l'analyse des données et pour finir, elle réalise des audits de haute qualité pour renforcer la confiance dans les marchés financiers et les entreprises. EY propose différentes lignes de services dans le but d'aider leurs clients à tirer parti des nouvelles opportunités en évaluant et gérant les risques afin de garantir une croissance responsable (EY, s.d.). Les clients d'EY sont répartis entre deux classes. D'une part il y a les clients de type « Industries » qui représentent des entreprises dont le secteur est le transport, la logistique, le pétrole et le gaz, le pharmaceutique et ainsi de suite. D'une autre part, il y a les clients de type « FSO » (Financial Services Organization) dont les entreprises sont issues des institutions financières à savoir les banques, les assurances, les fonds de pension, etc. EY offre donc à ses clients différentes lignes de services en fonction de la catégorie dans laquelle ils se situent.

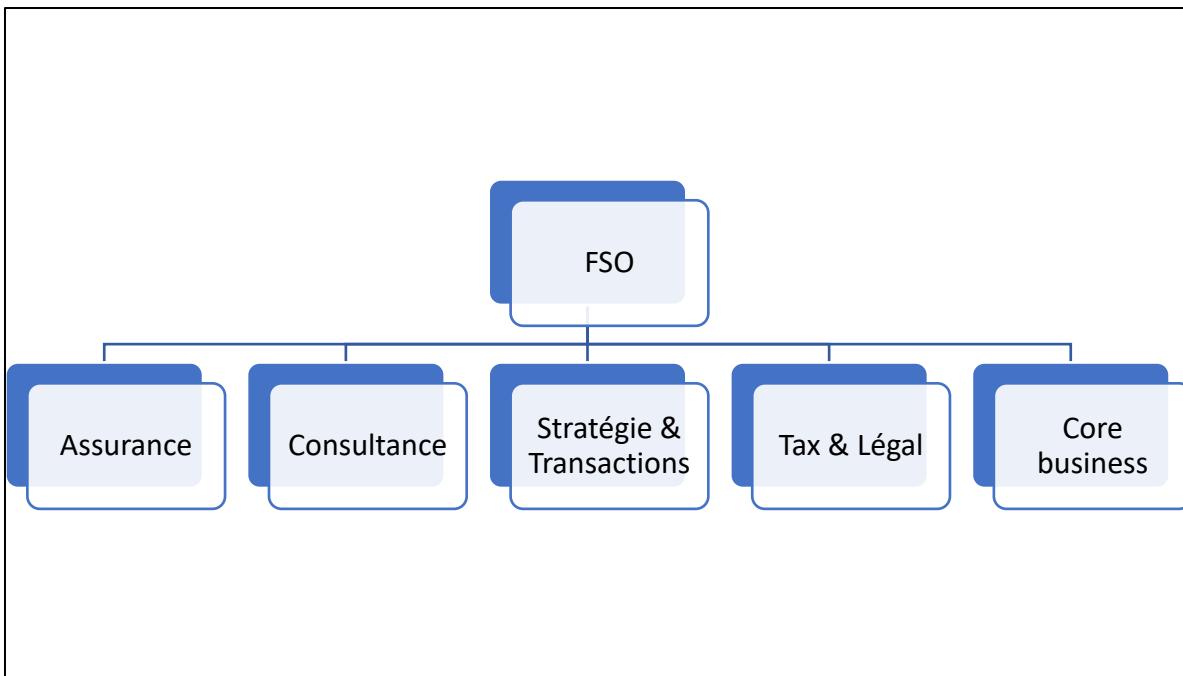


Figure 10 — Ligne de services pour les clients FSO

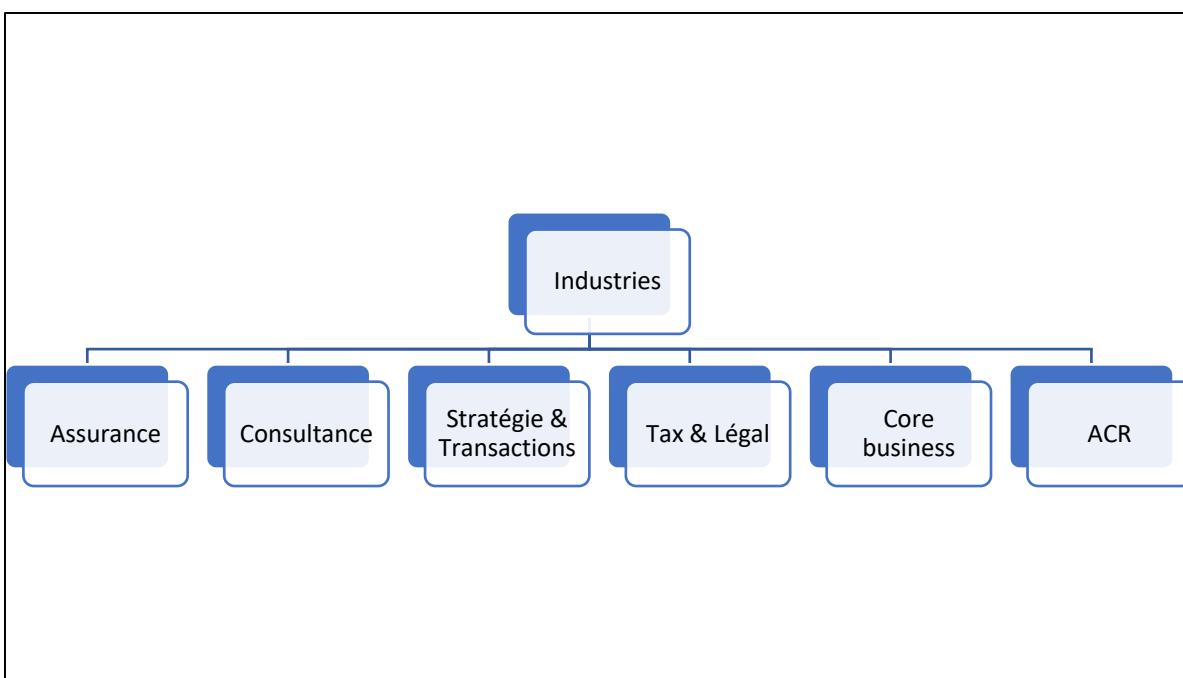


Figure 11 — Lignes de services pour les clients Industries¹³

On peut voir que les lignes de services sont identiques pour les deux types de clients sauf que les clients en industries ont également droit à la ligne de services ACR (Accounting, Compliance and Reporting).

¹³ EY. (2024). Services Lines. Récupéré de <https://eycareers.be/service-lines/>

Dans le cadre de ce mémoire, nous allons nous concentrer sur la ligne de service « Assurance » puisque c'est celle qui comprend le département de l'audit et le département « Climate Change and Sustainability Services » (CCaSS), les deux départements centraux de ce mémoire. Elle comprend également le « Financial Accounting Advisory Services » (FAAS) et le « Forensic & Integrity Services » (FIS). Cette ligne de service sert l'intérêt public en favorisant la confiance dans les entreprises et les marchés financiers. Elle aborde les risques et la complexité tout en identifiant les opportunités permettant de renforcer la confiance dans les marchés financiers.

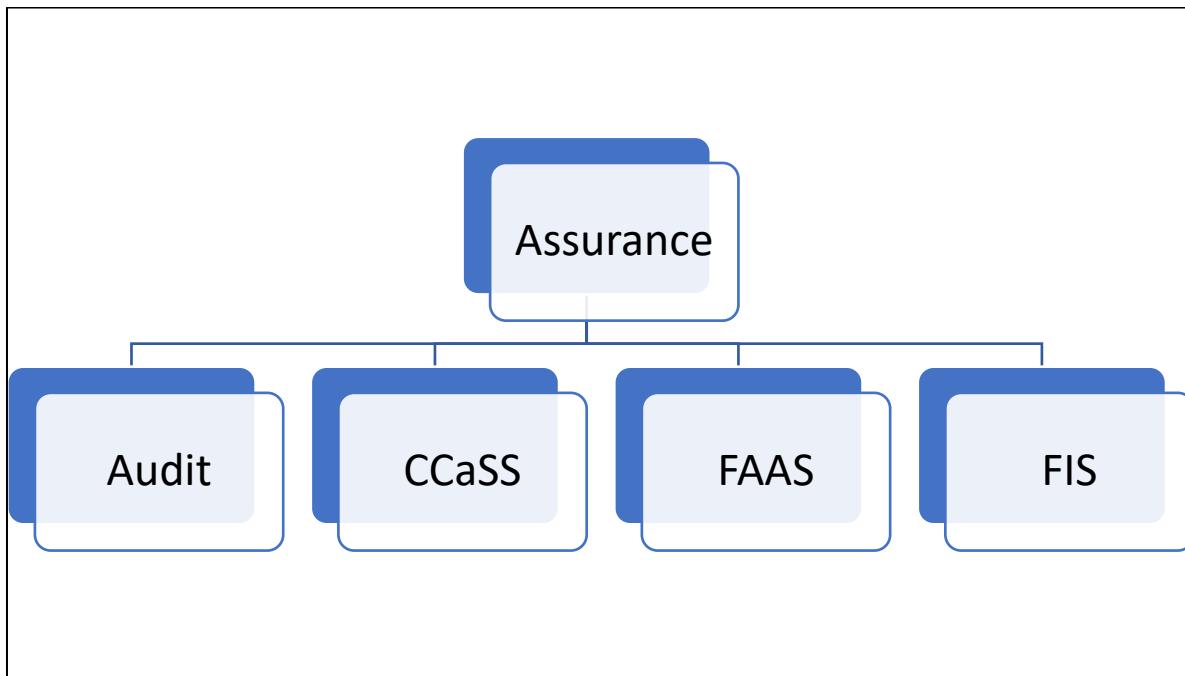


Figure 12 — Département dans la ligne de service Assurance

4.1 Assurance — Audit

Les auditeurs travaillant chez EY fournissent des audits de haute qualité qui bénéficient à l'intérêt général en renforçant la confiance dans les entreprises et les marchés financiers. Ces audits sont essentiels pour le bon fonctionnement des marchés financiers. Les auditeurs d'EY mettent en œuvre leurs connaissances, compétences et expérience pour mener des audits de haute qualité avec **indépendance, intégrité, objectivité et scepticisme professionnel**. Leur engagement contribue à promouvoir la création durable de valeur à long terme. Ces audits de qualité soutiennent la croissance économique et consolident la confiance envers les sociétés et les marchés financiers. (EY, s.d.)

Ces 4 éléments mis en avant sont une part intégrante de la déontologie de l'auditeur et peuvent être définis comme suit selon Kaisin (2024) :

- **Indépendance** : l'indépendance de l'auditeur se fait à deux niveaux. D'une part l'indépendance d'esprit et d'une autre part l'indépendance d'apparence. L'indépendance d'esprit est « *une attitude morale qui vise à ce que seules les*

considérations en rapport avec la tâche confiée soient prises en compte dans les décisions à prendre dans le cadre de l'exercice d'une mission révisorale » et l'indépendance d'apparence fait référence à « la nécessité d'éviter les situations et les faits matériels qui, de par leur importance, amèneraient un tiers raisonnable et informé à remettre en question la capacité du réviseur d'entreprises à agir de manière objective »

- **Intégrité** : il s'agit du fait d'être droit et honnête dans l'ensemble de ses relations professionnelles et relations d'affaires. Cela implique que l'auditeur ne peut être associé à des situations qui contiennent une affirmation substantiellement fausse ou trompeuse, mais également des déclarations ou des informations fournies de façon inconsidérée. Ils ne peuvent pas non plus se retrouver dans des situations qui omettent ou occultent des informations devant être obligatoirement incluses, lorsque cette omission ou cette modification est de nature trompeuse. Si l'auditeur est associé à ces situations, il doit faire en sorte de ne plus l'être
- **Objectivité** : « *le principe d'objectivité impose à l'ensemble des professionnels comptables l'obligation de ne pas laisser des partis-pris, des conflits d'intérêts ou l'influence excessive de tiers compromettre leur jugement professionnel* ». L'auditeur peut être exposé à des situations susceptibles de porter atteinte à l'objectivité.
- **Scepticisme professionnel** : selon l'article 15 de la loi, faire preuve de scepticisme professionnel est le fait « *d'adopter une attitude caractérisée par un esprit critique, attentif aux éléments qui pourraient indiquer une éventuelle anomalie due à une erreur ou une fraude, et par une évaluation critique des éléments probants. Il reconnaît la possibilité d'anomalies significatives dues à des faits ou des comportements entachés d'irrégularités, notamment une fraude ou une erreur, quelle qu'ait pu être l'expérience antérieure du réviseur d'entreprises de l'honnêteté et de l'intégrité de la direction de l'entité contrôlée et des personnes responsables de sa gouvernance. Le réviseur d'entreprises maintient une attitude de scepticisme professionnel, en particulier lors de l'évaluation des estimations de la direction concernant les justes valeurs, la dépréciation des actifs, les provisions et les flux de trésorerie futurs, qui sont pertinents pour se prononcer sur la continuité de l'exploitation.* »

Pour EY, l'audit permet d'inspirer la confiance qui contribue au bon fonctionnement du monde complexe. Elle permet également d'aider les organisations à renforcer la confiance des investisseurs, à répondre aux contraintes réglementaires et à soutenir une croissance économique durable sur le long terme. Ainsi, les auditeurs protègent et servent l'intérêt général tout en cultivant la transparence.

4.2 Assurance — CCaSS

Au niveau du service de changement climatique et de durabilité (CCaSS), elle constitue une partie en pleine croissance de l'activité d'EY qui contribue directement à leur objectif de construire un monde du travail meilleur et plus durable. L'équipe est composée de professionnels multidisciplinaires impliqués dans la durabilité tels que des ingénieurs, des scientifiques de l'environnement, des psychologues, des économistes et d'autres experts aux parcours variés qui travaillent tous ensemble pour aider les clients à relever un large éventail de risques sociaux, éthiques et environnementaux. Les professionnels qualifiés d'EY aident à fournir des solutions dans trois principaux domaines de service à savoir, le changement climatique et décarbonisation, gouvernance environnementale et sociale (ESG) et environnement, santé et sécurité. (EY, s.d.) EY a été positionné comme un leader sur la durabilité dans le dernier rapport Verdantix Green Quadrant : ESG And Sustainability Consulting 2024.

Le rapport Verdantix souligne que le marché du conseil en ESG est composé de différents acteurs qui investissent de plus en plus dans les services de conseil en durabilité. En effet, l'ampleur et la portée des projets de conseil en ESG et durabilité ont considérablement augmenté, au cours de ces dernières années, avec une reconnaissance accrue des enjeux ESG au sein des organisations. C'est pourquoi ces acteurs offrent des perspectives multidisciplinaires pour aider leurs clients à aborder les défis de durabilité. Quatre segments principaux de conseil sont identifiés dans le rapport, à savoir la stratégie d'entreprise ESG, la gestion des données ESG, la transformation opérationnelle et le conseil financier ESG. Les projets de reporting et de divulgation, ainsi que l'opérationnalisation des ESG, sont en forte croissance.

Il est également mentionné dans le rapport que les entreprises de conseil utilisent des outils numériques pour offrir des services de conseil en ESG évolutifs et fournir des insights grâce à des données de durabilité détaillées et une analyse avancée. Ces outils combinent logiciels propriétaires et logiciels tiers, souvent via des partenariats. Les entreprises investissent également dans des acquisitions stratégiques pour renforcer leurs capacités numériques, notamment en matière de technologie climatique et de calcul des émissions de carbone. Le rapport met en lumière la croissance rapide et la complexité accrue des services de conseil en ESG et durabilité, ainsi que les investissements massifs des entreprises de conseil dans les talents, la technologie et les acquisitions stratégiques pour répondre aux besoins croissants de leurs clients et aux nouvelles réglementations en matière de durabilité.

Selon le rapport, EY est bien placé pour entreprendre des projets de durabilité qui traversent les catégories, pour les grandes entreprises de divers secteurs et avec des niveaux variés de maturité ESG. (Bawa, 2024)



Figure 13 — Verdantix Green Cadrant¹⁴

Dans le cadre de la CSRD, EY, positionné parmi les leaders, possède donc une vaste expérience et expertise pour aider ses clients dans leurs besoins de reporting de durabilité. Ils peuvent les aider à se préparer à la transformation menée par la CSRD de plusieurs manières en :

- Effectuant une analyse des écarts des pratiques de reporting actuelles du client par rapport aux exigences de la CSRD
- Développant une feuille de route et un plan d'action pour la mise en œuvre de la CSRD
- Fournissant des conseils et un soutien pour sélectionner et appliquer le cadre et les normes de reporting appropriés
- Aidant à la collecte, à l'analyse et au reporting des données
- Facilitant le processus d'assurance et en aidant à garantir la conformité à la CSRD
- Communiquant la performance du client en matière de durabilité et son histoire de création de valeur à ses parties prenantes

Ils peuvent également les aider à tirer parti des opportunités offertes par la CSRD en :

- Aidant le client à identifier et à prioriser ses sujets de durabilité matériels et ses parties prenantes
- Soutenant le client dans la définition et le suivi de ses objectifs et cibles de durabilité

¹⁴ Bawa, P. (2024). Verdantix Green Quadrant Reveals Leading ESG And Sustainability Consulting Firms In An Ever-Evolving Market. Récupéré de <https://www.verdantix.com/insights/blogs/verdantix-green-quadrant-reveals-leading-esg-and-sustainability-consulting-firms-in-an-ever-evolving-market>

- Conseillant le client sur l'intégration de la durabilité dans sa stratégie, sa gouvernance et sa gestion des risques
- Aidant le client à mesurer et à améliorer son impact et ses résultats en matière de durabilité
- Améliorant la réputation du client en matière de durabilité et sa compétitivité sur le marché de l'UE
- Intégrant la CSRD et la durabilité dans le modèle opérationnel et les opérations quotidiennes de son entreprise (Raa Bamrud et al., 2024)

4.3 Méthodologie d'audit chez EY

Pour mener à bien ses missions d'audit, EY utilise une méthodologie appelée EY Global Audit Methodology (EY GAM) qui n'est autre qu'un cadre mondial qui garantit des audits de hautes qualités grâce à l'application de processus cohérents, des jugements et des procédures uniformes, tout en respectant les normes éthiques et d'indépendance. Il est basé sur les Normes Internationales d'Audit (ISA) et adapté aux réglementations locales belges. De plus, EY GAM exige le respect des règles éthiques tel que l'indépendance auprès de l'entreprise auditee.

EY GAM met en avant l'évaluation continue des risques puisque c'est ce qui va déterminer la nature, la planification et l'étendue des procédures d'audit à effectuer. La méthodologie exige également l'application d'un esprit critique professionnel lors de l'exécution des travaux.

Le cabinet utilise aussi EY Digital GAM, qui fait partie d'EY GAM, et qui permet de simplifier les tâches et l'amélioration de la connexion d'une procédure d'audit à l'autre en exploitant les données complètes des entreprises. Elle utilise des techniques d'audit traditionnelles pour compléter l'analyse de données financières et non financières. L'outil analytique EY Helix permet d'identifier les risques spécifiques, transactions clés, tendances et anomalies, facilitant ainsi une approche d'audit dynamique et réactive. Grâce à cela, l'orientation et la spécificité du dialogue entre l'entité et sa direction sur les conclusions d'audit et l'évaluation des résultats est affinée.

EY GAM est présenté aux auditeurs par l'outil EY Atlas qui est une ressource clés pour eux. Cet outil est organisé par sujet pour axer la stratégie d'audit sur les risques financiers ainsi que sur la manière de traiter ces risques à travers les procédures d'audit. EY Atlas comprend des exigences, des orientations, des formulaires et des exemples pratiques, adaptés selon la nature de l'entreprise auditee.

La méthodologie qu'EY propose est continuellement mise à jour pour pouvoir s'adapter aux nouvelles normes, aux changements dans les processus d'information financière et aux besoins des parties prenantes. Cela inclut donc l'intégration des directives sur les risques

climatiques, les cyber risques, et les technologies émergentes telles que l'IA ou l'automatisation. (EY, s.d.)

Au niveau de l'audit des informations non financières, EY utilise des méthodologies spécifiques et des outils d'analyse pour évaluer la pertinence et la fiabilité des données récoltées. EY s'assure également que les indicateurs clés de performance (KPI) sont bien définis, mesurables et cohérents, et elle examine aussi la pertinence des systèmes de contrôle interne et de gouvernance pour assurer la qualité des processus de reporting, en appliquant sa méthodologie d'assurance du développement durable (EY SAM), basée sur les normes internationales de missions d'assurance (ISAE).

Comme mentionné, EY engage des professionnels qualifiés et formés aux enjeux ESG, pour ses activités d'audit, comprenant les normes internationales, les cadres de reporting et les meilleures pratiques ESG. Le cabinet favorise la formation continue de ses équipes pour suivre les évolutions réglementaires et technologiques dans ce domaine. Des programmes, des processus de formation et de suivi garantissent une exécution cohérente et efficace des services, incluant le service sur les changements climatiques et le développement durable d'EY (CCaSS), et des directives spécifiques aident à évaluer l'impact du risque climatique sur les informations financières.

Enfin, les Global, Area, Region et Country PPD's, les fonctions qualité d'EY et les bureaux IFRS, ainsi que d'autres professionnels, collaborent pour soutenir les équipes d'assurance. EY participe également à des initiatives pour améliorer la qualité, la comparabilité et la cohérence de l'information non financière, notamment sur les risques climatiques. Le cabinet renforce ses processus de gestion de la qualité pour aborder des aspects tels que l'acceptation des missions, les exigences de formation et d'accréditation, et l'allocation des ressources pour les services d'assurance sur les rapports non financiers, garantissant ainsi des services d'assurance de haute qualité. (EY, s.d.)

4.4 EY et la prévention contre le greenwashing

Dans un monde de plus en plus axé sur la conscience environnementale et les choix durables, il est important de prévenir le greenwashing. EY, représentant l'un des plus gros cabinets d'audit et de conseil au monde, joue donc un rôle important pour prévenir le greenwashing. (Schreyer, 2023)

Grâce à son département FIS (Forensic & Integrity Services) EY aide les entreprises à incorporer l'intégrité dans leur vision stratégique et leurs opérations quotidiennes. Ce département, se trouvant dans la ligne de service assurance, offre une expertise sectorielle, des connaissances approfondies, des technologies, des processus et des outils nécessaires pour instaurer une culture d'intégrité.

Les équipes internationales de plus de 4 000 professionnels aident à équilibrer les objectifs commerciaux et les risques, à créer des programmes d'éthique et de conformité centrés sur les données, et à moderniser ces programmes grâce à la technologie. Cela garantit que les affirmations sur les produits durables sont véridiques et conformes aux normes.

EY propose des solutions eDiscovery pour gérer les risques juridiques et de conformité, appliquant des analyses avancées et des technologies d'IA pour prévenir les pratiques de greenwashing. Ils aident également les entreprises à répondre aux incidents de cybersécurité, protégeant les données sensibles et assurant la transparence.

Les professionnels en forensic aident à identifier et à atténuer les risques dans les transactions de fusion et acquisition, réalisant des analyses de risque approfondies pour garantir des pratiques conformes. Les équipes d'enquêteurs et de spécialistes de la conformité répondent rapidement aux cas de fraude et de corruption, utilisant des technologies avancées pour identifier les preuves et atténuer les dommages potentiels.

Enfin, les services de gestion de crise et de réponse aux incidents d'EY aident les entreprises à préparer et à gérer efficacement les crises liées au greenwashing, maintenant ainsi la confiance des parties prenantes. (EY, s.d.)

Chapitre 5 : Méthodologie de recherche

L'objectif de ce mémoire est de pouvoir mieux comprendre le positionnement de l'auditeur face à la déclaration sur l'information non financière et l'arrivée de la CSRD. La méthodologie suivie sera de nature qualitative puisque c'est celle qui permet de comprendre la nature et la qualité du phénomène étudié. (Paquet et al., 2020) Afin de récolter les données, des entretiens ont été réalisés avec des experts travaillant tous chez EY. L'entretien est, selon Nigel King (2004), la méthode de collecte de données la plus courante dans la recherche qualitative, utilisée sous diverses formes par toutes les principales approches théoriques et méthodologiques de la psychologie appliquée qualitative. Le second outil de récolte de données utilisé pour ce mémoire sera l'observation directe.

Afin d'obtenir des informations approfondies grâce aux entretiens avec des experts du secteur de l'audit, ceux-ci ont été menés de manière semi-dirigée et ils seront ensuite analysés selon la méthode Gioia qui décrit les entretiens semi-dirigés comme « le cœur » de ce type de recherche et souligne l'avantage de pouvoir « obtenir des témoignages à la fois rétrospectifs et en temps réel de ceux qui vivent le phénomène d'intérêt théorique ». (Gioia et al., 2012)

Cette méthodologie choisie permettra ainsi de répondre à la question de recherche qui, rappelons-le, est la suivante : **« Quels sont les défis et compétences nécessaires pour les auditeurs dans la vérification des informations non financières des institutions financières en vue de l'arrivée de la CSRD ? »**

5.1 La méthodologie de Gioia

La méthodologie de Gioia, développée par Denis Gioia et ses collègues, est une approche de recherche qualifiée et systématique qui se concentre sur l'analyse des textes et des discours pour explorer des concepts, des théories et des phénomènes. Cette méthodologie qui repose sur une approche inductive et qualitative de la recherche vise à découvrir et à développer des idées à partir des données textuelles, plutôt qu'à les valider a priori. Cela la rend particulièrement adaptée à l'exploration de nouveaux domaines, à l'étude de questions émergentes ou à l'analyse approfondie de phénomènes complexes. (Gioia et al., 2012)

La méthode a été développée suite à deux préoccupations importantes mentionnées par les auteurs. Ces questions préoccupent les chercheurs qualitatifs et ont motivé le développement d'une approche de recherche inductive visant non seulement à faire émerger de nouveaux concepts, mais aussi à générer des théories convaincantes.

- La première question est de savoir ce qu'il faut pour imprégner une étude inductive d'une « rigueur qualitative » tout en conservant le potentiel créatif et révélateur permettant de générer de nouveaux concepts et idées pour lesquels de telles études sont les plus connues

- La deuxième question est de savoir comment les chercheurs inductifs peuvent appliquer une discipline conceptuelle et analytique systématique qui conduit à des interprétations crédibles des données et contribue également à convaincre les lecteurs que les conclusions sont plausibles et défendables

L'objectif des auteurs est d'assurer la « rigueur qualitative » dans la réalisation de recherches inductives. Pour ce faire, leur approche s'appuie sur une question de recherche bien spécifiée, bien que plutôt générale, et sur l'utilisation de « sources de données multiples » dont le cœur est l'entretien semi-dirigé. Ces données d'entrée conduisent à des interprétations crédibles des données qui vont convaincre les lecteurs que les conclusions sont plausibles et défendables. (Gioia et al., 2012)

La méthodologie Gioia a élaboré une approche permettant une présentation systématique à la fois d'une analyse de « premier ordre » (c'est-à-dire une analyse utilisant des termes et des codes centrés sur l'informateur) et d'une analyse de « second ordre » (c'est-à-dire, l'un utilisant des concepts, des thèmes et des dimensions centrés sur le chercheur). Pris ensemble, le rapport entre les deux voix, celles des informateurs et des chercheurs, a permis non seulement de démontrer de manière qualitativement rigoureuse les liens entre les données et l'induction du nouveau concept de « donner du sens », mais a également fourni des insights qui caractérisent une recherche qualitative de haute qualité. (Gioia et al, 2012)

La méthodologie se fait en plusieurs étapes. La première correspond à ce qu'on appelle la phase de codage ouvert. Elle consiste à segmenter les données en expressions significatives, puis à les connecter et à les coder sous un mot ou une courte séquence de mots. Les chercheurs produisent de nombreux codes de premier ordre, basés sur les termes des informateurs, et par la suite, ils vont pouvoir rechercher des similitudes et des différences entre ces codes, les combinant en étiquettes ou en thèmes plus larges, ce qui correspond à la phase de codage axial. (Boutinot, 2023)

Cette étape mène à la création de thèmes de second ordre en reliant les concepts identifiés aux perspectives théoriques pertinentes, expliquant ainsi le phénomène étudié. Ensuite, comme pour les thèmes de premier ordre, une recherche de similitudes et différences entre les thèmes de second ordre sera faite pour former des dimensions globales. Ces dimensions globales permettent de réduire le nombre d'entrées et de relier plusieurs thèmes pour éclairer le phénomène observé. (Boutinot, 2023)

La méthode se termine par la création d'une structure de données, une représentation visuelle des étapes allant des termes des informateurs aux dimensions globales, et enfin par l'élaboration d'un modèle théorique basé sur ces analyses. Ce modèle montre les relations dynamiques entre les thèmes et les dimensions, assurant ainsi le lien entre les données et la théorie. (Boutinot, 2023)

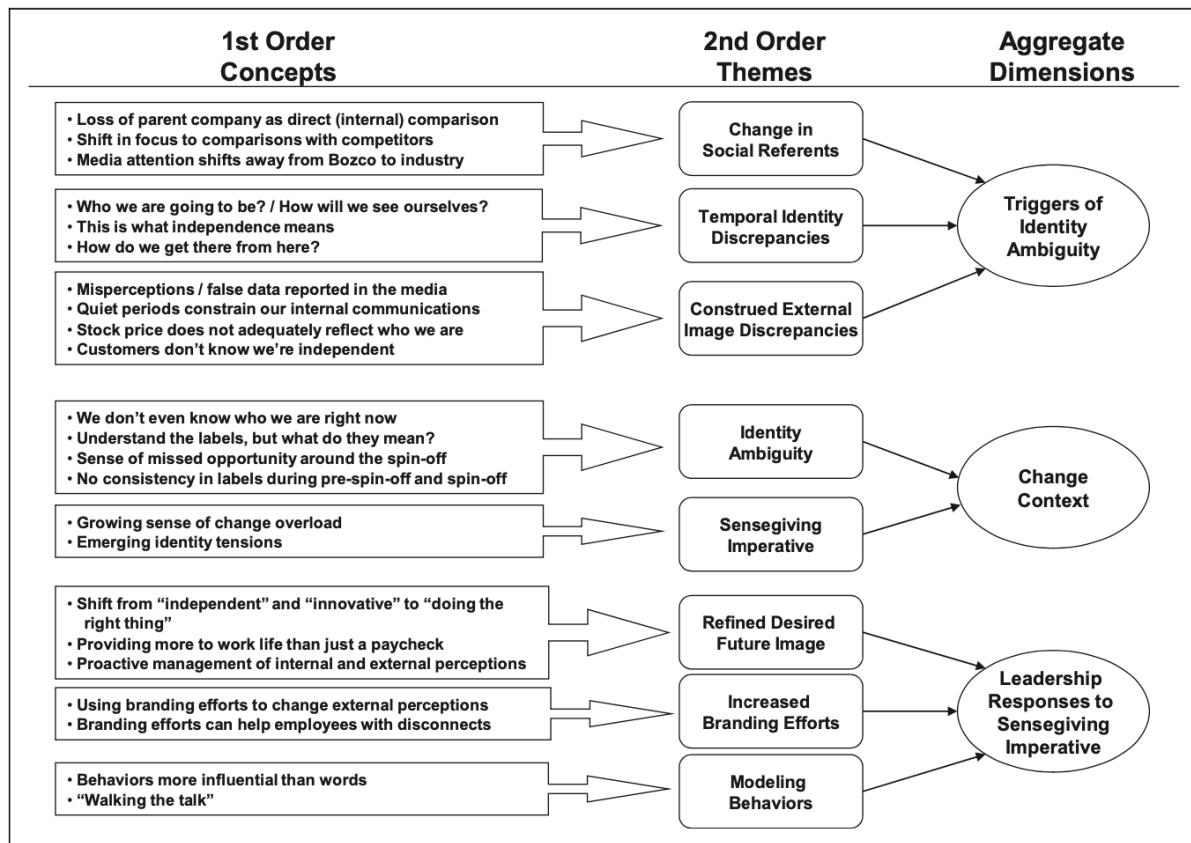


Figure 14 — Exemple Data Structure¹⁵

5.2 Entretiens avec les professionnels du secteur

Comme mentionné précédemment, pour répondre à la question de recherche de ce mémoire, la récolte de données s'est faite à travers des entretiens avec des professionnels expérimentés dans le domaine de l'audit et une observation directe. Ces entretiens ont permis d'obtenir des informations précieuses sur les pratiques et les défis spécifiques à cette profession.

Mon stage s'étant déroulé au sein d'EY, j'ai eu l'opportunité de collaborer avec plusieurs experts et également d'approfondir ma compréhension du métier. Le choix de mes interviewés s'est donc porté sur des professionnels travaillant dans ce cabinet, puisqu'un point de contact était déjà bien établi.

Mon choix s'est particulièrement porté sur deux départements essentiels à savoir le FSO et le CCaSS. Le département FSO puisque c'est là que j'ai réalisé mon stage tandis que le département CCaSS se concentre sur les enjeux actuels liés au changement climatique et à la durabilité. Comme nous avons pu le voir dans le chapitre 4, l'audit en FSO se déroule

¹⁵ Gioia, D. A., Corley, K. G., & Hamilton, A. L. (2012). Seeking Qualitative Rigor in Inductive Research: Notes on the Gioia Methodology. *Organizational Research Methods*, 16(1), 15-31.

<https://doi.org/10.1177/1094428112452151>

principalement pour des entreprises qui sont des institutions financières et le département CCaSS est un département qui offre des conseils et des services en durabilité. Ils procèdent également aux audits des informations non financières. Ainsi, l'objectif est de pouvoir faire une comparaison entre ces différents professionnels.

Toutefois, il n'a pas été facile d'obtenir de nombreux intervenants pour réaliser ces interviews. En effet, obtenir des entretiens avec des auditeurs du département FSO était particulièrement difficile puisque le sujet de ma recherche, à savoir la CSRD, n'était pas maîtrisé par de nombreuses personnes dans ce département, ce qui a limité le nombre de répondants potentiels. En ce qui concerne le département CCaSS, mes contacts étaient limités.

Malgré ces obstacles, 9 entretiens ont été menés, dont le tableau ci-dessous présente chacun des intervenants qui ont bien voulu m'accorder leur temps.

Tableau 2 — Présentation des interviewés

Noms et prénoms		Fonctions	Départements	Date	Durée de l'entretien
Leah Noterdaeme	Auditeur Senior	—	CCaSS	22 avril 2024	21 min 30 s
Gonne Van Mechelen	Auditeur Senior	—	FSO	23 avril 2024	19 min 40 s
Laurie Rahier	Auditeur Senior	—	CCaSS	30 avril 2024	36 min 53 s
Carmen-Anne Sorgeloose	Auditeur Senior	—	FSO	30 avril 2024	16 min 16 s
Laurence Van Eyken	Executive director		CCaSS	30 avril 2024	41 min 39 s
Erin Bradford	Manager		CCaSS	7 mai 2024	25 min 20 s
Sarah Dupuis	Réviseur Partner	—	FSO	13 mai 2024	27 min 59 s
Mergim Mulaj	Auditeur Senior manager	—	FSO	14 mai 2024	15 min 48 s
Tim Mogal	Réviseur Director	—	FSO	28 mai 2024	25 min 22 s

Pour réaliser mes interviews, j'ai procédé à des entretiens de type semi-dirigés, ce qui m'a permis de structurer la conversation tout en laissant la liberté à l'interviewé d'explorer des aspects spécifiques de leur expérience et de leur expertise. Les questions posées variaient cependant légèrement en fonction du département et du fait que la personne interrogée possédait ou non le titre de réviseur d'entreprise, c'est-à-dire ceux ayant réussi les périodes de stages et les examens organisés par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE). Cette adaptation des questions m'a permis de recueillir des informations plus pertinentes et spécifiques à chaque contexte professionnel. Chaque interview a été soigneusement retranscrite et se trouve en annexe 1.

5.3 Observations directes

Durant les trois mois de mon stage réalisé chez EY en audit dans le département FSO, j'ai eu l'opportunité de travailler avec différents types de clients, notamment une banque, une institution de crédit à la consommation, un fonds de capital-risque (venture capital fund) et une société de négoce. Afin de respecter la confidentialité, les noms de ces clients ne seront pas révélés.

Au cours de ce stage, les missions auxquelles j'ai été confronté ont été exclusivement concentrées sur l'audit financier traditionnel. Je n'ai donc jamais été confronté à devoir auditer de l'information non financière. Chaque entreprise pour laquelle j'ai travaillé avait ses propres spécificités et exigences en matière d'audit financier, mais pour aucune d'entre elles il ne fallait procéder à l'examen des informations non financières telles que les performances environnementales, sociales ou de gouvernance. Les rapports annuels, qu'on vérifiait à chaque fin de clôture d'audit, ne comportaient, elles aussi, pas de données sur les informations non financières.

De plus, au sein même du département d'audit FSO, je n'ai pas observé d'autres auditeurs se charger de l'audit des informations non financières. La CSRD était même pour beaucoup de mes collègues, un concept très peu familier, voire même inconnu.

En me renseignant davantage, j'ai appris que seul un gros client du secteur FSO rapportait sur les informations non financières. Cependant, l'audit de ces informations était délégué à un autre département, plus précisément le Financial Accounting Advisory Services (FAAS). Malheureusement, je n'ai pas pu obtenir des entretiens avec des personnes de ce département pour enrichir mon mémoire.

Ces observations directes démontrent que, malgré l'importance croissante des informations non financières et des régulations comme la CSRD, il existe encore un manque de connaissance de la part des auditeurs. L'intégration de l'audit non financier dans les pratiques actuelles nécessite une formation poussée qui permettra aux auditeurs de se familiariser avec

la réglementation et qui leur permettra également de se sensibiliser davantage. En effet, l'arrivée de la CSRD va donner plus de responsabilités aux auditeurs et il est important qu'ils puissent s'en rendre compte le plus rapidement possible sans prendre cela à la légère.

5.4 Analyse des interviews

5.4.1 Application de la méthode de Gioia

Afin de commencer l'analyse des données récoltées, un travail préliminaire a été effectué en termes d'enregistrement et de retranscription des interviews qui servent de base à l'étude qualitative. Une fois les retranscriptions effectuées sur turboscribe.ai¹⁶, j'ai relu chacune d'entre elles afin de pouvoir identifier les thèmes émergents et pouvoir bien comprendre chaque point de vue des différentes personnes interviewées.

Une fois cette étape réalisée, j'ai commencé le codage initial. Pour ce faire, j'ai tenté de faire ressortir au mieux les citations qui pouvaient m'aider à répondre à ma question de recherche. J'ai ainsi pu mettre en avant 135 citations en conservant au mieux la formulation exacte des interviewés. Cela représente une quantité énorme de donné, mais comme a dit Gioia (2004), il faut se perdre pour pouvoir se retrouver.

Une fois toutes les citations enregistrées dans mon fichier Excel intitulé « Analyse interview », qui se trouve en annexe 2, j'ai formé mes concepts de premier ordre en regroupant les citations similaires. J'ai pu obtenir, après cette étape, 43 concepts de premier ordre.

Avant de passer à la dernière étape qui est la création des dimensions agrégées. J'ai regroupé au mieux les concepts de premier ordre afin d'établir les concepts de second ordre. En faisant cela, j'ai pu obtenir 9 concepts de second ordre et pour finir 5 dimensions agrégées qui sont les suivantes :

- 1) Collaboration et compétences requises pour mener à bien l'audit d'informations non financières
- 2) Collecte et évolution des données
- 3) Importance et transparence de l'audit de l'information non financière
- 4) Méthodologie d'audit et gestion des erreurs
- 5) Réglementation et conformité

Une fois toutes ces étapes effectuées, j'ai trié mes données en fonction du département dans lequel se trouvait l'interviewé pour pouvoir faire une comparaison entre les deux. Voici ci-dessous un exemple du processus qui a conduit à la création de la première dimension agrégée.

¹⁶ TurboScribe est un service de transcription utilisant l'IA qui fournit une transcription audio et vidéo illimitée.

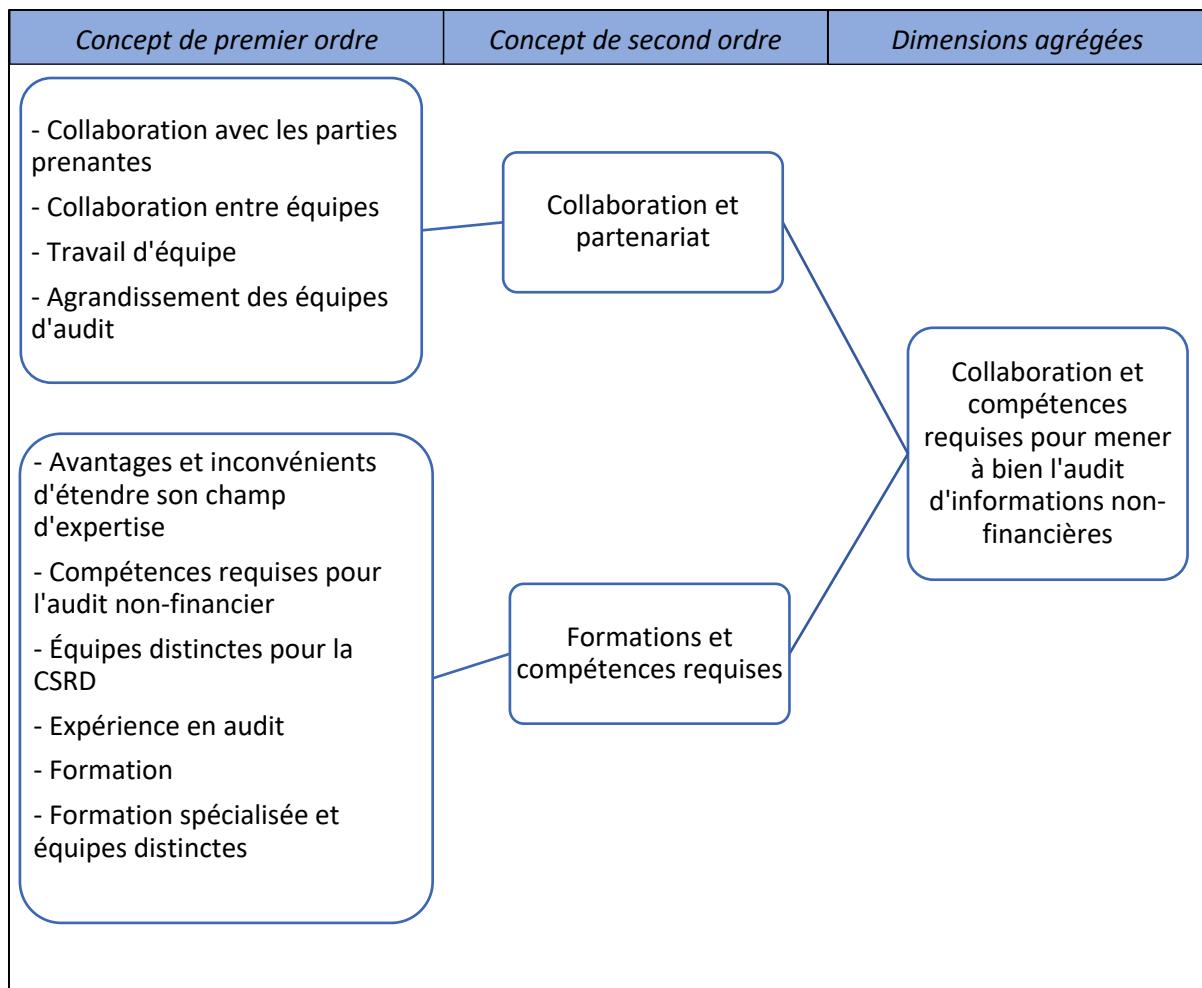


Figure 15 — Data structure menant à la première dimension agrégée

Chapitre 6 : Synthèse des résultats, conclusion et limites

L'audit de l'information non financière est aujourd'hui devenu un enjeu majeur, particulièrement avec l'entrée en vigueur de la CSRD à partir de l'année 2024. La question de recherche de ce mémoire est donc de savoir quels sont les défis et les compétences nécessaires pour les auditeurs dans la vérification des informations non financières des institutions financières en vue de l'arrivée de la CSRD. En utilisant les dimensions agrégées identifiées lors de l'application de la méthode de Gioia pour l'analyse des interviews, nous allons tenter de répondre à cette question. Nous allons revoir dans cette section chacune des dimensions agrégées.

6.1 Résultats

6.1.1 *Collaboration et compétences requises pour mener à bien l'audit d'informations non financières*

La première dimension agrégée identifiée lors de l'analyse des interviews est la collaboration et les compétences requises pour mener à bien l'audit d'informations non financières. Cette dimension reprend les aspects liés à la collaboration entre les différentes parties prenantes, mais aussi la collaboration entre les différentes équipes. Elle reprend également l'importance de se former continuellement pour les auditeurs. Le regroupement des collaborations et des formations a été fait, car cela permet de combler les lacunes de chaque département et de renforcer la capacité globale des auditeurs à répondre aux exigences de la CSRD.

En effet, les interviews ont pu révéler dans un premier temps que la collaboration entre les équipes était importante puisqu'en FSO ils ont les auditeurs donc la méthodologie d'audit qui va avec, tandis qu'en CCaSS, ils ont surtout des spécialistes en la matière et beaucoup moins d'auditeurs. C'est ce que nous détaille Laurence Van Eyken : « *Après, il y a les gens comme dans le département CCASS. Nous, nous ne sommes pas principalement des auditeurs. Nous sommes des gens spécialisés dans la matière. Donc, nous, notre difficulté, c'est d'apprendre les méthodes d'audit. Mais, in fine, c'est un Win-Win parce que les auditeurs ont la méthodologie. Nous, nous sommes en train d'apprendre la méthodologie, mais on a la technicité. Je pense qu'on a une bonne maîtrise des standards de reporting. Et les auditeurs, eux, ils sont dans la méthodologie, mais ils ont peut-être une moins grande maîtrise de la matière en tant que telle. Donc, voilà, c'est un peu des équipes mixtes, mais qui font que ça assure une plus grande efficacité.* »

Les auditeurs en FSO sont beaucoup moins familiers avec la CSRD et pour beaucoup, la familiarisation avec celle-ci n'est pas dans leur objectif même s'ils estiment qu'au final elle se fera automatiquement puisqu'elle prend de plus en plus d'ampleur. En effet, en reprenant les propos de Carmen-Anne Sorgeloose, par exemple, elle annonce : « *Je sais dans quelle direction cela va, mais je ne suis pas vraiment familière pour le dire... Et même si je n'ai rien à voir avec,*

j'ai quand même l'impression de m'y impliquer. Je n'ai donc pas l'intention de m'y impliquer, mais je pense que cela se produira dans le cadre de mon travail ».¹⁷

La collaboration entre les deux départements est donc une situation favorable qui permettra de lutter contre les phénomènes de greenwashing et de greenhushing. Chacun pourra apporter sa pierre à l'édifice. Les auditeurs, leurs méthodologies et les spécialistes, leurs connaissances en matière de durabilité. De plus, l'arrivée de la CSRD va augmenter considérablement la charge de travail et par conséquent augmenter les effectifs des équipes d'audit.

D'autre part, les interviews révèlent justement que la collaboration entre les différentes équipes des départements ne posera pas problème puisque chez EY ils sont habitués à travailler avec d'autres départements. C'est ce que peut nous affirmer Laurie Rahier et Sarah Dupuis : « *Ce qui est bien, c'est qu'on s'entraide entre team audit financier et team audit non financier.* » ; « *Je pense que ça, ce n'est pas un problème parce qu'on a l'habitude de travailler avec des experts pour d'autres domaines que le domaine de l'audit, parce que l'audit, ça implique tellement de choses qu'on ne peut pas tout connaître* ». C'est l'une des spécificités des gros cabinets d'audit.

La difficulté va surtout être présente pour les plus petits cabinets qui n'ont pas l'opportunité d'avoir plusieurs départements spécifiques. Il est donc important que tous les auditeurs suivent un certain nombre d'heures de formation au sujet de la CSRD pour être capables de signer la CSRD et les informations non financières, comme nous l'indique Sarah Dupuis : « *Voilà, parce que je dis, chez nous, dans les gros cabinets, c'est facile, tu as vu le nombre d'heures de formation qu'on a pour tout, on a un réseau, on a des experts, donc nous, on saura signer la CSRD parce qu'on a des gens qui sont autour de nous, on a les formations assez en interne, mais les petits cabinets, c'est plus difficile. Donc on doit s'assurer, au niveau de l'Institut, que les petits réviseurs vont suivre des formations. Et donc c'est pour ça que l'Institut est en train de mettre en place des formations là-dessus pour pouvoir être sûr que tout le monde ait les capacités et la connaissance sur le sujet.* »

Plusieurs programmes sont proposés par le cabinet EY, mais également par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises afin de permettre aux auditeurs accrédités de signer les rapports intégrant l'information non financière. Ces formations permettront également aux auditeurs de se familiariser davantage avec la CSRD et les critères ESG qui prennent beaucoup d'importance.

¹⁷ L'interview était en anglais et les propos ont été traduit en français : « *I know the direction that it is going, but I'm not really familiar to say... And while I don't have nothing to do with it, I still feel like I'm getting involved into it. So I'm not planning on getting involved, but I think it will happen while I'm doing my job.* »

Ainsi, cette première dimension met en avant le défi concernant la nécessité de coordonner le travail entre les équipes spécialisées dans la méthodologie d'audit et celles possédant une expertise technique en matière de durabilité. Cette collaboration est primordiale pour le bon déroulement d'un audit, car elle permet de combiner des méthodologies rigoureuses avec une compréhension approfondie des enjeux de durabilité. Cependant, cette collaboration peut poser des difficultés dans la mesure où les compétences de chacun des groupes doivent être alignées. Un autre défi que met en avant cette dimension est la familiarisation avec la CSRD, surtout pour les auditeurs financiers. Pour combler ces lacunes, une formation continue est nécessaire. Concernant les compétences requises, cette dimension permet de comprendre qu'il faut être capable de collaborer efficacement avec d'autres équipes, qu'il faut une compréhension approfondie des nouvelles réglementations grâce à une formation continue et qu'il faut pouvoir être en mesure de gérer les changements imposés par ces nouvelles exigences.

6.1.2 Collecte et évolution des données

Passons maintenant à la deuxième dimension agrégée, à savoir, la collecte et l'évolution des données qui est l'une des principales dimensions de l'audit. En effet, une bonne collecte de données permet de mener à bien les missions d'audit. Cependant, concernant l'information non financière, de nombreux défis sont présents. Il est très difficile pour les auditeurs, que ce soit en FSO ou en CCaSS, d'obtenir des données de par un manque de maturité de celle-ci et de par le fait que beaucoup de données sur la durabilité sont encore encodées manuellement. C'est une information qui est revenue à plusieurs reprises :

- Sarah Dupuis : « *Et, je pense, aussi, le plus gros point difficile, ça va être la collecte des données. Parce que, comme tu sais, pour ces CSRD, pour pouvoir remplir leurs chiffres, les sociétés, elles n'ont pas besoin que de leurs chiffres à elles parce que ça, en général, elles les ont. Mais ça va être les chiffres, les données, les données plutôt non financières de leurs fournisseurs, de leurs clients, tu vois, de leur supply chain.* »
- Mergim Mulaj : « *Je pense que les défis les plus importants pour ce genre de nouvelles matières, c'est la qualité de l'information, la manière dont l'information est compilée au sein de la société, étant donné que ce sont des informations non financières qui sont probablement un peu moins soumises à contrôle interne* »
- Laurie Rahier : « *C'est principalement la maturité des données qui est assez faible. Et du coup, on a énormément d'erreurs... mais le nombre d'erreurs qu'on a là-dessus, c'est impressionnant.* »

Grâce aux interviews on peut apprendre que si la gouvernance d'une entreprise n'est pas bonne et que si elle n'a pas mis en place correctement les moyens, les équipes, le système, la documentation nécessaire pour collecter les infos alors celles-ci ne seront pas bonnes. Dans le cadre de la CSRD, les entreprises auront besoin non seulement de leurs informations, mais également des informations de leurs fournisseurs, leurs clients, etc., ce qui va être le plus difficile.

Une autre difficulté est qu'il y a le fait que, pour chaque entité auditee, les indicateurs clés varient et évoluent d'année en année. Cette évolution constante nécessite une adaptation continue de la part de l'auditeur. Ils doivent être en mesure de s'adapter aux nouveaux indicateurs et s'assurer que les données récoltées sont fiables. Il y a également une difficulté pour les clients de récolter des données, pas seulement pour l'auditeur. Conséquemment, cela impactera le travail de celui-ci qui sera alors bloqué dans son processus d'audit. En effet, Leah Noterdaeme nous explique que : « *Et alors les principaux challenges, il y en a tout le temps. C'est ça que j'aime bien dans la partie non financière, c'est qu'il y a de nouveaux indicateurs qui apparaissent tout le temps* ».

En conclusion, cette seconde dimension identifiée permet de comprendre que l'audit des informations non financières repose sur la capacité à obtenir des données fiables, mais que cela est encore assez difficile puisque ces données sont encore très souvent moins matures que les données financières qu'on a l'habitude de traiter. De plus, les entreprises doivent non seulement fournir leurs propres données, mais également celles de leurs fournisseurs ou clients, ce qui complique la collecte d'informations. Un autre défi est l'évolution constante des indicateurs utilisés, obligeant ainsi les auditeurs à s'adapter continuellement. Face à ces défis, les compétences requises pour les auditeurs sont une capacité analytique pour évaluer la qualité des données, une compréhension des technologies de collecte de données et une capacité d'adaptation pour faire face aux changements fréquents des indicateurs.

6.1.3 Importance et transparence de l'audit de l'information non financière

Au niveau de l'importance et transparence de l'audit de l'information non financière, qui est la troisième dimension agrégée identifiée, on peut voir que l'audit de l'INF prend de plus en plus d'importance aujourd'hui et que donc l'auditeur doit s'adapter pour pouvoir répondre aux exigences de parties prenantes. En effet, la transition vers l'audit des informations en matière de durabilité nécessite des ajustements dans les pratiques et méthodologies d'audit et nécessite également une compréhension approfondie des exigences de transparence. Pour beaucoup d'auditeurs, ils s'attendent à ce que la première année d'application de la CSRD il y ait beaucoup d'erreurs dues à une mauvaise interprétation ou compréhension du texte de la part des entreprises d'où l'importance de procéder à un audit comme peut nous le dire Mergim Mulaj : « *Je m'attends à ce qu'il y ait beaucoup de remarques, qu'il y ait plein de choses que les clients doivent améliorer dans le process de collecte de données, de respect bien sûr des réglementations, parce que quand ce genre de réglementations sont implémentées, il y a souvent des erreurs d'interprétation, de compréhension du texte, etc.* »

L'audit de l'INF est également important puisqu'avec l'arrivée de la CSRD, les entreprises seront obligées de divulguer sur plusieurs indicateurs de l'information non financière et comme de plus en plus de parties prenantes s'intéressent à la durabilité, les entreprises devront fournir des informations correctes. Cela aura un impact sur les auditeurs puisque ce

sont eux qui vont devoir assurer la véracité de ces informations. Ils ont un rôle important à jouer. Ils vont devoir se montrer vigilants puisqu'il y a une certaine tendance pour les entreprises d'embellir leur rapport ou d'omettre certaines informations. Ce sera à l'auditeur de détecter toute tentative de manipulation de la part des entreprises. Selon Laurence Van Eyken, « *c'est vrai qu'il y a une tendance, puisque c'est beaucoup de narratifs, de présenter parfois les choses pour que la mariée soit belle, comme on dit, mais sans pour autant affecter la véracité, etc.* » et selon Laurie Rahier, les entreprises ne divulguent pas encore assez : « *Pour l'instant, vraiment non. Non, après, je peux comprendre qu'il y en a plusieurs qui nous disent oui, mais c'est des informations quand même importantes pour leur compétition, quoi. C'est parfois des trucs un peu sensibles. Donc non, évidemment, ils essayent de divulguer le moins possible. Mais maintenant, ils n'ont juste plus le choix. Donc ça sera différent. Et puis, on voit que la comparabilité d'un rapport à un autre n'est clairement pas là.* »

Ces deux tendances mises en avant lors des interviews et représentant des défis pour l'auditeur peuvent être liées aux phénomènes de greenwashing et de greenhushing que nous avons vu au chapitre 1 de ce mémoire. En effet, pour rappel, le greenwashing est le fait d'exagérer ou embellir ses engagements environnementaux et le greenhushing est le fait de taire ses activités durables. Cela provient d'une part, car la déclaration des INF est tournée vers le narratif, ce qui donne l'opportunité aux entreprises d'embellir leur rapport et donc de rapporter sur les indicateurs qu'ils veulent et d'une autre part, car certaines informations sont sensibles et donc pour ne pas avoir une image négative, les entreprises publient le moins possible. La CSRD viendra donc inverser ces tendances en obligeant la divulgation sur certains indicateurs que les entreprises ne pourront plus choisir.

Le rôle de l'auditeur dans cette transparence sera important puisque les entreprises qui divulguent des informations non financières précises et vérifiées envoient un signal positif aux différentes parties prenantes. De plus, les auditeurs renforcent la crédibilité de ce signal. Cependant, toute manipulation ou omission détectée par les auditeurs peut signaler aux parties prenantes un manque de transparence de la part de l'entreprise, ce qui peut affecter la confiance et la réputation de cette dernière. Toutes les personnes interviewées se rendent compte de l'importance de leur rôle, ce qui est une étape importante. Ils savent pourquoi ils doivent auditer et pourquoi ils doivent bien le faire.

Pour résumer, les phénomènes de greenwashing et de greenhushing représentent un défi important pour les auditeurs. Ils devront faire preuve de vigilance pour pouvoir détecter ces manipulations, et ainsi garantir que les rapports sont fiables. Les compétences nécessaires pour les auditeurs sont donc ici un esprit critique développé, une compréhension solide des exigences de la CSRD et une capacité à communiquer clairement avec les parties prenantes pour la transparence des divulgations.

6.1.4 Méthodologie d'audit et gestion des erreurs

Cela nous mène à la quatrième dimension qui concerne la méthodologie d'audit et la gestion des erreurs. Globalement, les interviews ont pu révéler que bien que les méthodologies d'audit financier et non financier partagent des similarités au niveau de la méthodologie, elles présentent toutefois des différences significatives. L'audit financier est principalement quantitatif, tandis que l'audit non financier est davantage narratif. Le fait de partager des similarités en termes de méthodologie permet aux auditeurs financiers de comprendre les principes de l'audit non financier, mais des ajustements sont nécessaires pour traiter les spécificités des informations non financières. Nous avons plusieurs propos qui peuvent nous permettre de déterminer cela :

- Gonnie Van Mechelen : « *Ils ont également une certaine matérialité et leurs procédures sont assez similaires. En effet, de nombreux auditeurs sont transférés au CCASS et ils n'ont aucun problème avec ce transfert. Ils peuvent très facilement assimiler les procédures, etc., de l'équipe CCASS. Oui, il y a un type de travail différent, mais la manière de travailler de base est similaire.*¹⁸ »
- Leah Noterdaeme : « *On essaye vraiment de se calquer sur une approche d'auditeur financier en termes de procédure. Donc on suit le même style de procédure, mais alors il y a quand même pas mal de changements parce que du coup l'information est non financière et donc parfois on doit vraiment adapter notre stratégie d'audit à l'indicateur non financier en question... nos très bons auditeurs dans l'équipe, la plupart viennent d'audits financiers. Et ils appliquent la même méthodologie, mais à des indicateurs non financiers et on apprend sur le terrain.* »
- Tim Mogal : « *La manière de procéder à l'audit ne change pas. La méthodologie est très, très similaire à celle de l'information financière. Il s'agit également de comprendre le processus de reporting des chiffres et des registres.*¹⁹ »

De plus, comme mentionné précédemment, les processus d'audit non financier varient en fonction du type d'entreprise audité, puisque les indicateurs pris en compte ne sont pas prédéfinis et peuvent différer largement. Il est donc important pour l'auditeur de pouvoir s'adapter et de pouvoir être créatif pour s'assurer que les critères spécifiques à chaque entreprise sont correctement évalués et que toute tentative de greenwashing ou de greenhushing soit détectée, comme nous l'indique Laurie Rahier : « *Et aussi le non financier, ce qui est très différent, c'est que rien n'est prédéfini. Les procédures, on a quand même une idée d'où on va, mais la créativité et le jugement professionnel sont beaucoup plus importants parce que les procédures, tu dois toujours les adapter à chaque entreprise.* »

¹⁸ L'interview était en anglais et les propos ont été traduit en français : « *They have a materiality as well and their procedures are quite the same. Because a lot of audit people transfer to CCASS and they do not have a problem with the transfer. They can really easily pick up the procedures, etc. of CCASS team. Yes, there is a different type of doing things, but the basic way of working is similar.* »

¹⁹ L'interview était en anglais et les propos ont été traduit en français : « *the way to audit doesn't change. The methodology is very, very similar to financial information. It's also about understanding the process on how the numbers will be reported, the registers will be reported.* »

Il y a également une différence de méthodologie dans le type d'assurance fournie. Les premières années, les auditeurs devront fournir une assurance limitée pour les informations non financières, ce qui se traduit pas beaucoup moins de procédures à effectuer. Les auditeurs devront donc faire attention aux nombreuses erreurs qui seront commises les premières années et ils devront également faire attention à rester dans l'objectivité et ne pas donner d'avis subjectif :

- Tim Mogal : « *Que dans les deux ou trois premières années, on se dit, OK, je donne une assurance négative et je n'ai pas de constatations. Et puis après quelques années, quand on va vérifier les informations, on se dit, hé, attendez un instant, je vois des erreurs ici. Et ces erreurs étaient peut-être déjà là il y a quelques années. Donc, le marché ne voudra pas comprendre cela. Il y aura donc un écart d'attentes.*²⁰ »
- Laurence Van Eyken : « *alors moi j'ai discuté avec les associés, il y a quelque temps, ils me disaient, oui, mais ça risque d'être assez challenging au départ de pouvoir trouver nos marques et de pouvoir nous assurer qu'on est toujours dans l'objectivité, qu'on ne glisse pas dans la subjectivité.* »

Pour pouvoir relever ces défis, les auditeurs devront développer des compétences telles que la créativité et le jugement professionnel pour adapter les procédures d'audit à chaque entreprise et chaque type d'information non financière, une maîtrise des méthodologies d'audit et une capacité à identifier et corriger les erreurs de manière objective tout en restant rigoureux dans leur évaluation.

6.1.5 Réglementation et conformité

La cinquième et dernière dimension agrégée est la réglementation et conformité et elle met en évidence les défis posés par la CSRD et les nouvelles réglementations.

Premièrement, les auditeurs du département FSO ont reçu quelques formations, mais ne maîtrisent pas plus que ça le sujet quand bien même ils estiment qu'avec le temps cela se fera naturellement. Sarah Dupuis nous dit, par exemple, que « *la CSRD, c'est quelque chose de tout à fait nouveau pour nous et c'est aussi quelque chose où on n'est pas des experts là-dedans. Je peux t'auditer un bilan, des comptes de résultat, je comprends les chiffres, des ratios, mais des pourcentages d'émissions de gaz, des trucs sur le traitement des eaux et tout ça, je n'en connais pas... Du coup, je trouve que c'est assez difficile de mettre ça sous la responsabilité de l'auditeur. Maintenant, d'un autre côté, comme tu l'as dit, on va travailler avec des experts et je pense que ce ne sera jamais l'auditeur tout seul.* »

²⁰ L'interview était en anglais et les propos ont été traduit en français : « that in the first two or three years, you say, OK, I give negative assurance and I have no findings. And then after a few years, when we are going to audit the information, we say, hey, wait a moment, I see some mistakes over here. And those mistakes perhaps already were there a few years ago. So, the market will not want to understand that. So, there will be an expectation gap. »

Il y a encore un énorme gap entre le département FSO et le département CCaSS. Toutefois, même si le département CCaSS est composé de spécialistes en la matière, ils estiment également qu'il y a encore d'énorme incertitude et de manque de connaissance au sujet de l'arrivée de la CSRD. En Effet Laurie Rahier affirme « *il y a encore trop d'incertitudes, il y a encore trop de manques de connaissances. Je pense qu'on va avoir quelques années assez challengeantes. On va devoir vraiment gagner en compétences rapidement et fortement que ce soit les entreprises, mais aussi nous pour être prêts... on est tous, pour le moment, et je dis bien pour le moment, un peu au même niveau où on navigue un peu dans des eaux floues, où on essaye de trouver le chemin.* »

Ensuite, l'augmentation de la charge de travail avec l'arrivée de la CSRD est inévitable. Cela aura comme conséquence de voir les équipes d'audit s'agrandir et de voir de nombreuses collaborations avec différents départements se former. Cette nouvelle réglementation implique également qu'il faudra avoir une bonne compréhension du processus de reporting et de la double matérialité pour pouvoir mener à bien l'audit de l'information non financière.

Un autre défi posé par la CSRD est les coûts et défis associés à la conformité. De nombreuses entreprises n'ont pas encore les moyens de mettre en place des équipes internes qui seront chargés de récolter les données par manque de moyens et beaucoup également ne se rendent pas spécialement compte de l'ampleur de la CSRD. Ce sont donc des aspects essentiels que les auditeurs doivent maîtriser. En effet, d'après Laurie Rahier et Laurence Van Eyken : « *La CSRD ça leur coûte énormément d'argent et de temps, ils n'ont pas toujours les ressources, ils n'ont pas toujours les connaissances non plus en interne. Je sais que c'est très challengeant aussi pour nos clients eux-mêmes d'y arriver, quoi. Enfin, de donner de la donnée correcte.* » et « *Les sociétés sont en train de nous mettre en place. Il y a un grand écart entre de grosses sociétés comme Umicor, Solvay, etc., qui ont des équipes déjà assez qui sont déjà assez étendues. Et puis il y a les autres sociétés qui sont des grandes sociétés, mais qui ne veulent pas, ou qui n'ont pas le temps, ou qui n'ont pas les moyens d'investir des ressources humaines, et qui n'ont pas non plus envie d'enlever des gens, de l'argent aussi là-dedans.* »

Enfin, la CSRD va apporter beaucoup de changement en imposant de nouvelles normes et attentes en matière de transparence et de vérification des informations non financières, et les auditeurs doivent être bien informés et prêts à répondre à ces exigences, c'est ce que nous informe Erin Bradford : « *Je pense que le CSRD est un peu difficile, car elle évolue beaucoup... Ces changements se produisent très rapidement et nous devons nous adapter très vite. Nous devons communiquer avec les clients lorsque ces choses se produisent et de nombreuses personnes ne sont pas habituées à travailler dans le domaine des politiques ou à devoir se tenir au courant de ces changements.* »

En bref, cette dimension permet de mettre en avant le fait que la CSRD apporte une nouvelle complexité au travail des auditeurs. Il y a encore un manque de connaissances au niveau des

différentes équipes, ce qui peut compliquer le travail des auditeurs, surtout dans les premières années d'application. De plus, l'augmentation de la charge de travail liée à la CSRD est inévitable, ce qui implique la nécessité d'agrandir les équipes d'audit et de renforcer les collaborations entre différents départements. La CSRD impose également aux entreprises des coûts significatifs liés à la mise en conformité, ce qui peut poser un problème pour celles qui n'ont pas les ressources nécessaires. Les compétences requises pour faire face à ces défis incluent une connaissance approfondie des nouvelles réglementations, une capacité à gérer efficacement une grosse charge de travail accrue et une solide compréhension des processus de reporting et de la double matérialité.

6.2 Création d'un modèle conceptuel sur base des dimensions agrégées

Maintenant que nous avons passé les résultats en revue, nous allons développer un modèle conceptuel pour illustrer comment les différentes dimensions agrégées identifiées dans les parties précédentes sont liées entre elles. La création de ce modèle nous permet de visualiser les relations entre les dimensions clés et leur lien direct avec la question de recherche de ce mémoire, à savoir : « ***Quels sont les défis et compétences nécessaires pour les auditeurs dans la vérification des informations non financières des institutions financières en vue de l'arrivée de la CSRD ?*** »

L'objectif de ce modèle est, d'une part, de pouvoir clarifier comment chaque dimension contribue à la compréhension et à la résolution des défis auxquels les auditeurs sont confrontés et d'une part, de démontrer comment ces dimensions sont liées les unes aux autres, formant un cadre intégré et cohérent pour l'audit des informations non financières.

Pour rappel, les dimensions agrégées identifiées sont les suivantes :

- 1) Collaboration et compétences requises pour mener à bien l'audit d'informations non financières
- 2) Collecte et évolution des données
- 3) Importance et transparence de l'audit de l'information non financière
- 4) Méthodologie d'audit et gestion des erreurs
- 5) Réglementation et conformité

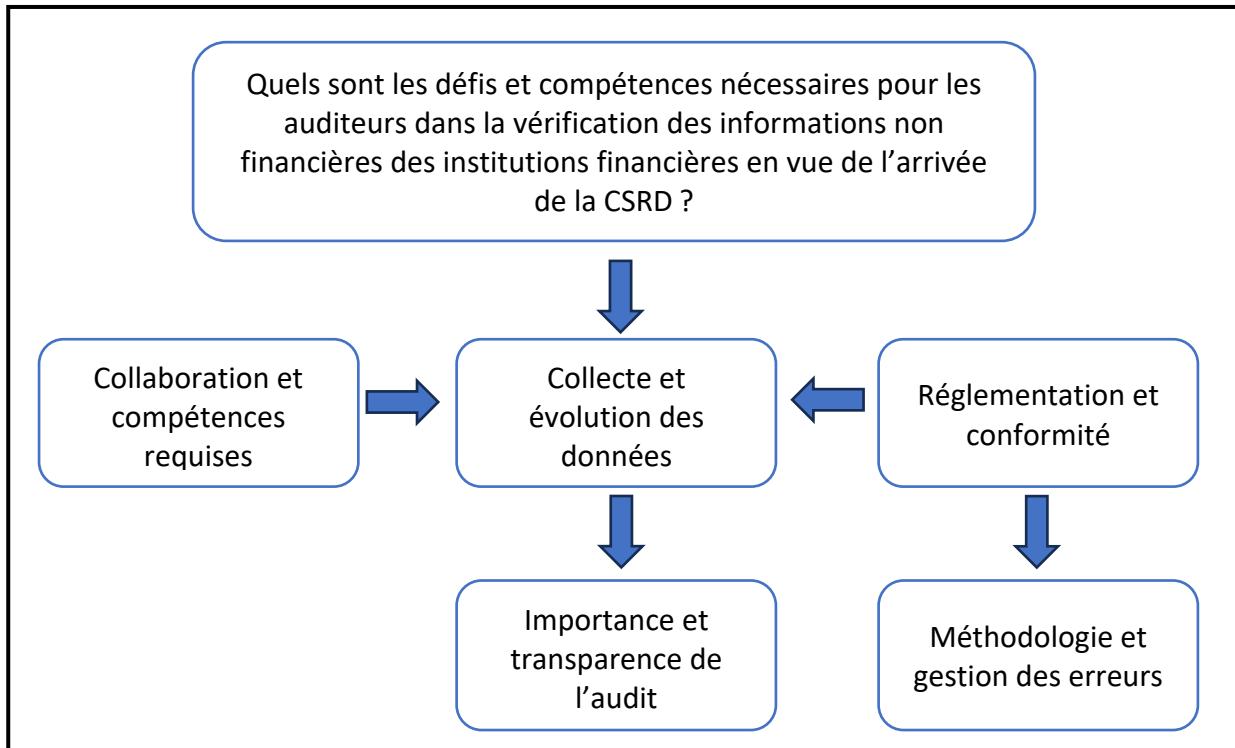


Figure 16 — Modèle conceptuel

Ce modèle part de la question de recherche qui se concentre sur les défis et les compétences nécessaires pour les auditeurs dans la vérification des informations non financières et va vers la collecte et l'évolution des données. Cette dimension agrégée est au cœur de ce processus, car ce sont ces données récoltées qui constituent la base de toutes les analyses et vérification faite par les auditeurs. En effet, ces derniers doivent comprendre quelles données collecter, comment les gérer et comment assurer leur précision et leur pertinence. La collecte et l'évolution des données représentent donc pour l'auditeur le principal défi, sans données, il ne peut assurer un audit de qualité. Il s'agit donc d'un élément central qui influence et est influencé par plusieurs autres dimensions.

D'une part, la collecte et l'évolution des données sont influencées par les compétences des auditeurs et leur capacité à collaborer avec d'autres équipes. En effet, une bonne collaboration entre chaque département garantit que la collecte de données soit faite de manière efficace et fiable. Les auditeurs doivent travailler en étroite collaboration avec différentes parties prenantes, que ce soit interne ou externe, pour garantir que toutes les informations nécessaires, pour mener à bien l'audit, soient correctement recueillies et interprétées. La qualité de cette collaboration impacte directement la qualité des données collectées. De plus, les auditeurs vont devoir développer la capacité de s'adapter continuellement face à l'évolution des données, d'où l'importance de la mise en place de formations régulières.

D'autre part, les exigences réglementaires, telles que la CSRD, influencent également les types de données à collecter. Cela assure que les données collectées sont pertinentes et conformes aux normes légales. Les régulations fournissent un cadre clair et précis pour les méthodes de collecte et les critères de qualité des données, influençant directement les processus de collecte de données et également les méthodologies d'audit et la gestion des erreurs. En effet, les méthodologies d'audit doivent être conformes aux exigences réglementaires pour garantir que les audits respectent les normes légales. Ce lien assure que les pratiques d'audit soient correctement alignées avec les attentes réglementaires, renforçant ainsi la crédibilité des audits. Les méthodes d'audit doivent donc être adaptées pour répondre aux critères définis par les régulations, garantissant ainsi que les audits soient réalisés de manière conforme et rigoureuse.

Enfin, la collecte des données influence directement l'importance et la transparence de l'audit. Des données précises et bien gérées permettent de produire des audits transparents et crédibles, essentiels pour maintenir la confiance des parties prenantes. La transparence dans l'audit repose sur la fiabilité des données collectées, car des données incorrectes ou incomplètes peuvent compromettre l'intégrité de l'audit. En garantissant que les données collectées sont précises et complètes, on renforce la transparence et l'importance des audits réalisés.

6.3 Conclusion

La question de recherche de ce mémoire, « *Quels sont les défis et compétences nécessaires pour les auditeurs dans la vérification des informations non financières des institutions financières en vue de l'arrivée de la CSRD ?* » a permis de mettre en avant plusieurs défis auxquels étaient confronté les auditeurs chez EY.

Comme l'a pu le révéler l'analyse des interviews, les auditeurs en FSO sont bien équipés en termes de méthodologie d'audit financier traditionnel. Ils possèdent une rigueur professionnelle et une expérience solide dans les processus d'audit. Cependant, ils sont beaucoup moins familiers avec les exigences spécifiques de la CSRD et les critères ESG. Leur manque de familiarisation avec ces nouvelles exigences pose un défi, bien qu'ils estiment qu'une familiarisation automatique se fera naturellement avec le temps. Pour combler ce manque de connaissance, une formation continue sur la CSRD et les critères ESG est essentielle. L'objectif d'EY est justement de faciliter cette familiarisation en offrant des programmes de formation et en favorisant la collaboration entre départements.

D'un autre côté, les spécialistes en CCaSS ont quant à eux des connaissances élevées dans les domaines de la durabilité et des critères ESG. Leur expertise est importante pour comprendre et interpréter les exigences de la CSRD. Ils possèdent une connaissance approfondie des enjeux de durabilité, ce qui les rend compétents à auditer les informations non financières.

Toutefois, pour les spécialistes qui ne viennent pas directement d'audit financier, ils leur manquent la rigueur méthodologique propre aux audits financiers traditionnels. Pour eux, la collaboration avec les auditeurs FSO est une opportunité d'améliorer leurs compétences méthodologiques et de bénéficier de l'expérience en audit financier de leurs collègues.

Il est donc nécessaire pour les deux départements de collaborer entre eux pour assurer la véracité des informations non financières. En effet, les auditeurs FSO apportent leur méthodologie, tandis que les spécialistes en CCaSS fournissent leur expertise en durabilité. Cette collaboration permet de combler les lacunes de chaque département et de renforcer la capacité globale des auditeurs à répondre aux exigences de la CSRD. Les grands cabinets sont bien placés pour faciliter cette collaboration, tandis que les petits cabinets, qui n'ont pas spécialement plusieurs départements, doivent surmonter ces défis en raison de leurs ressources limitées.

Ensuite, la collecte et l'évolution des données représentent un défi commun pour les deux groupes d'auditeurs. Les informations non financières sont encore très peu matures et avec beaucoup de données encodées manuellement, ce qui complique leur fiabilité et leur vérification. De plus, les auditeurs doivent s'adapter continuellement aux nouveaux indicateurs de performance, ce qui nécessite de leur part une flexibilité et une capacité d'adaptation élevées.

En ce qui concerne la transparence et l'importance de l'audit de l'information non financière, les deux groupes d'auditeurs en sont conscients et jouent un rôle crucial pour celle-ci. Les auditeurs devront se montrer vigilants face aux pratiques de greenwashing et de greenhushing afin de garantir la fiabilité des informations fournies aux différentes parties prenantes. La CSRD impose des exigences renforcées de divulgation, et les auditeurs doivent être prêts à détecter et prévenir toute manipulation des données.

Enfin, la réglementation et la conformité posent des défis significatifs pour les deux départements. Les auditeurs doivent se préparer à une augmentation de la charge de travail et à des coûts de conformité élevés. Une compréhension approfondie des concepts de double matérialité et des nouvelles normes de reporting est cruciale pour mener à bien l'audit des informations non financières.

Pour conclure, les auditeurs des départements FSO et CCaSS chez EY doivent relever des défis importants et développer des compétences spécifiques pour vérifier efficacement les informations non financières des institutions financières en vue de l'arrivée de la CSRD. Les auditeurs FSO apportent une méthodologie rigoureuse, mais ils ont encore énormément de lacunes quant à l'information non financière et doivent donc améliorer leur compréhension des critères ESG. Les auditeurs en CCaSS, quant à eux, possèdent une expertise en durabilité, mais doivent renforcer leurs compétences méthodologiques. La collaboration entre les

départements, la formation continue et l'adaptation aux nouvelles exigences réglementaires sont essentielles pour relever ces défis et garantir la transparence et la fiabilité des informations non financières auditées sous la CSRD.

6.4 Limites

Dans cette partie du mémoire et pour clôturer ce chapitre 6 sur les résultats obtenus, il est important de rappeler les principales limites du travail effectué afin de démontrer la capacité à bien circonscrire le problème et les résultats ou résolutions apportés. Une autocritique de la démarche de recherche est essentielle pour toute approche scientifique rigoureuse. (Paquet et al., 2020)

L'une des principales limites de ce travail est le fait que les personnes interviewées sont uniquement des employés travaillant chez EY. Bien que ce grand cabinet soit un acteur majeur dans le domaine de l'audit et de la consultance, élargir les entretiens à des auditeurs d'autres cabinets du Big Four (Deloitte, PwC, et KPMG), par exemple, aurait pu enrichir les perspectives et fournir une vision plus complète et diversifiée des défis et des pratiques liés à l'audit des informations non financières sous la CSRD.

Ensuite, en effectuant des interviews uniquement chez EY, certaines spécificités propres au cabinet ont pu influencer les résultats. En effet, les pratiques, la culture d'entreprise et les ressources disponibles peuvent varier différemment d'un cabinet à l'autre, même parmi les Big Four. De ce fait, les conclusions qui ont pu être tirées pour ce mémoire peuvent manquer de généralité et ne pas refléter pleinement les réalités de l'ensemble de la profession d'auditeur.

De plus, en se limitant à un seul cabinet, certaines particularités, tant positives que négatives, propres à EY peuvent avoir biaisé les résultats. Par exemple, la collaboration entre les différents départements et les programmes de formation continue décrits dans les résultats peuvent être plus ou moins développés dans d'autres cabinets, influençant ainsi la capacité des auditeurs à s'adapter aux exigences de la CSRD.

Une autre limite concerne le choix des participants aux interviews. En sélectionnant principalement des auditeurs FSO et des spécialistes CCaSS déjà bien familiarisés avec les méthodologies d'audit, les enjeux de la CSRD et des critères ESG, le mémoire peut ne pas refléter pleinement les défis rencontrés par les professionnels moins expérimentés, de plus petit cabinet ou moins exposés à ces nouvelles exigences. Il aurait fallu interviewer un échantillon plus varié de participants, incluant des auditeurs de niveaux d'expérience différents, par exemple des juniors qui viennent de commencer et des auditeurs provenant de différentes tailles de cabinet afin d'offrir une perspective plus réaliste et équilibrée.

En outre, la méthode de collecte des données repose essentiellement sur des entretiens qualitatifs et une observation directe, ce qui, bien que riche en insights, peut introduire des biais liés à l'interprétation subjective des réponses. L'intégration de méthodes quantitatives, telles qu'un sondage auprès d'un large échantillon d'auditeurs de divers cabinets, aurait pu être faite afin de renforcer la fiabilité des conclusions en apportant une dimension statistique aux observations.

Enfin, les résultats de ce mémoire sont également limités par le cadre temporel dans lequel la recherche a été menée. La CSRD étant une réglementation relativement récente avec une application à part de l'exercice comptable 2024, les pratiques et les niveaux de préparation des entreprises ainsi que des auditeurs sont encore en évolution. Entre la dernière interview et la date d'aujourd'hui, la connaissance des auditeurs a certainement changé.

Conclusion générale

L'objectif de ce mémoire était de pouvoir identifier les défis et compétences nécessaires pour les auditeurs dans la vérification des informations non financières des institutions financières en vue de l'arrivée de la CSRD. Cette identification est particulièrement importante, alors que les exigences de transparence et de durabilité dans le secteur financier, mais également non financier sont de plus en plus pressantes. La lutte contre les pratiques de greenwashing et de greenhushing est essentielle pour maintenir la crédibilité des informations non financières fournies aux différentes parties prenantes par les entreprises.

Pour bien comprendre les enjeux de l'audit des informations non financières, une revue de la littérature a été réalisée dans un premier temps. Cette revue a permis de mieux comprendre les phénomènes de greenwashing et de greenhushing et nous montre comment ces deux concepts sont liés à la théorie du signal. Le cadre conceptuel de ce mémoire a également permis d'identifier le rôle de l'auditeur dans la vérification de l'information non financière et pour finir, elle a permis de retracer l'évolution des réglementations européennes en matière de finance durable, notamment à travers la SFDR, la Taxonomie européenne et la CSRD. Le secteur financier fait face à des défis importants pour aligner ses pratiques sur les nouvelles exigences de reporting non financier, et le rôle des auditeurs est central pour assurer la fiabilité et la transparence de ces informations.

Afin de comprendre en profondeur les défis et les compétences des auditeurs, une méthodologie combinant des entretiens avec des auditeurs et des experts en matière de durabilité, ainsi que des observations directes, a été adoptée dans la seconde partie de ce mémoire. Cette approche a permis de recueillir des données qualitatives analysées selon la méthodologie de Gioia.

Les résultats obtenus ont permis de relever plusieurs défis auxquels sont confrontés les auditeurs. Tout d'abord, le défi majeur est la collecte de données. Les informations non financières, qui incluent des éléments environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG), sont encore très peu matures et encore très souvent encodées manuellement, ce qui rend la vérification de celles-ci compliquée. De plus, de nouveaux indicateurs de performance font continuellement de nouvelles apparitions, ce qui pousse l'auditeur à devoir faire preuve d'adaptation régulière. Un autre défi auquel les auditeurs doivent faire face est l'interprétation des nouvelles normes et réglementations. En effet, bien qu'elles visent à renforcer la transparence, elles sont souvent perçues comme étant techniques et en constante évolution. Cela rend donc leur application difficile. Les auditeurs doivent non seulement comprendre ces normes en profondeur, mais aussi être capables de les appliquer en fonction des entreprises auditées.

Au niveau des compétences nécessaires pour les auditeurs, nous avons vu qu'ils doivent développer une compréhension en matière de réglementation pour comprendre et appliquer les nouvelles exigences de la CSRD. De plus, ils doivent être capables de traiter de grandes quantités de données qualitatives, et de s'assurer que ces informations sont cohérentes et vérifiables. La capacité à collaborer avec d'autres experts est une autre compétence clé que doivent posséder les auditeurs. En effet, les audits non financiers nécessitent la collaboration entre plusieurs départements qui permettra d'enrichir l'analyse et d'aborder les audits de manière plus complète.

Lors de l'analyse de ces résultats, des limites ont pu être identifiées. Premièrement la portée restreinte des entretiens réalisés uniquement avec des auditeurs d'Ernst & Young limite la généralisation des résultats. Ensuite, la sélection principale des auditeurs FSO et des spécialistes CCaSS déjà bien familiarisés avec les méthodologies d'audit, les enjeux de la CSRD et des critères ESG peut ne pas refléter pleinement les défis rencontrés par les professionnels moins expérimentés. La nature purement qualitative représente également une limite, l'intégration de méthodes quantitatives aurait pu être faite afin de renforcer la fiabilité des résultats en apportant une dimension statistique aux observations.

Malgré ces différents défis, plusieurs conclusions clés émergent de cette étude. Premièrement, la collaboration entre les équipes d'audit financier et les spécialistes en matière de durabilité est essentielle pour répondre aux exigences de la CSRD. Deuxièmement, il est primordial de renforcer la formation continue des auditeurs sur les informations non financières et les nouvelles réglementations. Troisièmement, l'amélioration des outils de collecte de données et l'automatisation des processus sont nécessaires pour garantir la fiabilité et la vérification des informations non financières. Enfin, sensibiliser les entreprises et les parties prenantes aux exigences de la CSRD est primordial pour une meilleure préparation et conformité.

Ce mémoire a également apporté un nouvel œil sur les concepts de greenwashing et de greenhushing. Le greenwashing a été défini comme le fait d'exagérer ses initiatives durables. Toutefois, à travers les interviews réalisés, il a été révélé qu'il s'agit d'un phénomène bien plus complexe qui peut avoir lieu à cause d'une mauvaise interprétation des réglementations, ce qui pousse les entreprises à commettre des erreurs lors de leur reporting. Il est également difficile pour l'auditeur d'identifier les pratiques de greenwashing quand les rapports sont déjà bien établis, comme c'est le cas pour les grosses entreprises.

Le greenhushing, quant à lui, qui est une pratique beaucoup moins familière que le greenwashing pose également des défis. Les auditeurs doivent non seulement vérifier les informations divulguées, mais aussi encourager une transparence complète pour éviter que des informations sur la durabilité ne soient cachées.

Inversement, ces concepts révèlent que les auditeurs doivent être vigilants, car nous évoluons dans un monde où l'information est manipulée de manière subtile. Cela exige, de leur part, de développer des compétences en analyse critique, une connaissance approfondie des stratégies de communication, et une vigilance constante face aux nouvelles manières de manipulation. Cette compréhension renouvelée des défis montre que le rôle des auditeurs évolue pour devenir plus analytique et stratégique, intégrant des dimensions éthiques et communicationnelles au-delà de la simple conformité réglementaire.

Bibliographie

AMF. (2022). La réglementation Taxinomie — Article 8 relative aux obligations de reporting des sociétés. Récupéré de <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/dossiers-thematiques/taxinomie>

AMF. (2023). La nouvelle directive CSRD sur le reporting de durabilité des sociétés. Récupéré de <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/actualites/la-nouvelle-directive-csrd-sur-le-reporting-de-durabilite-des-societes>

AMF. (2024). Le reporting de durabilité CSRD : se préparer aux nouvelles obligations. Récupéré de <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/dossiers-thematiques/le-reporting-de-durabilite-csrd-0>

Anderson, K. (2023). ESG criteria: what you need to know. Récupéré de <https://greenly.earth/en-gb/blog/company-guide/esg-criteria-what-you-need-to-know>

Aubain, P. (2023). Seconde année d'application de la taxonomie européenne : enseignements et perspectives 2024. Récupéré de [Taxonomie européenne : enseignements et perspectives 2024 | EY — France](https://www.ey.com/fr_fr/climate-change-sustainability-services/reporting-esg-des-entreprises-francaises-pretes-pour-la-csrd)

Aubain, P. (2023). CSRD : Quels défis pour les entreprises françaises ?. Récupéré de https://www.ey.com/fr_fr/climate-change-sustainability-services/reporting-esg-des-entreprises-francaises-pretes-pour-la-csrd

Baddache, F. (2024). Rôle des Conseils d'Administration à l'ère de la CSRD. Récupéré de <https://ksapa.org/fr/role-des-conseils-dadministration-a-lere-de-la-csrd/>

Badillo, A. (2023). Le bilan carbone du secteur de la banque. Récupéré de <https://climate.selectra.com/fr/entreprises/bilan-carbone/banque#:~:text=L%27empreinte%20carbone%20des%20investissements,Source%20%3A%20Oxfam%2C%202020>

Banque de France. (2021). La taxonomie verte européenne. Récupéré de https://abc-economie.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/taxonomie_2_publiee_20211011.pdf

Bawa, P. (2024). Verdantix Green Quadrant Reveals Leading ESG And Sustainability Consulting Firms In An Ever-Evolving Market. Récupéré de <https://www.verdantix.com/insights/blogs/verdantix-green-quadrant-reveals-leading-esg-and-sustainability-consulting-firms-in-an-ever-evolving-market>

Bengo, I., Boni, L. & Sancino, A. (2022). EU financial regulations and social impact measurement practices: A comprehensive framework on finance for sustainable development. *Journal of Corporate Social Responsibility and Environmental Management* 29(4). <http://dx.doi.org/10.1002/csr.2235>

Bernini, F. & La Rosa, F. (2023). Research in the greenwashing field: concepts, theories, and potential impacts on economic and social value. *Journal of Management and Governance*, Volume 28, 405 – 444. <https://doi.org/10.1007/s10997-023-09686-5>

Bihain, M. (2023). Lignes d'orientation sur le rôle du réviseur d'entreprises par rapport aux informations de durabilité — comment se préparer ? Récupéré de https://www.ibr-ire.be/docs/default-source/fr/documents/reglementation-et-publications/publications/brochures/esg/ibr ire brochure esg2023 fr.pdf?sfvrsn=953afbd4_3

BNP Paribas. (2023). SFDR — Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans les services financiers — point sur la réglementation. Récupéré de <https://securities.cib.bnpparibas/fr/reglementation-sfdr/>

BNP Paribas. (2024). Décarboner son scope 3 : quels enjeux pour sa chaîne de valeur ? . Récupéré de <https://banqueentreprise.bnpparibas/post/rse/article/decarboner-son-scope-3-quels-enjeux-pour-sa-chaine-de-valeurs-clx1zx2mu01si2ou16uvrdm9y>

Boeykens, C., Suykens, P. & Hellebuyck, F. (s. d.). The Corporate Sustainability Reporting Directive (“CSRD”). Récupéré de <https://www.eylaw.be/2022/08/01/the-corporate-sustainability-reporting-directive-csrd/>

Bonnisseau, N. (2022). Empreinte carbone dans la finance : le défi du scope 3. Récupéré de <https://www.revue-banque.fr/archive/empreinte-carbone-dans-finance-defi-scope-3-PXRBB00179>

Bossut, M., Jürgens, I., Pioch, T., Schiemann, F., Spandel, T. & Tietmeyr, R. (2021). What information is relevant for sustainability reporting? The concept of materiality and the EU Corporate Sustainability Reporting Directive. Récupéré de https://wpsf.de/wp-content/uploads/2021/09/WPSF_PolicyBrief_7-2021_Materiality.pdf

Boutinot, A. (2023, 17 mars). Découverte méthode Gioia Vidéo 1. [Vidéo]. POD Université de Strasbourg. <https://pov2.unistra.fr/management-methods-em-strasbourg/video/51466-decouverte-methode-gioia-video-1/>

Boutinot, A. (2023, 17 mars). Découverte méthode Gioia Vidéo 2. [Vidéo]. POD Université de Strasbourg.

Carbo Academy. (2024). ESRS : vers un reporting ambitieux sur le développement durable des entreprises ?. Récupéré de <https://www.hellocarbo.com/blog/calculer/norme-esrs/>

Carbo Academy. (2024). CSRD : tout comprendre de cette directive européenne. Récupéré de <https://www.hellocarbo.com/blog/calculer/csr/#toc-519405-3>

Carbo Academy. (2024). CSRD : double matérialité et obligations, le guide complet. Récupéré de <https://www.hellocarbo.com/blog/reduire/double-materialite/>

Cauvin, É., Decock Good, C. & Bescos, P. (2006). La perception des entreprises françaises en matière de diffusion d'informations non financières : une enquête par questionnaire. *Comptabilité Contrôle Audit*, 12, 117-142. <https://doi.org/10.3917/cca.122.0117>

CFI. (2024). Introduction to ESG. Récupéré de https://learn.corporatefinanceinstitute.com/in-progress-courses/list?pageNumber=1&pageSize=25&sort=lastViewedAt_desc

Chiu, I.HY. (2022). The EU Sustainable Finance Agenda: Developing Governance for Double Materiality in Sustainability Metrics. *European Business Organization Law Review*, 23, 87 – 123. <https://doi.org/10.1007/s40804-021-00229-9>

Commission européenne. (2022). Le rôle des institutions financières dans le processus de développement durable. Récupéré de <https://cordis.europa.eu/article/id/10680-financial-institutions-role-in-the-sustainable-development-process/fr>

Commission européenne. (2022). Taxonomie verte : mode d'emploi !. Récupéré de https://france.representation.ec.europa.eu/informations/taxonomie-verte-mode-demploi-2022-01-13_fr

Commission européenne. (2023). Corporate sustainability reporting. Récupéré de https://finance.ec.europa.eu/capital-markets-union-and-financial-markets/company-reporting-and-auditing/company-reporting/corporate-sustainability-reporting_en

Commission européenne. (2023). The Commission adopts the European Sustainability Reporting Standards. Récupéré de https://finance.ec.europa.eu/news/commission-adopts-european-sustainability-reporting-standards-2023-07-31_en

Commission européenne. (2023). Questions et réponses sur l'adoption de normes européennes d'information en matière de durabilité. Récupéré de https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/qanda_23_4043

Connelly, B. L., Trevis, S., Ireland, R. D. & Reutzel, C.R. (2011). Signaling theory: a review and assessment. *Journal of Management* 37, 39–67. <https://doi.org/10.1177/0149206310388419>

Consulting Buddies. (s.d.). EY. Récupéré de <https://www.consulting-buddies.com/cabinet/EY>

Corley, K. G., & Gioia, D. A. (2004). Identity Ambiguity and Change in the Wake of a Corporate Spin-off. *Administrative Science Quarterly*, 49(2), 173-208. <https://doi.org/10.2307/4131471>

Cremasco, C. & Boni, L. (2022). Is the European Union (EU) Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) effective in shaping sustainability objectives? An analysis of investment funds' behaviour. *Journal of Sustainable Finance & Investment*, 1–19. <https://doi.org/10.1080/20430795.2022.2124838>

Daelman, M. & Van Leeuwe, M. (2024). Audit de l'information en matière de durabilité : défis, pièges et opportunités. Récupéré de <https://www.ibr-ire.be/fr/actualites/news-detail/audit-de-l-information-en-mati-re-de-durabilit-d-fis-pi-ges-et-opportunit-s>

DafMag. (s.d.). Ernst & Young. Récupéré de <https://www.daf-mag.fr/Definitions-Glossaire/Ernst-young-245443.htm>

Darpeix, P-E & Demartini, A. (2023). État des lieux des classifications SFDR sur le marché des fonds français et exposition des portefeuilles aux secteurs fossiles à fin 2021. Récupéré de https://www.amf-france.org/sites/institutionnel/files/private/2023-03/Etude%20SFDR_Publication.pdf

de Freitas Netto, S. V., Sobral, M. F. F., Ribeiro, A. R. B., & Soares, G. R. da L. (2020). Concepts and forms of greenwashing: A systematic review. *Environmental Sciences Europe*, 32(1), 19. <https://doi.org/10.1186/s12302-020-0300-3>

Delmas, M. A., & Burbano, V. C. (2011). The Drivers of Greenwashing. *California Management Review*, 54(1), 64 – 87. <https://doi.org/10.1525/cmr.2011.54.1.64>

Demain, V. (s.d.). Le greenhushing : comprendre ce nouveau phénomène. Récupéré de [https://positive-company.eu/Qu'est-ce que le greenhushing ? \(positive-company.eu\)](https://positive-company.eu/Qu'est-ce que le greenhushing ? (positive-company.eu))

de Silva Lokuwaduge, C. S., & De Silva, K. M. (2022). ESG Risk Disclosure and the Risk of Green Washing. *Australasian Accounting, Business and Finance Journal*, 16(1), 146–159. <http://dx.doi.org/10.14453/aabfj.v16i1.10>

Desjardins, C. (2022). Les défis de l'information extra-financière. Récupéré de <https://www.lesechos.fr/thema/articles/les-defis-de-linformation-extra-financiere-1876374>

Doyle, D-H. (2021). A Short Guide to the EU's Taxonomy Regulation. Récupéré de <https://www.spglobal.com/esg/insights/a-short-guide-to-the-eu-s-taxonomy-regulation>

Druant, M. & Ferrari, S. (2023). Le changement climatique ne laisse pas indifférent le secteur financier Récupéré de <https://www.nbb.be/fr/blog/le-changement-climatique-ne-laisse-pas-indifferent-le-secteur-financier?language=en>

Dumas, A. (2023). L'ordonnance de transposition de la CSRD fixe les règles françaises du reporting ESG. Récupéré de <https://www.novethic.fr/finance-durable/reglementation/ordonnance-de-transposition-de-la-csrdfixe-les-regles-francaises-du-reporting-esg>

EUR-Lex. (2024). RÈGLEMENT (UE) 2019/2088 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Récupéré de <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:02019R2088-20240109>

EU TEG. (2020). Taxonomy: Final report of the Technical Expert Group on Sustainable Finance. Récupéré de https://finance.ec.europa.eu/system/files/2020-03/200309-sustainable-finance-teg-final-report-taxonomy_en.pdf

EY. (s.d.). Rapport de Transparence 2023 — EY Belgique. Récupéré de https://www.ey.com/fr_be/transparency-report

EY. (s.d.). Climate change and sustainability services. Récupéré de https://www.ey.com/en_be/climate-change-sustainability-services

EY. (s.d.). Notre raison d'être. Récupéré de https://www.ey.com/fr_fr/about-us

EY. (s.d.). Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD). Récupéré de https://www.ey.com/en_se/climate-change-sustainability-services/corporate-sustainability-reporting-directive

EY. (s.d.). Assurance services. Récupéré de https://www.ey.com/en_be/assurance

EY. (s.d.). Careers in Assurance Services. Récupéré de https://www.ey.com/en_gl/careers/assurance

EY. (s.d.). Audit. Récupéré de https://www.ey.com/en_gl/services/audit

EY. (s.d.). Careers in Climate change and sustainability services. Récupéré de https://www.ey.com/en_gl/careers/climate-change-sustainability-services

EY. (s.d.). Audit et Conseil en finance. Récupéré de https://www.ey.com/fr_fr/assurance

EY. (s.d.). Forensic & Integrity Service Offerings. Récupéré de https://www.ey.com/en_ch/assurance/forensic-integrity-service-offerings

EY. (2024). Services Lines. Récupéré de <https://eycareers.be/service-lines/>

EY. (2024). Assurance. Récupéré de <https://eycareers.be/service-lines/assurances/>

EY. (2024). Audit at EY. Récupéré de <https://eycareers.be/audit-at-ey/>

Falchi, A., Grolleau, G., & Mzoughi, N. (2022). Why companies might under-communicate their efforts for sustainable development and what can be done?. *Business Strategy and the Environment*, 31(5), 1938–1946. <https://doi.org/10.1002/bse.2991>

Fischer, D. (2023). L'auditeur et la connectivité des informations financières et non financières : comment approcher ce nouveau défi ? <https://www.ibr-ire.be/fr/actualites/news-detail/l-auditeur-et-la-connectivite-des-informations-financieres-et-non-financieres-comment-approcher-ce-nouveau-dfi>

Florent, A. (2024). Carbo Academy. (2024). CSRD : comprendre le principe de double matérialité. Récupéré de <https://www.kabaun.com/post/double-materialite-csrd>

Font, X., Elgammal, I., & Lamond, I. (2017). Greenhushing: The deliberate under communicating of sustainability practices by tourism businesses. *Journal of Sustainable Tourism*, 25(7), 1007–1023. <https://doi.org/10.1080/09669582.2016.1158829>

GABV. (2022). Comment les institutions financières favorisent le changement social positif. Récupéré de https://www.gabv.org/wp-content/uploads/2022/01/Informe_fr.pdf

Gaffuri, A-L. (2023). Le respect des droits. Récupéré de <https://www.eib.org/fr/stories/human-rights-eu-bank-policy>

Galletta, S., Mazzù, S., Naciti, V., & Paltrinieri, A. (2024). A PRISMA systematic review of greenwashing in the banking industry: A call for action. *Research in International Business and Finance*, 69, 102262. <https://doi.org/10.1016/j.ribaf.2024.102262>

Gatti, L., Pizzetti, M., & Seele, P. (2021). Green lies and their effect on intention to invest. *Journal of Business Research*, 127, 228–240. <https://doi.org/10.1016/j.jbusres.2021.01.028>

Gendre, I. (2024). European Sustainability Reporting Standards (ESRS) : le guide. Récupéré de <https://greenly.earth/fr-fr/blog/guide-entreprise/european-sustainability-reporting-standards-esrs-le-guide>

Gioia, D. A., Corley, K. G., & Hamilton, A. L. (2012). Seeking Qualitative Rigor in Inductive Research: Notes on the Gioia Methodology. *Organizational Research Methods*, 16(1), 15-31. <https://doi.org/10.1177/1094428112452151>

GRI. (2024). Carbo Academy. (2024). Making the Corporate Sustainability Reporting Directive accessible for all. Récupéré de <https://www.globalreporting.org/news/news-center/making-the-corporate-sustainability-reporting-directive-accessible-for-all/>

Gruitt, B. (2024). Understand the difference between limited assurance and reasonable assurance in sustainability reporting. Récupéré de <https://www.sustain.life/blog/limited-assurance-vs-reasonable-assurance>

Guo, R., Tao, L., Yan, L. & Gao, P. (2014). The effect path of greenwashing brand trust in Chinese microbiological industry from decoupling view. *Indian J* 10(7):1827–1831. Récupéré de <https://www.tsijournals.com/articles/the-effect-path-of-greenwashing-brand-trust-in-chinese-microbiological-industry-from-decoupling-view.pdf>

Hichri, A. (2023). Integrated reporting, audit quality: presence of environmental auditing in an international context. *Journal of European Business Review* 35(1). <http://dx.doi.org/10.1108/EBR-03-2022-0044>

IMB. (2024). What is the Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)? Récupéré de <https://www.ibm.com/topics/csr>

IBR-IRE. (2023). LIGNES D'ORIENTATION SUR LE RÔLE DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES PAR RAPPORT AUX INFORMATIONS DE DURABILITÉ — COMMENT SE PRÉPARER ? Récupéré de https://www.ibr-ire.be/docs/default-source/fr/documents/reglementation-et-publications/publications/brochures/esg/ibr_ire_brochure_esg2023_fr.pdf?sfvrsn=953afbd43

IBR-IRE. (2024). Communication 2024/11 : Agrément pour l'assurance de l'information en matière de durabilité — exigences quant à la formation permanente. Récupéré de <https://www.ibr-ire.be/fr/actualites/news-detail/communication-2024-11>

IBR-IRE. (2024). IRE : L'ouverture du marché de l'assurance pour les rapports de durabilité est certainement possible, mais il faut les mêmes exigences de qualité pour tous les acteurs.

Récupéré de <https://www.ibr-ire.be/fr/actualites/news-detail/ire-l-ouverture-du-march-de-l-assurance-pour-les-rapports-de-durabilite-est-certainement-possible>

ICAEW. (2024). Limited assurance vs reasonable assurance. Récupéré de <https://www.icaew.com/technical/audit-and-assurance/process/scoping/assurance-decision/limited-assurance-vs-reasonable-assurance>

JP Morgan. (2024). Comprendre le règlement SFDR : Guide du règlement européen sur la publication d'informations de durabilité dans le secteur des services financiers à l'intention des investisseurs. Récupéré de <https://am.jpmorgan.com/fr/fr/asset-management/adv/investment-themes/esg/understanding-SFDR/#:~:text=Le%20r%C3%A8glement%20SFDR%20de%20l%27UE%20oblige%20les%20gestionnaires%20d%20les%20Principales%20incidences%20n%C3%A9gatives>

Kalfaoglou, F. (2021). ESG RISKS: A NEW SOURCE OF RISKS FOR THE BANKING SECTOR. Economic Bulletin n°53, 83-113. <https://doi.org/10.52903/econbull20215305>

King, N. (2004). Using Interviews in Qualitative Research. In C. Cassel, & G. Symon (Eds.), Essential Guide to Qualitative Methods in Organizational Research (pp. 11-22). Creative Education, Vol.12 No.11 <https://doi.org/10.4135/9781446280119.n2>

Kocornik-Mina, A., Bastida-Vialcanet, R. & Eguiguren Huerta, M. (2021). Social Impact of Value-Based Banking: Best Practices and a Continuity Framework. Journal of Sustainability 13(14). <http://dx.doi.org/10.3390/su13147681>

Larousse. (2024). Écoblanchiment. Récupéré de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/écoblanchiment/10910961>

Lopez Mingo, L. (2023). The European Sustainability Reporting Standards: a Phase-in Journey to Sustainability Alignment. Récupéré de <https://www.greconomy.io/fr/blog/esrs-phase-in-journey>

Lopez-Santamaria, M., Amaya, N., Patricia Grueso Hinestroza, M., & Angel Cuero, Y. (2021). Sustainability disclosure practices as seen through the lens of the signaling theory: A study of companies listed on the Colombian Stock Exchange. Journal of Cleaner Production 317, 128416. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2021.128416>

Lyon, T. P., & Montgomery, A. W. (2015). The means and end of greenwash. Organization & Environment, 28(2), 223–249. <https://doi.org/10.1177/1086026615575332>

Mahoney, L., Thorne, L., Cecile, L. & Lagorge, W. (2013). A Research Note on Standalone Corporate Social Responsibility Reports: Signaling or Greenwashing. *Critical Perspectives on Accounting*, Volume 24, Issues 4–5, 350–359. <https://doi.org/10.1016/j.cpa.2012.09.008>

Marsh. (2021). Les facteurs ESG préoccupent grandement les institutions financières. Récupéré de <https://www.marsh.com/ca/fr/risks/climate-change-sustainability/insights/esg-factors-are-top-concern-for-financial-institutions.html>

Mi Bae, S., Kaium Masud, A., & Dae Kim, J. (2018). A Cross-Country Investigation of Corporate Governance and Corporate Sustainability Disclosure: A Signaling Theory Perspective. *Sustainability* 2018, 10, 2611. <https://doi.org/10.3390/su10082611>

Morningstar. (2022). Le règlement SFDR. Récupéré de https://assets.contentstack.io/v3/assets/blt4eb669caa7dc65b2/blt0ea972b901fd8113/62cedb507121b35836b3918/EU_SUST_FIN_DISCLO_0722_FR.pdf

Mulkens, S. (2024). Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD). Récupéré de <https://kpmg.com/be/en/home/insights/2023/09/sus-corporate-sustainability-reporting-directive-csrd.html>

Nations Unies. (2023). Objectifs de développement durable : 17 objectifs pour transformer notre monde. Récupéré de <https://www.un.org/fr/exhibit/odd-17-objectifs-pour-transformer-notre-monde#:~:text=Les%20objectifs%20ont%20été%20adoptés,objectifs%20et%20leurs%20cibles%20connexes>

Nations Unies. (2024). Secteur financier et droits de l'homme. Récupéré de <https://www.ohchr.org/fr/special-procedures/wg-business/financial-sector-and-human-rights#:~:text=Les%20acteurs%20du%20secteur%20financier,grande%20échelle%20par%20les%20entreprises>

Niranjan, A. (2023). France is Europe's biggest supporter of 'carbon bomb' projects, data shows. Récupéré de <https://www.theguardian.com/environment/2023/oct/31/france-carbon-bomb-projects-banks-fossil-fuels-climate>

OCDE. (2024). Principes directeurs pour les entreprises multinationales. Récupéré de <https://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/>

Paquet, G., Schrooten, V. & Simon, S. (2020). Réaliser et rédiger son mémoire en gestion. Syllabus. ICHEC, Bruxelles.

Parguel B, Benoit-Moreau F, Russell C (2015) Can evoking nature in advertising mislead consumers? The power of 'executional greenwashing'. *Int J Advert* 34(1):107–134. <https://doi.org/10.1080/02650487.2014.996116>

Pedrosa, C. (2023). Finance durable : qu'est-ce que la taxonomie verte ?. Récupéré de <https://www.linfodurable.fr/finance-durable/finance-durable-quest-ce-que-la-taxonomie-verte-38340>

Protin, P., Gonthier-Besacier, N., Disle, C., Bertrand, F. & Périer, S. (2014). L'information non financière : Clarification d'un concept en vogue. *Revue française de gestion*, 242, 37-47. <https://www.cairn.info/revue--2014-5-page-37.htm>

Raa Bamrud, H. & Sandal, H. (2024). Why CSRD is a game changer for sustainability reporting. Récupéré de https://www.ey.com/en_no/consulting/why-csrd-is-a-game-changer-for-sustainability-reporting

Restout, E. (2023). CSRD : Décryptage des ESRS, les standards européens de l'information de durabilité. Récupéré de <https://goodwill-management.com/csrdecryptage-esrs-standards-durabilite/>

RSE Reporting. (2023). CSRD : le défi de l'analyse de double matérialité. Récupéré de <https://rse-reporting.com/csr-le-defi-de-lanalyse-de-double-materialite/>

Scheitza, L. & Busch, T. (2024). SFDR Article 9: Is it all about impact?. *Finance Research Letters*. Volume 62, Part A, 105179. <https://doi.org/10.1016/j.frl.2024.105179>

Schreyer, D. (2023). Greenwashing Investigations: Unmasking Deceptive ESG Practices. Récupéré de https://www.ey.com/en_ch/disrupting-financial-crime/greenwashing-investigations-unmasking-deceptive-esg-practices

Seele, P., & Gatti, L. (2017) Greenwashing Revisited: In Search of a Typology and Accusation-Based Definition Incorporating Legitimacy Strategies. *Business Strategy and the Environment*, 26: 239–252. <https://doi.org/10.1002/bse.1912>

Shannon, M. (2024). Limited vs reasonable assurance over ESG – What are the differences and why does it matter?. Récupéré de <https://kpmg.com/xx/en/blogs/home/posts/2024/02/limited-vs-reasonable-assurance-over-esg.html>

Siano A, Vollero A, Conte F, Amabile S (2017) « More than words » : expanding the taxonomy of greenwashing after the Volkswagen scandal. *Journal of Business Research*, 71:27–37. <https://doi.org/10.1016/j.jbusres.2016.11.002>

Simoni, L., Bini, L. & Bellucci, M. (2020). Effects of social, environmental, and institutional factors on sustainability report assurance: evidence from European countries. *Meditari Accountancy Research*, Vol. 28 No. 6, 1059–1087. <https://doi.org/10.1108/MEDAR-03-2019-0462>

Société Générale. (2023). La Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) en bref. Récupéré de <https://www.securities-services.societegenerale.com/fr/insights/views/news/corporate-sustainability-reporting-directive-csrd/>

Société Générale. (2024). SFDR : SUSTAINABLE FINANCE DISCLOSURE REGULATION. Récupéré de <https://www.securities-services.societegenerale.com/fr/insights/views/news/sfdr-taxonomie-reglementation-finance-verte/>

Société Générale. (2024). Tout savoir sur le règlement taxonomie. Récupéré de <https://www.securities-services.societegenerale.com/fr/insights/views/news/taxonomy/>

Spence, M. (1973). Job Market Signaling. *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 87, No. 3, 355–374. <https://www.jstor.org/stable/1882010>

SPF Économie. (2021). Qu'est-ce que la gouvernance d'entreprise ?. Récupéré de <https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/developper-et-gerer-une/conduite-responsable-des/quest-ce-que-la-gouvernance>

SPF Économie. (2024). Informations non financières. Récupéré de <https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/developper-et-gerer-une/reglementation-financiere-et/droit-comptable-et-comptes/dispositions-belges/informations-non-financieres>

SPF Économie. (2024). Obligation de publier des informations en matière de durabilité. Récupéré de <https://economie.fgov.be/fr/obligation-de-publier-des>

SPW. (s.d.). Les réglementations européennes. Récupéré de <https://developpementdurable.wallonie.be/themathiques/finance-durable/reglementations-europeennes>

Steinbinder, R. (2023). Master Thesis: Impact of CSRD on SMEs – Implementation and Challenges. <http://dx.doi.org/10.13140/RG.2.2.26985.30562>

Stiglitz, J. (2001). Information and the Change in the Paradigm in Economics. *The American Economic Review*, 92(3). 460-501. <https://www.jstor.org/stable/3083351>

Tahir, S.H., Akram, S., Perveen, S., Ahmad, G. & Ullah, M.R. (2020). Entrenchment effect and audit quality in family business of Pakistan. *The Journal of Asian Finance, Economics and Business*, Vol. 7(8), 95–102. <http://dx.doi.org/10.13106/jafeb.2020.vol7.no8.095>

Terrachoice. (2007). The 'Six Sins of Greenwashing™' – A Study of Environmental Claims in North American Consumer Markets. Récupéré de https://sustainability.usask.ca/documents/Six_Sins_of_Greenwashing_nov2007.pdf

Trebaul, A. (2021). Les commissaires aux comptes accélèrent sur l'ESG. Récupéré de <https://www.optionfinance.fr/carrieres/les-commissaires-aux-comptes-accelerent-sur-lesg.html>

Vanbeveren, I. (2024). CSRD : Quand l'assurance sur les informations de durabilité est-elle obligatoire/volontaire ?. Récupéré de <https://www.ibr-ire.be/fr/actualites/news-detail/csrdf-quand-l-assurance-sur-les-informations-de-durabilite-est-elle-obligatoire>

Vlaamse overheid. (s.d.). Do no significant harm (DNSH). Récupéré de <https://www.vlaanderen.be/het-facilitair-bedrijf-overheidsopdrachten-en-raamcontracten/duurzame-en-innovatieve-overheidsopdrachten/acties-en-goede-voorbeelden/do-no-significant-harm-dnsh>

Walker, K. & Wan, F. (2011). The harm of symbolic actions and green-washing: corporate actions and communications on environmental performance and their financial implications. *J Bus Ethics* 109(2):227–242. <https://doi.org/10.1007/s10551-011-1122-4>

WWF-Belgium. (s.d.). UN LEVIER DE CHANGEMENT MAJEUR. Récupéré de <https://wwf.be/fr/champs-action/finance-durable#d-49e87cc5-a2ca-4c97-ba39-bc7a44c81d9f>

Yu, E. P. Y., Van Luu, B., & Chen, C. H. (2020). Greenwashing in environmental, social and governance disclosures. *Research in International Business and Finance*, 52, 101192. <https://doi.org/10.1016/j.ribaf.2020.101192>